



2024-2025

RAPPORT ANNUEL





Cette publication a été réalisée par Télé-Québec en collaboration avec la Vice-présidence des communications, de l'image de marque et des affaires gouvernementales.

Une version de ce document est disponible en ligne.

Siège social

905, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3V9
Tél. : 514 521-2424
Numéro sans frais : 1 800 361-4362
info@telequebec.tv
telequebec.tv
Facebook : TeleQc
Instagram : telequebec

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie-Montérégie
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Mauricie – Centre-du-Québec – Lanaudière
Montréal – Laval
Outaouais – Laurentides
Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dépôt légal – 2025

Bibliothèque nationale du Québec
ISBN (version imprimée) : 978-2-555-01428-2
ISBN (version PDF) : 978-2-555-01429-9
ISSN : 1485-8835

TABLE DES MATIÈRES

2 INTRODUCTION

- 2 Lettre au ministre de la Culture et des Communications
- 2 Déclaration attestant de la fiabilité des données
- 3 Mission de Télé-Québec
- 4 Composition du conseil d'administration
- 5 Organigramme
- 6 Message de la présidente-directrice générale

7 RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 8 La jeunesse est reine à Télé-Québec
- 14 Télé-Québec : toujours hors du commun
- 26 La découvrabilité de nos contenus dans un monde hautement connecté
- 32 Le territoire québécois : unique, immense et... à découvrir
- 38 Un réseau de partenaires fort
- 42 Une année de défis et d'affirmation
- 45 Cap sur 2025-2026 : un nouveau chapitre pour Télé-Québec
- 46 Écosystème de Télé-Québec
- 48 Prix remportés par nos contenus

50 ÉTATS FINANCIERS

- 51 Rapport de la direction
- 52 Rapport de l'auditeur indépendant
- 55 État des résultats et de l'excédent cumulé
- 56 État de la situation financière
- 57 État de la variation de la dette nette
- 58 État des flux de trésorerie
- 64 Notes complémentaires

70 ANNEXES A

- 71 Utilisation des ressources informationnelles
- 73 Gestion des effectifs
- 73 Contrats de services
- 73 Politique de financement des services publics
- 74 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
- 74 Accès à l'égalité en emploi
- 74 Sommaire des résultats 2024-2025 du Plan d'action de développement durable 2023-2028
- 75 Résultats 2024-2025 du Plan d'action de développement durable 2023-2028
- 80 Gouvernance des sociétés d'État
- 88 Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 89 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration
- 90 Bilan des réalisations 2024-2025 à l'égard des personnes handicapées
- 94 Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027
- 99 La langue française : belle et prospère à Télé-Québec

103 ANNEXES B

- 104 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
- 109 Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

LETTRE AU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Monsieur Mathieu Lacombe

Ministre de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des *Lois refondues du Québec*, j'ai le plaisir de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec 2024-2025 ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président du conseil d'administration,



Vincent Godcharles

DÉCLARATION ATTESTANT DE LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2024-2025 de Télé-Québec ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2025.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

MISSION DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec – identifiée dans ce rapport sous les noms de Télé-Québec ou de la Société – a pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d'assurer, par tout mode de diffusion, l'accessibilité du public à ses produits.

La Société peut en outre exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d'accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :



- de développer le goût du savoir,
- d'éveiller la curiosité,
- d'ouvrir de nouveaux horizons,
- de susciter la réflexion,
- d'entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte...

- de favoriser l'acquisition de connaissances par la présentation d'émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et documents tels que des DVD, des livres et des sites web...

- de promouvoir la vie artistique et culturelle,
- d'en être le porte-étendard,
- d'encourager les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations...

- de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le gouvernement à la suite de consultations d'organismes que le ministre de la Culture et des Communications considère comme représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société.

Au 31 mars 2025, les membres du conseil d'administration étaient les suivants¹ :



Vincent Godcharles
Président du conseil et du comité d'audit
Président et chef de la direction
Logijent
Montréal



Marie Collin
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion du Québec
Lachine



France Desharnais
Membre du comité d'audit
Longueuil



Louis Tassé
Président du comité des ressources humaines
Consultant sénior
André Filion & Associés
Montréal



Amilie Parent-Crevier
Membre du comité d'audit
Présidente
Showcare
Géorgie (É.-U.)



Vanessa Cherenfant
Membre du comité des ressources humaines
Cheffe de la direction Stratégie
Via Rail
Lachine



Vincent Leduc
Président du comité de gouvernance et d'éthique
Montréal



Myriam Sahi
Membre du comité des ressources humaines
Avocate
Champagne – Cabinet d'avocats
Montréal



Nathalie Dorval
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Administratrice de sociétés
Services Conseils Nathalie Dorval Consulting
Sainte-Anne-des-Lacs

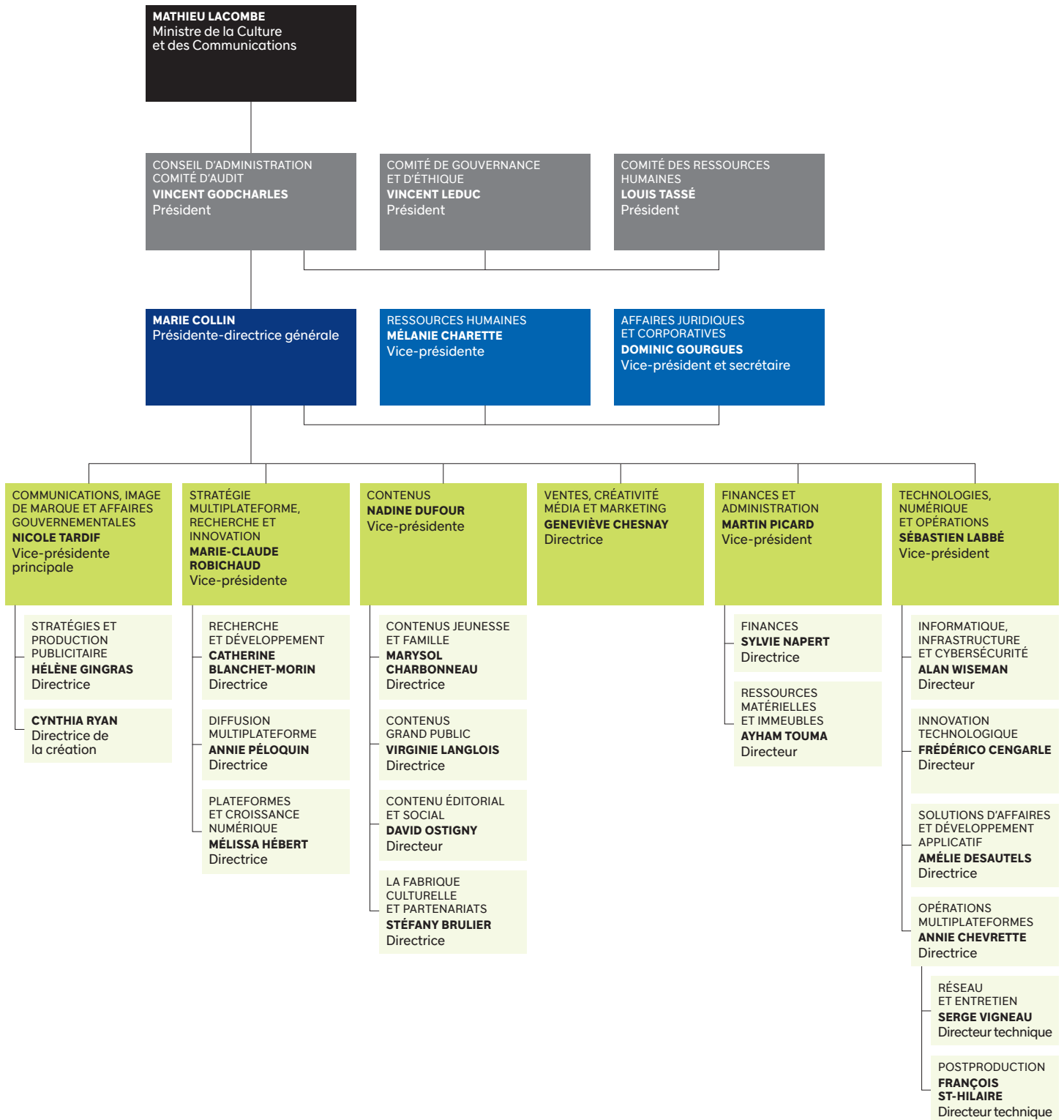


Jérémie Monderie-Larouche
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Rouyn-Noranda

1. Au 31 mars 2025, un poste d'administrateur était vacant.

ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2025





MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au quotidien, Télé-Québec reflète un Québec francophone, diversifié, au cœur battant et à la culture éclatante. Sa mission éducative demeure plus que jamais essentielle, en particulier auprès des jeunes générations, alors que l'attention des publics est sursollicitée et se disperse entre des plateformes internationales toujours plus imposantes. Tandis que les référents communs autour desquels se fédérer s'estompent dans une offre massive de contenus venus d'ailleurs, notre média public réinvente son offre en gardant l'essence de son ADN.

En 2024-2025, nous avons continué de miser sur le développement et le bien-être de la jeunesse en proposant des émissions intelligentes qui éveillent la curiosité, stimulent l'imaginaire et renforcent le lien avec l'identité québécoise. En abordant parfois des sujets complexes ou délicats, nos contenus jeunesse ont soulevé des questions et amorcé les conversations à la maison, en classe, en famille ou entre amis tout au long de l'année. Aucun média public au Québec ne propose une offre pour la famille et la jeunesse aussi importante et variée, le tout gratuitement.

Le soutien gouvernemental de 101 M\$ sur cinq ans en programmation jeunesse et culturelle s'est par ailleurs traduit en 2024-2025 par de nombreuses nouveautés dans notre offre en ondes et sur nos plateformes. Suivant des stratégies de diffusion multimédia élaborées pour mieux joindre le public là où il consomme ses contenus, notre programmation 2024-2025 a créé pour les familles québécoises des occasions de se rassembler, quel que soit leur écran de prédilection.

Au cours de l'année, Télé-Québec a également fait voir, goûter et vivre le territoire québécois dans lequel elle plonge ses racines. Séries documentaires, portraits, jeux d'aventure, fictions, magazines, spectacles à grand déploiement, notre programmation a présenté le Québec dans toutes les nuances de ses paysages, de ses accents, de ses saveurs et de ses richesses culturelles. Grâce à nos équipes de La Fabrique culturelle sur le terrain et à des partenariats judicieux ancrés dans le monde culturel, nous avons construit des ponts entre le public et nos contenus.

En surmontant cette année des épreuves comme les trombes d'eau qui se sont déversées dans les sous-sols de notre siège social, en août 2024, nous avons redécouvert nos grandes forces, à Télé-Québec : la résilience, l'adaptabilité et la réactivité. Poussées par leur engagement et leur passion, nos équipes ont réussi l'impossible en maintenant le service à la population contre vents et marées – c'est le cas de le dire! Pendant les six mois où elles n'ont pas eu accès aux locaux de Télé-Québec ni à plusieurs infrastructures névralgiques aux opérations régulières, nos équipes sont parvenues à adapter leurs méthodes de travail et à trouver des solutions pour pallier tous les problèmes afin que notre offre demeure accessible au public, et cela selon les standards de qualité attendus.

L'année 2024-2025 a été hors du commun à tous les points de vue ; elle a de ce fait démontré que les fondations de Télé-Québec sont solides. Notre regard est quant à lui résolument tourné vers l'avenir tandis que nous continuons de développer des contenus et des projets multiplateformes qui se placent sur le chemin du public québécois, tout en nourrissant sa soif de connaissances et son ouverture d'esprit. Télé-Québec poursuit donc fièrement sa mission éducative et culturelle.

Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ



LA JEUNESSE EST REINE À TÉLÉ-QUÉBEC

Les jeunes du Québec sont encore et toujours choyés, à Télé-Québec, grâce à une programmation riche et variée les faisant rire et sourire, tout en soutenant leur développement social, langagier, cognitif, affectif et physique.

Des nouveautés qui osent et qui surprennent

En 2024-2025, de nombreuses nouveautés ciblant la jeunesse se sont ajoutées à une offre éclectique abordant un large éventail de sujets. Parmi ces nouveaux titres, notons la toute première compétition hivernale télévisée au Québec, *Hiveraganza*. Ce jeu à grand déploiement a permis de mettre en valeur la nordicité québécoise, en plus d'encourager l'activité physique des jeunes en les faisant jouer dehors, en plein air. Les équipes, formées par des écoles de partout au Québec, se sont lancées dans des jeux hivernaux physiques et intellectuels plus grands que nature dans le but d'illuminer à leurs couleurs les blocs d'un fort. Avec la série *Top Cornichon*, à l'humour à la fois physique et langagier, les plus jeunes se sont quant à eux amusés des petits imprévus de la vie avec des personnages très colorés.

Télé-Québec reconnaît l'importance fondamentale de l'éducation et de la culture dans le développement des adultes de demain et s'engage pleinement à soutenir cette mission.

Les adolescents et adolescentes, souvent négligés par l'offre télévisée québécoise et pourtant extrêmement sollicités par les grandes plateformes internationales, ont pu découvrir non pas une ou deux, mais bien quatre nouvelles séries de fiction à Télé-Québec. Production décalée et première expérience de réalisation pour Vincent Bolduc, *Denis Danger* a plongé dans le monde imaginaire du Québécois karaté, un art martial bien particulier. Grâce à son univers absurde, à son humour excentrique et à sa fine touche de nostalgie, la série a pu rejoindre aussi bien les parents que leurs jeunes. La série a été lancée à la relâche 2025, un moment tout indiqué pour du covisionnement en famille. Dans un tout autre registre, la dramatique *Rouge forêt*, également présentée pendant la

relâche, a invité le public à suivre un groupe de jeunes dans un récit intrigant aux allures de jeu d'évasion grandeur nature. La série, tournée majoritairement dans des lieux extérieurs, repose sur des talents de la relève auxquels les jeunes peuvent s'identifier. La série fait également une grande place à la diversité sous toutes ses formes, tout en démontrant l'importance d'utiliser les forces individuelles afin de réussir collectivement. Notre nouvelle fiction familiale *LIAM* s'est penchée sur un sujet plus que jamais dans l'air du temps – l'intelligence artificielle – et s'est interrogée sur ce qu'il reste aux humains lorsque les machines arrivent à les surpasser. En plus de parler d'intelligence artificielle et d'explorer la présence de la science dans nos vies, *LIAM* a proposé une réflexion sur des thèmes porteurs tels que les relations parentales, la solidarité, l'entraide et l'amour. La série était portée par des effets spéciaux de qualité, réalisés par une entreprise montréalaise, et qui lui donnaient des airs cinématographiques. Enfin, la série *T-REX* a fait parler d'elle dans les médias en abordant un sujet difficile : celui de la quête identitaire au masculin chez les jeunes garçons. Souvent confrontés à des stéréotypes, ils s'efforcent d'endosser un rôle qui ne leur correspond pas toujours. Mettant en vedette trois talents issus de la relève qui livrent une prestation remarquable, la série de fiction s'est démarquée en présentant un portrait confrontant, audacieux et authentique des jeunes hommes québécois.

La pression d'agir « comme un vrai gars » crée un mal-être chez plusieurs jeunes, qui se cachent derrière des masques pour obtenir une validation de leur entourage. C'est ce qu'illustre de façon convaincante la nouvelle série web québécoise *T-Rex*.

— Roxane Léouzon, *Le Devoir*, « T-Rex : des masques virils étouffants », publié le 4 décembre 2024

Plusieurs fictions étaient de retour en 2024-2025 avec de nouveaux épisodes, renforçant ainsi l'offre jeunesse comme point de repère réconfortant, tant pour les parents que pour les enfants. Les fictions *Drazilion*, *L'île Kilucru*, *Le pacte* et *Comme des têtes pas de poule* ont continué d'enrichir leur univers avec de nouvelles péripéties, que ce soit au sein d'une école secondaire, dans une famille qui n'a rien d'ordinaire, sur





Denis Danger



Top Cornichon

une île habitée par des créatures fantastiques ou au cœur d'un monde où les Vikings représentent une menace dangereuse. Avec *Le safari de Joanie* (dont l'animatrice recevait en septembre 2024 le prix Gémeaux de la meilleure animation : jeunesse) et *L'aventure du Monde des mondes*, les jeunes ont continué d'apprendre une foule de choses sur les animaux d'ici et d'ailleurs, tandis que *Lotus et Cali* ont poursuivi leur exploration ludique de la langue française. *Luka et Léo* ont quant à eux répondu à une foule de questions posées par les jeunes sur tous les sujets, aussi bien la biologie, la chimie, la nutrition, la musique et la bande dessinée que les dinosaures et bien d'autres. Aucune question n'a été laissée sans réponse! L'équipe d'*À quoi tu joues?* a poursuivi ses bancs d'essai en stimulant le sens critique de son jeune public. En cette année marquée par le décès de Kim Yaroshevskaya, la Grand-Mère de toute une génération, *Passe-Partout* a continué de bercer le quotidien des tout-petits avec tendresse, écoute et empathie. De tout nouveaux épisodes ont été diffusés à l'automne 2024. *Passe-Partout* demeure l'émission la plus visionnée sur notre plateforme numérique avec 3,9 millions de visionnements en 2024-2025¹.

En plus de ces retours attendus par de nombreux jeunes et leurs parents, de nouvelles séries provenant de la France, du Royaume-Uni, des États-Unis et de la Corée du Sud, notamment, ont trouvé leur place dans notre offre pour la famille aux côtés des grands succès *Les Schtroumpfs 3D*, *Miraculous : Les aventures de Ladybug et Chat Noir*, *La Pat'Patrouille* et *Grizzy et les lemmings*. Parmi les nouveautés, notons *BooSnoo!*, une expérience sensorielle apaisante nommée deux fois aux prix BAFTA au printemps 2025; *Gabby et la Maison magique*, une série phénomène à l'international qui stimule la créativité des enfants; *Héros Dinoster*, qui aborde par une série d'aventures le thème de la préservation des espèces; *L'académie de pirates*, où le travail d'équipe, l'ingéniosité et la différence sont la clef du succès pour une bande d'apprentis pirates; et le retour de *Dora* dans un nouveau format en dessin 3D. Parmi les autres nouveaux titres d'acquisition jeunesse, notons *Azuro et la brigade des dragons*, *Zoobox*, *Shasha et Milo* et *Les esprits de Split River*.



L'aventure du Monde des mondes



Dora



Passe-Partout

Pendant la période des Jeux olympiques de Paris, nous avons également codiffusé *Les Jeux de La Fontaine* avec Radio-Canada, TFO et TV5MONDE. La série d'animation humoristique destinée à toute la famille célèbre les valeurs sportives positives que l'on retrouve notamment en saison olympique en s'inspirant des célèbres fables de La Fontaine.

Jeunesse inspirante

Lancée sous la forme d'une soirée destinée à souligner les gestes inspirants de l'année selon la jeunesse québécoise, la marque MAMMOUTH s'est développée au fil des ans. À l'automne 2024, elle est devenue notre marque jeunesse pour les 13 à 17 ans. Pour ce faire, nous avons notamment renouvelé l'identité visuelle de la marque et multiplié les occasions d'affichage sur les plateformes et dans les lieux fréquentés par le public cible.

Avec cette évolution de MAMMOUTH, nous relevons le défi de toucher ce public cible particulièrement difficile à rejoindre. L'initiative se déploie sur les réseaux sociaux de MAMMOUTH, où les jeunes peuvent voir plusieurs contenus pertinents, dont nos séries *On parle de sexe*, *On parle de santé mentale*, *Trop sketch*, *À quoi tu joues?* ainsi que des contenus grand public susceptibles de les intéresser. Nous avons également regroupé les capsules de notre nouveauté *Bleu* sous cette marque jeunesse pour améliorer leur découvrabilité. Grâce à plusieurs collaborations avec des créateurs et des créatrices de contenus d'ici, *Bleu* est un laboratoire de vidéos numériques qui fait briller la culture québécoise dans toute sa diversité. Sports, cinéma, télévision, musique, cultures autochtones, littérature et jeux vidéo, tous les sujets sont abordés. Un catalogue de contenus MAMMOUTH a été créé sur notre plateforme vidéo pour rassembler les contenus.

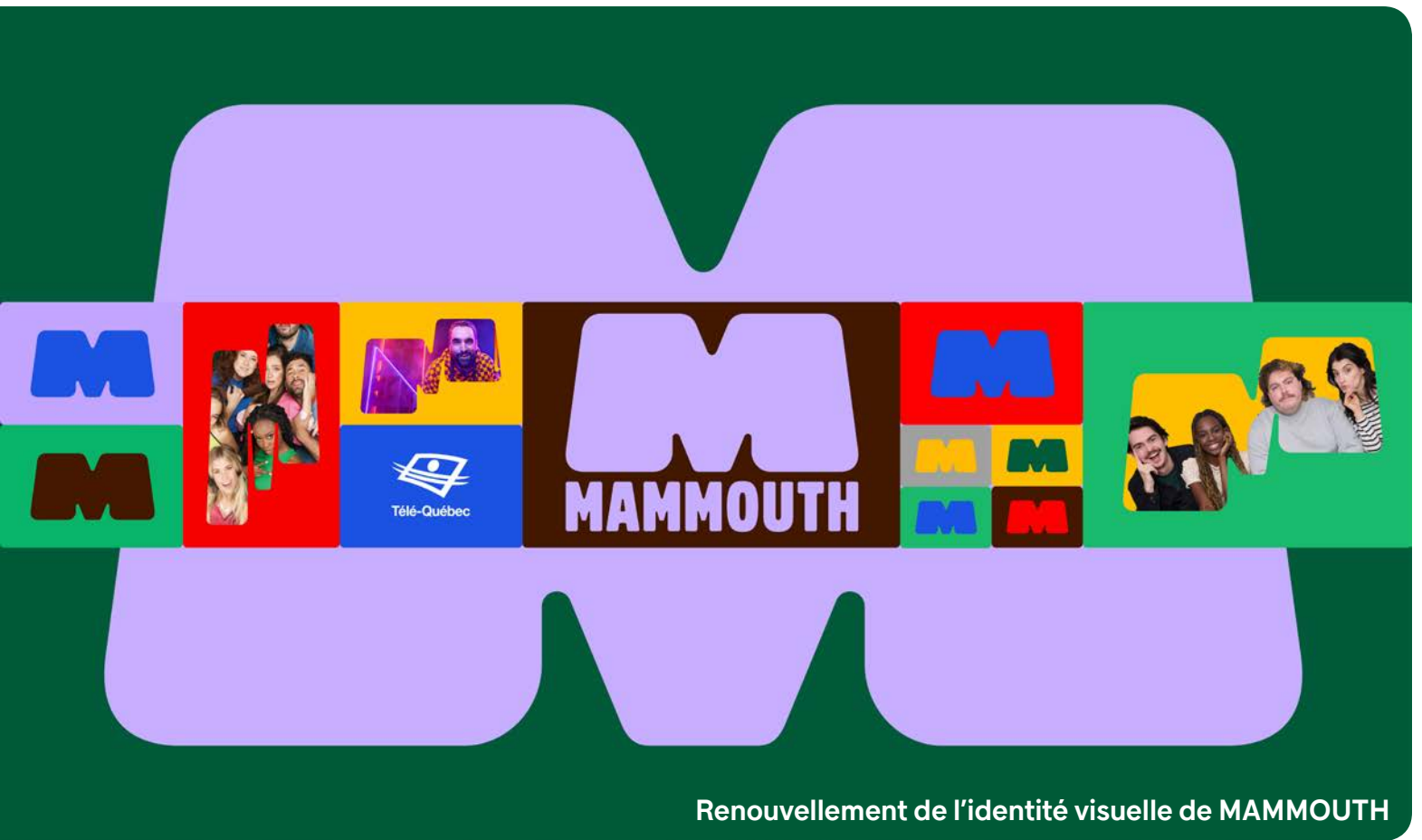
La jeunesse est belle, allumée et tellement inspirante! Et l'objectif de *La Soirée MAMMOUTH*, depuis 2017, est de souligner avec humour, engagement et éloquence les gestes influents qui marquent la vie de nos jeunes au Québec. En 2024, ceux-ci ont voulu récompenser Jay Du Temple, récipiendaire de l'insigne Grand MAMMOUTH 2024, qui a traversé le pays à la course et à vélo afin de recueillir des fonds pour la recherche en santé mentale; le gymnaste Félix Dolci, qui s'est relevé d'une chute et a recommencé courageusement sa routine olympique; Annie Archambault, qui humanise les personnes en situation d'itinérance et favorise la cohabitation sociale; Léa Clermont-Dion, qui tend la main aux adolescents et aux adolescentes, ainsi qu'aux jeunes adultes afin de

prévenir les violences sexuelles; et Nabil Queen, qui encourage les jeunes à accepter leur identité, peu importe leur nationalité ou leur religion. Le Prix du MAMMOUTH s'étant le plus illustré à l'international a été remis à la championne olympique Summer McIntosh. Le public a été au rendez-vous : 276 000 personnes ont regardé la soirée à la télé², et nous avons vu une augmentation de près de 20 % des visionnements en ligne³.

1. Brightcove, visionnements cumulés de *Passe-Partout* du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

2. Numeris, Québec francophone, *La Soirée MAMMOUTH 2024*, auditoire cumulé 2+ des diffusions du vendredi 6 décembre à 20 h et du dimanche 8 décembre à 17 h.

3. Visionnements cumulés, Brightcove. Fêtes 2024 (7 décembre 2024 au 5 janvier 2025) par rapport aux Fêtes 2023 (8 décembre 2023 au 7 janvier 2024).



Renouvellement de l'identité visuelle de MAMMOUTH



La Soirée MAMMOUTH

Pour une deuxième année, les personnalités MAMMOUTH sont allées à la rencontre des élèves, dans les écoles, pour discuter de leur parcours relatif au geste inspirant qui leur a valu leur insigne, une façon de pousser le mouvement encore plus loin. D^{re} Dominique Tremblay et D^r Élie Boghossian ont parlé de leur passion : améliorer la qualité de vie de leurs patients ; Catherine Fournier a abordé le délicat sujet des agressions sexuelles en témoignant de sa propre expérience et de sa quête de justice ; Audrey-Lise Rock-Hervieux a inspiré les jeunes à affirmer leur identité. Les conférences MAMMOUTH des première et deuxième saisons ont été rendues disponibles sur notre plateforme vidéo et sur Télé-Québec en classe pour augmenter leur portée. Toujours sur nos plateformes numériques, les capsules de *MAMMOUTH Hebdo* ont réuni des personnalités aimées des jeunes comme Claudia Bouvette, Chloée Deblois, Mégan Brouillard, Irdens Exantus et plusieurs autres. Par des sketches, des entrevues, des prestations musicales, des portraits et des tables rondes, ces capsules continuent de donner la parole aux jeunes sur des sujets qui leur tiennent à cœur.



En quelques chiffres

En moyenne chaque semaine, entre avril 2024 et mars 2025, **287 000 jeunes** de 2 à 11 ans ont regardé Télé-Québec, soit **35 % des enfants québécois**. Durant les heures de programmation destinées au jeune public à l'automne 2024, Télé-Québec s'est encore positionnée comme la chaîne jeunesse préférée des enfants, avec une part d'écoute de **21,6 % auprès des 2 à 11 ans**⁴.

Entre avril 2024 et mars 2025, **18,9 millions de visionnements** cumulés des contenus jeunesse ont été enregistrés sur toutes les plateformes numériques⁵, ce qui démontre bien l'importance de diversifier les supports où proposer nos contenus au jeune public et aux familles.

4. Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril au 11 août 2024 et du 2 septembre 2024 au 31 mars 2025, enfants 2 à 11 ans. Portée hebdomadaire 1 minute.

5. Brightcove, total de visionnements jeunesse du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Une marque jeunesse renouvelée et rajeunie

On le sait, les jeunes publics consomment en grand nombre leurs contenus préférés sur les écrans connectés et sur diverses plateformes numériques étrangères pas toujours adaptées à leurs besoins et sur lesquelles les contenus d'ici sont peu présents. Afin de rejoindre ces publics là où ils se trouvent, sans sacrifier la qualité de contenu télé-québécoise si chère aux familles du Québec, nous avons en 2024-2025 amorcé de grands changements concernant notre marque jeunesse pour en augmenter non seulement la notoriété, mais aussi la visibilité.

Des pastilles éducationnelles : de précieuses alliées pour les parents!

Qu'il s'agisse des compétences sociale, affective, motrice, langagière ou cognitive, toutes ces sphères du développement des enfants tirent profit des contenus que Télé-Québec propose. Les parents québécois connaissent bien notre mission éducative, mais manquent parfois de temps pour évaluer les contenus consommés par leurs enfants. Afin qu'ils reconnaissent bien la démarche pédagogique soigneusement réfléchiée par Télé-Québec, des identifiants visuels ont été ajoutés dès l'automne 2024 à nos émissions jeunesse afin de distinguer les différentes compétences visées par chaque contenu. Grâce à des pastilles aux couleurs éclatantes et à des visuels distinctifs, les sphères de développement sollicitées sont plus faciles à reconnaître, tant pour les enfants que pour leurs parents, sur notre plateforme, notre application, via l'univers immersif Coucou et en ondes.

Les compétences mises en valeur dans nos contenus jeunesse sont les suivantes : le développement affectif, le développement cognitif, le développement langagier, le développement moteur et physique, ainsi que le développement social. Télé-Québec respecte les étapes de l'évolution des enfants, ce qui leur permet de grandir tranquillement en suivant leurs envies et leurs préférences. Nos contenus les accompagnent au quotidien dans leurs apprentissages, et Télé-Québec apparaît dès lors comme une alliée des parents.



Encore plus de contenus en ligne

Parallèlement à ces changements, nous avons augmenté le volume de contenus sur notre plateforme et notre application numériques, puisqu'il s'agit d'un moyen de consommation très populaire chez la majorité des familles québécoises. En 2024-2025, de nombreux nouveaux épisodes de séries connues et appréciées des enfants, dont *Passe-Partout*, *Dora*, *La Pat'Patrouille*, *Grizzy et les lemmings*, *Barbapapa*, *Les Schtroumpfs 3D* et *Robocar Poli*, ont enrichi notre offre numérique. Ces séries phares servent de locomotive pour

faire découvrir d'autres contenus choisis par nos équipes pour leurs qualités et leur valeur éducative. Nous continuons de faire valoir la gratuité et l'accessibilité de l'ensemble de nos contenus jeunesse, ainsi qu'un environnement sécuritaire sans publicité. L'objectif est de faire de notre écosystème numérique la destination première des familles québécoises.

Sur le terrain à la rencontre des familles

À l'occasion de la semaine de relâche scolaire, nos équipes ont été très actives sur le terrain avec la tenue de plusieurs événements familiaux qui ont permis au jeune public de rencontrer les têtes d'affiche de leurs émissions préférées et de nos nouveautés, tout en participant à des activités éducatives. Que ce soit pour un match d'improvisation devant plus de 600 personnes et mettant aux prises les vedettes de notre série *LIAM* et les étoiles de la Ligue nationale d'improvisation, pour vivre une expérience hors du commun grâce à une démonstration de cirque en 360 degrés présentée à la TOHU ou dans le Quartier des spectacles à l'occasion de Montréal en lumière, pour admirer des oiseaux de proie en compagnie de l'animatrice du *Safari de Joanie*, pour se réchauffer en faisant des exercices avec les animateurs de notre jeu *Hiveraganza*, pour s'amuser au karaoké *Passe-Partout*, pour se promener dans le petit train aux couleurs de Télé-Québec ou encore pour visionner un épisode de *L'aventure du Monde des mondes* et découvrir des secrets de tournage, le plaisir a été au rendez-vous.

Avant même la relâche, nous étions sur le terrain, proposant une activité inspirée de *L'aventure du Monde des mondes* au Biodôme de Montréal. Les jeunes et leurs familles ont été invités à effectuer des missions et à récolter des écussons au fil de leur exploration des différents écosystèmes du Biodôme. Un cahier d'activités créé sur mesure pour l'occasion a été remis à tous les visiteurs et visiteuses en janvier et en février. En tout, 25 000 cahiers ont ainsi été distribués. Les trois interprètes principaux de la série étaient également sur place un samedi de janvier pour rencontrer leur public.

Au cours de l'année, nous avons été présents à la Maison symphonique de Montréal pour présenter deux fois le concert familial *Le Petit Prince*, avec l'Orchestre Métropolitain, devant



des salles comblées, touchant ainsi jusqu'à 6 000 spectateurs et spectatrices. Nous étions aussi au Grand Théâtre de Québec pour présenter le concert *L'eau et le feu : Génial!* avec l'Orchestre symphonique de Québec devant un auditoire de plus de 2 500 personnes.

Pour nous démarquer dans l'abondante offre de contenus audiovisuels québécois, nous avons présenté en primeur des épisodes de deux de nos nouvelles séries 13 à 17 ans devant public lors d'événements tapis rouge en présence de plusieurs artistes de ces productions. *LIAM* a été lancée en décembre 2024 sur écran IMAX, et *T-REX* l'a été le même mois au Cinéma du musée. *LIAM* a également été présentée dans des écoles secondaires de Gatineau, de Sherbrooke et de Québec en présence de membres de la distribution. Au total, ces événements ont rejoint plus de 1600 personnes.



Hiveraganza

TÉLÉ-QUÉBEC : TOUJOURS HORS DU COMMUN

C'est une réalité incontournable pour l'ensemble des médias québécois, canadiens et même internationaux : le public se détourne toujours davantage des modes traditionnels de consommation de contenus audiovisuels au profit du numérique. À Télé-Québec, nous avons fait le choix d'une offre hors du commun qui voyage sur tous les supports. Elle s'adresse à tous les types de publics, avec des contenus originaux tantôt décalés ou explosifs, tantôt poétiques, informatifs ou émouvants, mais toujours branchés sur le public québécois. Télé-Québec ne craint aucun sujet, elle s'aventure hors des sentiers battus et résiste à toute catégorisation, et nous l'avons encore une fois pleinement démontré cette année.

Télé-Québec affiche une part de marché de 3,1 % auprès du public francophone du Québec de 2 ans et plus, et de 3,3 % auprès des adultes de 25 à 54 ans. Notre programmation rejoint près de 3 millions de personnes en moyenne chaque semaine, soit 39 % des francophones du Québec⁶. Entre avril 2024 et mars 2025, on comptabilisait par ailleurs un total annuel de 25,2 millions de visionnements sur nos plateformes, soit en moyenne près de 2,1 millions de visionnements par mois⁷. Et c'est sans compter les 135 millions et plus de visionnements de vidéos enregistrés sur les réseaux sociaux de Télé-Québec⁸.

La campagne qui étonne, la campagne qui détonne

Il était primordial de surprendre les gens avec notre campagne 2024-2025 afin de retenir l'attention des publics et d'éveiller leur curiosité pour nos contenus. Nous avions le désir de faire des mises en scène spectaculaires pour faire voir à quel point notre programmation 2024-2025 s'annonçait diversifiée, renversante et éclatée. Plusieurs tableaux ont donc été créés : Pier-Luc Funk (*On ramassera demain*) a fait exploser une maison, Pierre-Yves Lord (*Plaza Plaisir*) a fait du scratch avec l'anneau de Saturne, Hélène Bourgeois Leclerc (*Donner l'goût*) a enduit le rocher Percé de crème fouettée, et plus encore! C'est ainsi que dans un univers de collage, des oeuvres d'art ont été créées, faisant s'animer des personnalités de Télé-Québec pour proposer des expériences exceptionnelles. Pour arriver à de tels résultats, notre équipe de création a travaillé avec l'artiste collagiste et photographe québécoise Valérie Dubuc.

Pour pousser l'expérience d'un cran et la rendre hors du commun, nous avons fait appel au jeune duo de rap composé de Sensei H et Vérone pour créer un ver d'oreille qui servirait de bande sonore à notre campagne promotionnelle et qui détonnerait par rapport aux habituelles campagnes publicitaires radio de vente de produits. Les rappeuses ont adapté

les paroles de leur chanson *Hors du commun* pour les mettre aux couleurs de Télé-Québec.

[Adapter notre chanson *Hors du commun* pour Télé-Québec fut un honneur. Je suis fière que la musique québécoise soit mise de l'avant.]

— Sensei H, artiste

Notre campagne s'est démarquée aussi bien auprès du public que des professionnels. Elle a d'ailleurs fait partie du top 10 des meilleures campagnes publicitaires du mois d'août du Grenier aux nouvelles, aux côtés de celles de grandes marques.



Consommer local, c'est aussi choisir la télévision de chez nous

Soutenir nos médias, c'est protéger notre culture et notre économie. À l'initiative de Télé-Québec, Radio-Canada et Bell se sont unies pour lancer une grande offensive multiréseau en février 2025, à la faveur d'un vaste mouvement solidaire envers les produits québécois. La campagne, soutenue par 44 signataires à travers le Canada, s'est déclinée dans de nombreux médias et sur plusieurs plateformes, y compris les réseaux sociaux, avec un message commun : Vous avez le pouvoir, soutenez vos médias.

Nous sommes plus de 8 millions de francophones au Canada et avons autant d'histoires à raconter. Vos médias, nos médias, racontent ce qui se passe chez nous, ils portent nos histoires et nourrissent notre imaginaire collectif. Ils font partie de notre identité.

— Extrait de la déclaration commune publiée le 20 février 2025

6. Numeris, Québec francophone, 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, lundi-dimanche 2 h-2 h, portée hebdomadaire 1 minute 2+.

7. Brightcove, total de visionnements grand public et jeunesse du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

8. Télé-Québec, Cuisinez, MAMMOUTH, Club Parents, La CLEF, Télé-Québec en classe, La Fabrique culturelle – vidéos sur Facebook, Instagram, TikTok, YouTube, LinkedIn, Pinterest – du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.



Des nouveautés riches et éclectiques

Les majestueux paysages québécois ont servi de toile de fond à la première saison de notre nouvelle émission *Épique*, la plus grande compétition jamais présentée à Télé-Québec. Eve Côté a mené ce jeu qui a fait s'affronter des trios téméraires dans une course contre la montre où ils ont dû braver les humeurs de dame Nature et les particularités du territoire québécois. Tournée à l'été et à l'automne 2024, l'émission a été présentée pendant douze semaines à l'hiver. *Épique* a été l'émission grand public la plus écoutée sur la plateforme vidéo de Télé-Québec à l'hiver 2025⁹. À la télé, 300 000 téléspectateurs et téléspectatrices étaient au rendez-vous chaque semaine pour suivre les aventures de leurs trios préférés¹⁰.

À mi-chemin entre le documentaire et le magazine culinaire, *Donner l'goût* nous a fait visiter le Québec par l'entremise de sa diversité culturelle. Hélène Bourgeois Leclerc a sillonné la province à la rencontre de chefs originaires du Congo, de la Syrie, de l'Inde, du Maroc, d'Haïti aussi bien que du Vietnam, de la Pologne, du Japon, de la Chine, du Mexique et du Pérou. Ils ont partagé avec nous l'histoire de leur parcours et leurs secrets culinaires.



Soirée Quiz



Une époque formidable



Kamikazes!

Avec le retour du docuréalité *Pignon sur rue*, près de trente ans après sa première saison, Télé-Québec a ouvert une fenêtre rare et intime sur le quotidien d'adultes de demain. Cette nouvelle saison a fait découvrir une génération engagée, ambitieuse, pleine d'aspirations, mais aussi profondément touchante. Arrivant à Montréal à une étape charnière de leur vie, celle de tous les possibles, des colocataires provenant de différentes régions du Québec ont partagé avec nous leurs accomplissements personnels, scolaires ou professionnels, mais aussi leurs bons coups et leurs échecs. La série a déclenché plusieurs discussions dans les médias sociaux.

Soirée Quiz est un nouveau jeu-questionnaire inspiré des soirées organisées dans les bars et les pubs ludiques un peu partout en province. Animé avec beaucoup d'humour par Tammy Verge et Antoine Vézina, le tournoi a recréé tout l'automne l'ambiance à la fois décontractée et électrisante de ces joutes populaires. Au fil des rondes, huit équipes ont répondu à des questions de culture générale dans l'espoir de repartir avec les honneurs, mais surtout avec la très convoitée Coupe Quiz. Les soirées ont été autant d'occasions d'apprendre et de développer ses connaissances générales.

Chaque semaine, à l'automne 2024, Stéphan Bureau a fait la lumière sur les bouleversements en cours dans notre société dans *Une époque formidable*. Pour en discuter, il a reçu des invités qui vivent ces changements au quotidien dans les domaines social, culturel, sportif ou politique.

L'émission a également donné la parole à des citoyens et à des citoyennes interpellés par les sujets abordés. Cette émission a grandement donné matière à réfléchir et à débattre, dans notre société de plus en plus polarisée.

« Nous vivons une époque exaltante, accélérée et pleine d'espoirs insoupçonnés. Je nous invite à faire taire notre angoisse en embrassant cette époque formidable avec tout ce qu'elle contient de matière à réfléchir, à discuter et, pourquoi pas, à rire. »

— Stéphan Bureau, animateur d'*Une époque formidable*

Nos nouveautés ont aussi laissé une large place à l'humour, toujours avec intelligence et réflexion. Ainsi, l'enquête humoristique *Le bogue de l'an 2000*, menée par Guillaume Lambert, est revenue sur le non-événement le plus fascinant de l'histoire. En compagnie de Peter de Jager, de Patrick Masbourian et de Bruno Blanchet, nous avons revécu le vent de panique qui s'emparait du monde il y a vingt-cinq ans. La série *La dernière communion*, portée par les comédiens de renom Guy Jodoin, Fayolle Jean et Jean-Pierre Bergeron, a pour sa part exploré le thème de la vieillesse avec originalité, audace et sensibilité. Grâce à des textes intelligents, à une réalisation dynamique et à une chanson thème signée FouKi, *La dernière communion* a su se démarquer dans l'industrie. La série figure dans les sélections officielles de huit grands festivals, dont les prestigieux Serielizados Fest, à Barcelone, le NZ Web Fest, en Nouvelle-Zélande, et le NYC Web Fest, à New York. *La dernière communion* a également reçu le prix Coup de cœur Fonds Bell pour les séries courtes au Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, en octobre 2024.

Les travers de notre société ont été soulignés avec mordant dans la nouvelle série à sketches *Kamikazes!* présentée à l'hiver 2025. Les scénaristes ont multiplié les clin d'oeil à la surconsommation, à l'égoïsme, à nos façons de communiquer, à la quête de la célébrité, à l'apologie du vide... Tantôt absurde, tantôt engagé ou cynique, le ton résolument caustique de *Kamikazes!* a su rejoindre une moyenne de 305 000 personnes chaque semaine¹¹.

9. Brighcove, 1^{er} janvier au 31 mars 2025.

10. Numeris, Québec francophone, 10 janvier au 30 mars 2025, auditoire cumulé 2 ans+.

11. Numeris, Québec francophone, 9 janvier au 20 mars 2025, auditoire cumulé 2 ans+.

Épique, l'émission grand public
la plus écoutée sur la plateforme vidéo
de Télé-Québec à l'hiver 2025



De garde 24/7

Premier polar teinté d'humour noir présenté à Télé-Québec, *Qui a poussé Mélodie?* a séduit la critique autant que le public. Grâce à une réalisation intelligente, à des textes décalés et à une distribution de haut calibre réunissant notamment Chantal Fontaine, Jacques L'Heureux, Catherine Chabot, Jean-Simon Leduc et Annick Bergeron, cette nouvelle fiction a revisité avec brio des réalités familiales d'aujourd'hui. La série a intrigué une moyenne de 277 000 curieux et curieuses chaque semaine¹². Dans un contexte où de nombreux parents québécois peinent à trouver un milieu de garde pour leur enfant, ceux de notre série étaient même prêts à toutes les bassesses pour conserver leurs privilèges...

« [...] l'idée super originale des scénaristes Simon Larouche et Marc Auger Gosselin regorge de potentiel. Rapidement, on embarque dans leur proposition singulière, qui nous catapulte dans un amusant travail de détective de salon. »

— Hugo Dumas, « Quand nos petits cocos sèment le chaos! », publié dans *La Presse* le 6 décembre 2024

Au printemps 2024, André Robitaille a entraîné le public à la découverte de lieux d'exception aux quatre coins du Québec. Chaque semaine, le magazine *Bien bâti* a mis en valeur la richesse et la beauté du patrimoine bâti québécois et l'importance de sa conservation, de sa restauration, de sa valeur économique et sociale, puis de l'engagement citoyen qu'il suscite.

Ces documentaires qui élargissent les horizons

Dans un monde complexe et polarisant, nos contenus documentaires ont continué de susciter les débats et d'alimenter nos réflexions aussi bien en tant qu'individus qu'en tant que société. En 2024-2025, Télé-Québec n'a pas craint de poser des questions qui peuvent choquer ni de faire des constats parfois douloureux, mais n'a pas pour autant oublié d'inspirer, d'élever, de célébrer. En tout, 5 millions de Québécois et de Québécoises ont regardé au moins un documentaire présenté sur nos ondes cette année¹³.

À l'automne 2024, le rappeur et écrivain Biz et le globetrotteur Jean-Michel Dufaux ont exploré *Notre rêve américain*, mettant en lumière la contribution méconnue de Québécois et de Québécoises à la construction des États-Unis et de leur territoire. Dans *La peur au ventre*, la documentariste Léa Clermont-Dion a tenté de comprendre comment le droit à l'avortement, considéré comme acquis, est plus fragile qu'on pourrait le croire. Dans la même veine thématique, le documentaire *Alphas* a présenté un portrait saisissant de l'ampleur du mouvement mâles alpha. Dans son enquête troublante, le journaliste Simon Coutu s'est intéressé au discours masculiniste, qui gagne en popularité auprès des jeunes.



Il a approfondi la réflexion avec des spécialistes et a mesuré les conséquences de ce phénomène à la fois grandissant et inquiétant. Le documentaire a beaucoup fait parler de lui avant même sa diffusion, les avis divergeant sur le fait d'accorder de la visibilité à des masculinistes. Devant ces opinions divisées, Télé-Québec a fait le choix de sortir de l'ombre ce courant de pensée qui gagne sans cesse en popularité, afin de mieux comprendre cet enjeu de société. Simon Coutu a expliqué sa position journalistique, qui était de mieux comprendre le phénomène, et le documentaire a trouvé écho dans de nombreux médias et dans les réseaux sociaux, générant des discussions et des prises de parole pertinentes.

« Pourquoi leur donner la parole? Parce qu'ils existent, c'est aussi simple que ça. [...] J'ai voulu m'immerger dans ce monde-là et leur tendre le micro pour tenter de comprendre – sans juger – un mouvement qui prend de l'ampleur dans la société. C'est un phénomène qui est d'intérêt public, c'est ça, mon guide. »

— Simon Coutu, journaliste et coréalisateur d'*Alphas*

12. Numeris, Québec francophone, 6 janvier au 16 mars 2025, auditoire cumulé 2 ans+.

13. Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril au 11 août 2024 et du 2 septembre 2024 au 31 mars 2025, portée cumulative 1 minute, 2 ans+.

À l'hiver 2025, le documentaire *Matimekush* a proposé une incursion intimiste dans ce village de 700 personnes adjacent à Schefferville, qui accueille depuis une dizaine d'années sur ses terres ancestrales des membres de la communauté africaine. Comment deux peuples que tout semble d'abord éloigner peuvent-ils se rejoindre? Le documentaire suit la construction, souvent difficile, de ces relations privilégiées où chacun tente à sa façon de surmonter les traumatismes de son histoire. Avec *Je suis Magpie*, nous avons fait le portrait à la fois magnifique et poétique de la rivière Magpie, cœur battant du territoire innu, au nord du Québec, et première rivière au Canada à avoir obtenu le statut de personnalité juridique, en 2021. Le documentaire *Sportives sur l'adrénaline* nous a quant à lui donné un accès inédit aux coulisses du quotidien de quatre athlètes professionnelles de haut niveau et à leur combat pour faire leur place dans un monde sportif encore loin d'être égalitaire.

De retour pour une dixième saison à l'automne 2024, *De garde 24/7*, notre série documentaire d'observation en milieu hospitalier, a continué de présenter le travail d'équipes soignantes qui répondent aux besoins urgents de la population, depuis le choc initial aux espoirs de guérison, tout en faisant preuve de compassion et d'humanité. Dix ans de *De garde 24/7*, c'est : 10 établissements à Montréal et en région, 100 protagonistes qui ont à cœur la santé et le bien-être de leurs patients, 1 pandémie, 5600 patients et membres de leur famille, 32 naissances, 47 nominations et 21 Géméaux ainsi que 6 prix remportés à l'étranger.

Nouvelle série présentée à l'hiver 2025, *Pilotes de brousse* a entraîné le public sur des territoires rarement vus à la télévision. Cette série de six épisodes nous a fait découvrir la réalité des pilotes d'Air Tunilik dans leurs différentes missions jusqu'au fin fond du Québec, immense, magnifique, sauvage et extrêmement difficile d'accès. Toujours à l'hiver 2025, la série documentaire d'observation *La fièvre des festivals* a plongé dans les histoires palpitantes des équipes qui s'activent dans les coulisses de grands événements québécois : le Carnaval de Québec, les Francos de Montréal, le Festif! de Baie-Saint-Paul et le Festival western de St-Tite, tous d'importants contributeurs à la vie culturelle québécoise. Cette incursion inédite a fait voir des univers où la passion, l'engagement et l'ingéniosité des artisans font toute la différence.

De nombreux documentaires d'acquisition provenant de l'international sont venus compléter notre offre en 2024-2025 sur une vaste variété de sujets. Parmi eux, *Enfants sous influence*, une enquête sur la vague de photos d'enfants publiées sur les médias sociaux; *Poutine et les présidents*, qui présente les affrontements du président russe avec plusieurs présidents américains (présenté à l'occasion des élections américaines); *Ma cité évincée*, qui a donné la parole à ceux et à celles

qui vivent les contrecoups de la spéculation immobilière à Montréal; et *La grande histoire du P'tit Train du Nord*, qui nous a conduits sur les rails de ce chemin de fer.

Au cours de l'année, nous avons également su nous adapter à l'actualité en présentant le documentaire *Je vous salue Pinard* dans les jours qui ont suivi l'annonce du décès de Daniel Pinard, figure importante de la télévision québécoise qui a su partager pendant de nombreuses années sa passion pour la gastronomie et les produits du terroir. Puis en diffusant une entrevue inédite de Stéphane Venne, à l'occasion du décès de ce grand auteur-compositeur québécois. L'entrevue avait été réalisée au printemps 2024 dans le cadre de notre série *Avant de partir*, en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Stéphane Venne y abordait son parcours et ses réalisations, parlait de son legs à la société et émettait ses souhaits pour l'avenir.

Une culture qui nous définit

En 2024-2025, notre public avait rendez-vous avec des artistes de chez nous. Sur les plaines d'Abraham, en juin 2024, la musique d'ici et la fierté québécoise ont vibré à l'unisson lors du *Grand spectacle de la fête nationale dans la capitale*, diffusé en direct sur nos ondes et sur nos plateformes. Fidèle partenaire et télédiffuseur officiel, Télé-Québec est heureuse d'avoir permis une fois de plus à tout le Québec de prendre part aux célébrations. Cette soirée festive menée par Mara Tremblay a offert un mariage des genres et de nombreuses collaborations inédites sous la direction musicale d'Antoine Gratton. Plus de un million de personnes ont regardé à la télévision l'une ou l'autre des diffusions¹⁴ de ce spectacle éclaté, métissé et multigénérationnel qui a vu le public, les artistes, les musiciens et musiciennes ainsi que les danseurs et danseuses célébrer la nation québécoise au son de chansons connues et de belles découvertes.

Profitant des célébrations entourant la fête nationale, nous avons proposé une programmation spécialement conçue afin de célébrer le Québec, son histoire, sa culture et ses gens. Du 17 au 24 juin 2024, spectacles, films et documentaires ont revisité nos souvenirs tout en nous invitant à jeter un regard vers l'avenir. Que ce soit avec notre série *Kebeq*, tout entière consacrée à ce sujet, ou avec les documentaires *Montréal sauvage*, sur la vie de la faune urbaine, *Qui se souvient de René Lévesque?*, sur la marque indélébile laissée par le journaliste et politicien dans notre imaginaire collectif, ou *Expo 67: Mission impossible*, sur l'aventure incroyable des personnes qui ont fait Terre des Hommes; ou avec les films *Le Survenant*, *Hochelaga, terre des âmes* et *Cruising Bar*, il y a eu de quoi célébrer! Nous avons également présenté une émission spéciale, *Pierre-Yves se souvient*, dans laquelle l'animateur Pierre-Yves Lord nous a proposé un fascinant retour dans le temps en mariant images d'archives et prestations musicales. L'émission a raconté notre histoire sous les thèmes Québec bâtisseur, Québec en famille, Kebeq autochtone, Québec à l'école, Québec jeunesse, Québec au féminin et Québec festif en créant des ponts entre les générations.

Télé-Québec s'est de nouveau jointe aux diffuseurs APTN et Radio-Canada pour présenter, pour une quatrième année, le spectacle télévisuel et musical *Le grand solstice*. Toujours aussi vibrant et rassembleur, cet événement a été l'occasion d'inviter des artistes autochtones et allochtones de talent



Avant de partir

14. Numeris, Québec francophone, 23, 24 et 28 juin 2024, auditoire cumulé 2 ans+.

pour célébrer le patrimoine, la diversité culturelle et les contributions des Inuits, des Métis et des membres des Premières Nations au Canada.

À l'automne 2024, nous avons annoncé une collaboration spéciale avec Radio-Canada pour assurer la diffusion du *Premier Gala de l'Adisq 2024*, animé par Sarahmée. En raison d'imprévus techniques découlant de l'inondation de notre principal lieu de diffusion, en août, nous avons en effet confié la présentation du gala à ICI ARTV. Cette décision unique en son genre reflète l'esprit de collaboration entre les deux diffuseurs publics, qui se sont unis afin de soutenir l'industrie musicale québécoise.

Par ailleurs, neuf grands rendez-vous culturels ont marqué l'année en nous faisant entrer dans les univers d'artistes issus de différentes sphères artistiques. En tout, 2,3 millions de Québécois et de Québécoises ont regardé l'un ou l'autre de ces événements spéciaux présentés à Télé-Québec en 2024-2025¹⁵.

À ce propos, au cours des cinq dernières années, grâce à une mesure fiscale exceptionnelle, Télé-Québec a été en mesure de promouvoir particulièrement les arts vivants, incitant ainsi le public à retourner en salle. Ce sont en tout 52 rendez-vous culturels que nous avons captés et diffusés : sorties théâtrales, soirées symphoniques, spectacles de danse et de cirque. Pour la musique uniquement, ce sont 34 spectacles réunissant 363 artistes qui ont rassemblé la population.

Pendant les Fêtes, période où la nostalgie s'invite, nous avons présenté *Les BB : Un écho éternel*, qui a attiré pas moins de 519 000 téléspectateurs et téléspectatrices¹⁶. En cette année du trente-cinquième anniversaire de la parution du premier album des BB, nous avons salué en grand l'héritage culturel de ce groupe iconique de la musique pop des années 1990. Plusieurs artistes, de Sylvain Cossette à Bleu Jeans Bleu, ont participé à l'événement.

En plein cœur de l'hiver québécois, en février 2025, nous avons invité les gens à (re)découvrir la beauté de cette saison parfois malaimée, mais qui s'inscrit pourtant dans notre identité culturelle. Avec *Mon Québec, c'est l'hiver*, nous avons bravé les éléments pour offrir un spectacle à couper le souffle. À Tremblant, lors de l'enregistrement de l'émission, il faisait -25 °C, ce qui n'a pas empêché une foule festive de danser au son de la musique de chez nous devant la plus grande scène jamais accueillie à la place St-Bernard de Tremblant. Animée par le comédien et auteur Fabien Cloutier, la fête a réuni des artistes de tous les horizons tels que FouKi, Marie Denise Pelletier, Ariane Moffatt, Mélissa Bédard et Paul Piché. Pour lancer l'événement de manière spectaculaire, plus de 100 jeunes ont chaussé leurs skis et ont descendu ensemble la pente principale de la montagne, illuminés par de petites lumières bleues. Ce sont 196 000 personnes qui ont regardé *Mon Québec, c'est l'hiver* lors de sa diffusion du 22 février 2025¹⁷, et on compte près de 9 000 visionnements sur notre plateforme¹⁸.

©victordiazlamich



Fête nationale



Pas perdus



Mon Québec, c'est l'hiver

Après avoir conquis les publics de Québec et de Montréal, le documentaire scénique *Pas perdus*, d'Anais Barbeau-Lavalette et d'Émile Proulx-Cloutier, a été présenté à Télé-Québec en septembre 2024 dans une version réinventée pour les écrans. Cette oeuvre explore notre rapport à la mémoire, à la trace que nous souhaitons laisser, et nous reconnecte à la joie de bouger et de se réunir. Toujours en septembre, la soirée musicale *Plaines de chansons*, tournée à l'été sur les plaines d'Abraham devant une foule de milliers de personnes, a souligné l'apport culturel majeur du spectacle mythique *J'ai vu le loup, le renard, le lion* en réunissant des artistes de toutes les générations, dont Hubert Lenoir, Robert Charlebois, Les Trois Accords et Diane Dufresne. En novembre, nous avons clos les célébrations du dixième anniversaire de La Fabrique culturelle en suivant Rose-Aimée Automne T. Morin sur les routes du Québec, à la rencontre d'une multitude d'artistes de tout le territoire dans *La route sera grande*. L'animatrice y a tendu le micro aux artistes et à leurs communautés pour réfléchir ensemble sur les effets du temps sur leur oeuvre et sur l'identité culturelle québécoise.

Toujours pour embrasser notre nordicité, nous avons présenté *Nunami : là où le vent chante*, un concert unique et intime au cœur d'un igloo construit expressément pour l'occasion dans le petit village d'Inukjuak. Depuis l'arrivée matinale des invités d'Elisapie à Inukjuak jusqu'aux prestations dans l'igloo, en soirée, chaque instant a été une expérience unique dont le public a pu être le témoin privilégié.

Les univers de trois artistes québécois ont également été mis à l'honneur à l'hiver 2025. *Chère Clémence*, qui a été vu par 198 000 personnes au moment de sa diffusion pour la Journée internationale des droits des femmes, a souligné la contribution de Clémence DesRochers à forger une identité québécoise par son oeuvre¹⁹. Plusieurs de nos grandes personnalités ont interprété ses monologues les plus célèbres et ses plus belles chansons pour lui rendre hommage. *Patrice Michaud : dernière escale d'un grand voyage désorganisé*

15. Numeris, Québec francophone, 9 captations culturelles, 38 diffusions entre le 19 juin 2024 et le 28 mars 2025, portée cumulée 2+.

16. Numeris, Québec francophone, 30 décembre, 1^{er}, 4 et 6 janvier 2025, auditoire cumulé 2 ans+.

17. Numeris, Québec francophone, diffusion originale du 22 février 2025, auditoire 2+.

18. Brightcove, visionnements cumulés de février à avril 2025.

19. Numeris, Québec francophone, diffusion originale du 8 mars 2025, auditoire 2+.

Pas moins de 519 000
télé spectateurs et télé spectatrices
pour *Les BB : Un écho éternel*



a permis à l'auteur-compositeur-interprète de revisiter ses plus beaux souvenirs en se promenant d'une époque à l'autre de sa vie. Enfin, *Vallière : au travers de la route* a souligné les vingt-cinq ans de carrière du chanteur Vincent Vallières. Sébastien Diaz a suivi l'artiste au fil de quatre saisons pour en brosser un portrait inédit et personnel mêlant confidences, rencontres, images d'archives et prestations musicales dans des lieux qui l'ont inspiré.

De retour pour une vingt-deuxième saison, *Belle et Bum* a présenté à l'automne 2024 sa cinq-centième émission, une fête à laquelle ont participé de nombreux artistes, dont Grand Corps Malade, Marie Mai et Claude Dubois. Incontournable rendez-vous des amateurs de musique, *Belle et Bum* a continué de faire le plein de découvertes musicales dans une ambiance électrique. Plus nécessaire que jamais, cette émission qui détient le record de longévité pour une émission de musique à la télévision constitue un apport unique à la promotion des arts. Parmi les grandes visites sur la scène cette année, notons celle de Patrick Watson, dont les présences à la télé sont rarissimes.

« Le succès de *Belle et Bum* est un vrai succès collectif. [...] Le public est au rendez-vous depuis vingt-deux ans, signe que les gens ont encore besoin de musique à la télé! »

— Normand Brathwaite, animateur depuis la toute première émission

Pour sa deuxième saison, *Plaza plaisir* a également célébré des rythmes et des sons qui font vibrer. Pierre-Yves Lord, son animateur, et des membres du groupe Valaire ont invité le public à des rencontres musicales inattendues et à des discussions étonnantes.

La culture, c'est aussi la langue et, cette année encore, nous avons offert de multiples occasions de savourer la spécificité du français québécois, avec ses mots particuliers, son histoire et ses accents. Pour une deuxième saison, *La langue dans ma poche* a fait rayonner notre langue au fil de jeux inspirés d'applications populaires et de chansons d'ici.

À l'occasion du centième anniversaire de Janette Bertrand, en mars 2025, nous avons souligné l'apport culturel et identitaire de cette grande femme de lettres. Dans une émission de *La grande messe* présentée en primeur, M^{me} Bertrand a parlé de sujets qui lui sont chers et qu'elle a abordés à de nombreuses reprises, notamment dans ses textes pour la série *Avec un grand A*. Cinq épisodes de cette série marquante et

toujours très pertinente ont par ailleurs été offerts au public sur nos plateformes. Que ce soit par la parole ou par l'écriture, Janette Bertrand a toujours dénoncé les inégalités de genre au Québec. Dans une entrevue réalisée par La Fabrique culturelle de Télé-Québec, elle est revenue sur son parcours jalonné d'embûches, mais surtout de victoires personnelles et sociales.

Des rendez-vous qui perdurent

Outre le grand nombre de nouveautés lancées en 2024-2025 à Télé-Québec, notre public a également pu retrouver ses émissions chouchous, dont *Génial!*, avec sa quinzième saison à l'antenne, qui a célébré en grand avec une 2500^e expérience, présentée en janvier 2025. Ces émissions continuent de prouver année après année que longévité peut aussi rimer avec créativité et nouvelles idées. Par ailleurs, à l'hiver 2025, Ricardo Larrivée a rejoint Jean-Philippe Wauthier et Rosalie Bonenfant à l'animation de *Deux hommes en or* et *Rosalie* pour une douzième saison d'entrevues éclairantes sur l'actualité.

Après le succès de leurs premières saisons, les émissions *Les temps fous* et *Pour une fois* étaient certainement très attendues. Dans *Les temps fous*, nous avons poursuivi notre voyage ludique dans le temps avec Édith Cochrane en réveillant des souvenirs et en revisitant notre perception du monde à travers les époques. L'émission continue de charmer le public : il s'agit en effet de la deuxième émission la plus regardée à l'automne 2024 à Télé-Québec²⁰. De leur côté, les personnalités invitées à *Pour une fois* ont causé surprise et émotion au fil de rencontres inédites où les sujets abordés ont été parfois sérieux, parfois loufoques. Parmi les grandes rencontres de l'automne 2024, notons celle de Véronique Cloutier et de Josée Boudreault, puis celle de Sonia Benezra et de Paul Sarasin, son ancien collègue de Musique Plus. *Pour une fois* est l'émission la plus regardée à Télé-Québec, avec une moyenne de 272 000 personnes à l'écoute le samedi, à l'automne 2024 et à l'hiver 2025²¹.

Déjà au printemps 2024, nous avons multiplié les entrevues porteuses avec la sixième saison de *Kebec*, au cours de laquelle on a jeté un regard surprenant sur le parcours de personnalités comme Mordecai Richler, Gérald Godin, Françoise Sullivan et Arthur Lamothe. Pour sa deuxième saison, *À boire et à manger* a mis le cap sur différentes régions du Québec pour aller à la rencontre de ceux et de celles qui garnissent nos tables et nos garde-manger. À *La grande messe*, Christian Bégin a continué d'amener ses invités à se

20. Moyenne de 188 000 personnes à l'écoute le vendredi, Numeris, Québec francophone, diffusion originale du vendredi 21 h, auditoire 2+.

21. Numeris, Québec francophone, automne 2024 et hiver 2025, diffusion originale du samedi 20 h, auditoire 2+.



A boire et à manger



La grande messe



Génial!



Le meilleur de la fiction internationale

Cette année, nous avons continué d'offrir à un public friand de fiction de grandes séries et de grands films provenant d'ici comme d'ailleurs. Parmi les nouveautés, *Rematch*, la première série internationale scénarisée et réalisée par Yan England, a su nous tenir en haleine. Ce thriller psychologique inspiré d'événements réels a remporté en 2024 le prestigieux Grand Prix du festival de télévision Séries Mania, à Lille, en France. *Rematch* plonge dans l'univers fascinant des échecs et de Garry Kasparov, le meilleur joueur d'échecs de tous les temps, qui affronte Deep Blue, le superordinateur d'IBM. La série politique allemande *Par tous les moyens* a pour sa part exploré le thème du militantisme écologique en posant la question : Jusqu'où est-on prêt à aller pour sauver la planète? La série danoise *Carmen Curlers*, gagnante du prix de la meilleure série européenne au Festival de la Fiction à La Rochelle, en France, en 2023, débarquait en primeur à Télé-Québec au printemps 2024, nous replongeant dans les années 1960 et explorant avec humour les origines du bigoudi électrique. La série policière allemande multirécompensée *Babylon Berlin* nous transportait quant à elle au cœur des années folles, dans la capitale allemande, pour une enquête criminelle échevelée. Cela en plus de la diffusion de nouveaux épisodes des séries *Harry Wild* et *Master Crimes*.

Au printemps et à l'été 2024, nous avons présenté plus de 130 films en tous genres, dont plusieurs primeurs qui ont réjoui un public curieux et cinévore.



confier lors d'une retraite au cœur de l'abbaye cistercienne de Rougemont. L'émission a ensuite cédé sa place à la huitième saison de *Y'a du monde à messe*, où l'animateur a tissé des liens entre ses invités dans des échanges enrichissants agrémentés de prestations musicales.

Les discussions se sont poursuivies à l'automne autour de thèmes parfois tabous (*Au-delà du sexe*), autour du patrimoine culinaire (*Curieux Bégin*), de l'alimentation saine et de saison (*Moi j'mange*), de l'économie et des finances (*L'enquête McSween*), de la consommation responsable (*Ça vaut le coût*) et de l'actualité médiatique (*Dans les médias*). Nettement plus échevelées, les conversations de la deuxième saison d'*On ramassera demain* – cette fête musicale où fiction et réalité se confondent – n'ont pas été moins intrigantes et divertissantes

Des rendez-vous cinématographiques se sont aussi succédé tout au long de l'année grâce à une programmation remplie de bijoux à découvrir et de primeurs, mais aussi de classiques provenant de plus d'une vingtaine de pays, dans des styles éclectiques. On parle notamment de films québécois, dont *King Dave*, un tour de force tourné en un plan séquence unique de quatre-vingts minutes, et d'oeuvres cinématographiques saisissantes comme *15 ans volés*, un chef-d'oeuvre sud-coréen à la fois tragédie grecque, drame shakespearien et manga à saveur de film noir, mais aussi de films d'animation comme *Interdit aux chiens et aux Italiens*, gagnant de plusieurs prix internationaux. Au total, 5,8 millions de Québécois et de Québécoises ont regardé l'un ou l'autre des films présentés à notre antenne en 2024-2025²².

22. Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril au 11 août 2024 et du 2 septembre 2024 au 31 mars 2025, portée cumulative 1 minute, 2 ans+.

Pour des Fêtes passées en bonne compagnie

Parce que les Fêtes au Québec, ça se passe en compagnie de Télé-Québec, nous avons cette année encore déployé de grands efforts pour offrir une programmation à la hauteur des attentes de tous et toutes, enfants, ados, parents, adultes solos, grands-parents! Télé-Québec est le seul média de télévision conventionnelle à avoir fait un gain en auditoire dans le groupe des 25 à 54 ans pendant la période des Fêtes 2024²³. Afin de souligner le caractère familial et rassembleur de notre programmation des Fêtes, qui offre de nombreux moments de joie et de découverte depuis plus de quarante ans, nous avons conçu une vaste campagne promotionnelle sous le thème du beau chaos, celui qu'est souvent cette période festive, mais trépidante.

La famille Tremblay-Quersain

Pendant toute la durée des Fêtes, nous avons diffusé les courts épisodes d'une série de fiction créée pour l'occasion – *Ciné-cadeau présente : le beau chaos* –, dans laquelle les membres de la famille Tremblay-Quersain se préparent pour le marathon des Fêtes. Entre emballage de cadeaux, confection de tourtières, préparation de bagages et repassage, le quotidien de cette famille n'a pas manqué de faire rire notre public. La production multiplateforme et multiformat a été présentée en ligne et en ondes, en plus d'être déclinée en publicités et en autopromotions. Elle a même servi pour la réalisation du vidéoclip de notre chanson officielle des Fêtes 2024, aussi chanson thème de la série *Le plus beau moment Ciné-cadeau*. À la fois festive et *funky*, cette composition originale signée par JS Houle et Mathieu Bouillon, avec la collaboration de FouKi, a amusé par son texte bon enfant et son rythme.

Du nouveau pour les jeunes et leur famille...

C'est pour la période des Fêtes que nous avons lancé nos grandes nouveautés familiales *LIAM* et *Hiveraganza*, qui ont pris l'antenne dès le début de décembre, faisant monter l'anticipation pour les vacances de fin d'année. La série *LIAM* a même été offerte en intégralité et en primeur sur notre plateforme audiovisuelle.

Télé-Québec a été la chaîne jeunesse préférée des enfants de 2 à 11 ans pendant les Fêtes, avec des parts de marché de 20,1 %²⁴.

Avec ses trois rendez-vous quotidiens, du 7 décembre 2024 au 5 janvier 2025, *Ciné-cadeau* a accompagné les familles du Québec pour une quarante-deuxième année avec ses classiques et plusieurs nouveautés qui ont ravi les petits et les

grands. De plus en plus de films de *Ciné-cadeau* sont accessibles en ligne, en rattrapage ou en direct. Le visionnement sur notre plateforme pendant cette période a d'ailleurs augmenté de 23 % par rapport à la même période en 2023-2024. Pour les films de *Cinéma en fête*, on parle même d'une augmentation de 120 %²⁵! Des courts et moyens métrages d'animation, ainsi que des émissions ou des séries spéciales, comme la série québécoise *Cracké la famille s'éclate* ou *Passe-Partout, Le jour de l'An*, ont complété la grille jeune public. De plus, grâce à un partenariat de longue date avec le Festival REGARD, nous avons pu proposer en ligne 10 films provenant de l'international : *Les P'tites vues en famille* du Festival REGARD.

... mais aussi pour le grand public!

Pour son dernier rendez-vous de l'automne 2024, l'émission spéciale rétrospective de *Dans les médias* a lancé la saison des bilans de fin d'année. Marie-Louise Arsenault et son équipe sont revenues sur les moments marquants de l'année dans les sphères politique et médiatique. Le 7 décembre, jour même du lancement de notre programmation spéciale, Christian Bégin et ses invités nous mettaient déjà dans l'ambiance avec une émission thématique de *Curieux Bégin* qui a su titiller notre gourmandise.

Présenté pendant les Fêtes, notre rendez-vous culturel *Les BB : Un écho éternel* a été l'émission la plus regardée à Télé-Québec pour cette période. Nos autres rendez-vous spéciaux ont également séduit de larges publics, *Belle et Bum des Fêtes* et *Y'a du monde à messe de Noël* arrivant respectivement aux deuxième et troisième rangs des émissions les plus regardées des Fêtes 2024-2025²⁶. Grâce à l'excellence de notre programmation et à une campagne promotionnelle dynamique et très colorée, 7 productions originales se sont classées cette année parmi les 10 émissions les plus populaires de notre grille des Fêtes.

Notre grand public a eu l'embarras du choix avec près de 180 films présentés en un mois. Cette grande fête du cinéma s'est déroulée tous les jours, du matin jusqu'au soir! La programmation a mis à l'honneur de nouveaux talents aussi bien que de grands noms du septième art, ainsi que des classiques autant que des primeurs, comme l'énergique nouvelle version de *West Side Story*, *L'innocent* ou *Notre-Dame brûle*, des films d'ailleurs, ou comme *La disparition des lucioles*, un film du Québec tourné au Saguenay par la jeune Karelle Tremblay.

Pour offrir encore plus de choix, nous avons téléversé une foule de nouveaux contenus sur la plateforme video.telequebec.tv et sur notre application, dont, en primeurs numériques, les séries *T-REX* et *La dernière communion*, mais aussi des exclusivités comme *Le bogue de l'an 2000* et de nombreux films.

23. Numeris, Québec francophone, Fêtes 2024 (4 semaines), du lundi au dimanche 2 h-2 h, auditoire 25-54 ans.

24. Numeris, Québec francophone, Fêtes 2024 (4 semaines), du lundi au dimanche 2 h-2 h, part de marché 2-11 ans.

25. Brightcove, nombre de visionnements cumulés sur telequebec.tv du 7 décembre 2024 au 5 janvier 2025.

26. Numeris, Québec francophone, Fêtes 2024 (4 semaines), 2 ans+.



Ciné-cadeau présente :
le beau chaos



LA DÉCOUVRABILITÉ DE NOS CONTENUS DANS UN MONDE HAUTEMENT CONNECTÉ

La part de la population qui s'informe, se divertit, bref consomme ses contenus audiovisuels via la télévision ou les médias traditionnels décline année après année. Afin de se placer sur le chemin des consommateurs et des consommatrices avec ses émissions et ses séries originales, tant pour le grand public que pour la jeunesse, Télé-Québec a multiplié en 2024-2025 les initiatives pour augmenter la visibilité de ses contenus et sa présence sur les plateformes nationales et internationales. C'est dans cette optique que nous avons déployé notre nouvelle Direction du contenu éditorial et social dès avril 2024.



Danielle Proulx

Yves Soutière
et Thomas GratonÀ quoi tu joues?
sur la plateforme TwitchEn coulisses
de *Plaines de chansons*

Une ligne éditoriale pour faire briller la marque Télé-Québec

Les équipes du contenu éditorial et social ont élaboré plusieurs projets, au cours de l'année, afin de contribuer à élargir la portée de notre offre, de nos contenus et de nos plateformes. Parmi les plus importants, mentionnons les initiatives pour faire découvrir notre plateforme vidéo grâce à l'ajout de contenus jouant la carte de la nostalgie. En réponse à un engouement croissant pour les contenus à saveur nostalgique, nous avons sélectionné cinq des émissions les plus appréciées des membres de la génération Y, maintenant devenus des parents, et les avons ajoutées à notre offre jeunesse en ligne. L'objectif est que les parents nostalgiques fassent découvrir leurs émissions jeunesse favorites à leurs enfants et qu'en visitant notre plateforme, ils découvrent notre vaste catalogue d'émissions, de séries et de films pour la jeunesse. À l'intention du grand public, et plus précisément de la génération des parents millénariaux, nous avons aussi créé des contenus originaux avec les têtes d'affiche de leurs émissions jeunesse telles que Bibi et Sophie Dansereau (*Bibi et Geneviève*), Élyse Marquis et Joël Legendre (*Enfanforme*), Danielle Proulx (*Cornemuse*) ou Yves Soutière et Thomas Graton (*Pin-Pon*). La popularité de ces contenus dans les réseaux sociaux a généré une couverture médiatique notable, avec de nombreuses mentions dans les médias locaux.

Toujours en mêlant jeunesse et nostalgie, nous avons demandé à l'humoriste Arnaud Soly et au groupe vocal *a capella* QW4RTZ de revisiter les chansons de *Passe-Partout*. Cette version revue des plus grands succès de la série jeunesse a généré beaucoup d'engagement dans nos médias sociaux.

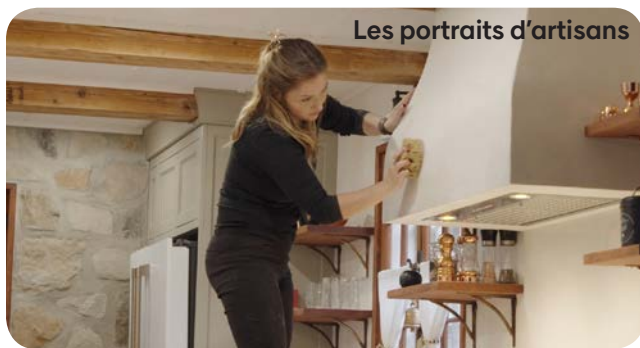
À l'automne 2024, nous avons lancé une nouvelle chaîne YouTube Télé-Québec Jeunesse afin de réaffirmer la prédominance de Télé-Québec en contenu jeunesse et son rôle de meneur dans ce domaine. Le choix de la plateforme internationale YouTube a été guidé par la grande utilisation que les

jeunes (et leurs parents) en font au Québec. Nous souhaitons ainsi leur faire découvrir notre vaste gamme de contenus et notre marque afin de les inciter à se rendre ensuite dans l'écosystème de Télé-Québec. Durant l'année 2024-2025, 4,3 millions de visionnements de vidéos ont été enregistrés sur la nouvelle chaîne YouTube Télé-Québec²⁷.

Dans le but d'aborder les enjeux relatifs à la santé mentale et à l'acceptation de soi, et afin de rejoindre les jeunes de 13 à 17 ans très présents dans les médias sociaux, nous avons conçu *Pour vrai*, une série de vidéos présentant deux jeunes qui ne se connaissaient pas, mais qui ont été réunis pour échanger sur leurs visions et leurs expériences autour de ces thématiques.

Enfin, pour faire la promotion de la deuxième saison de notre émission *À quoi tu joues?* auprès des ados, nous avons mené une offensive sur la plateforme Twitch – une plateforme de diffusion en direct principalement connue pour les jeux vidéo et que les jeunes fréquentent assidument. Nous avons travaillé de concert avec Mathieu Pellerin, influenceur connu sur cette plateforme et collaborateur de l'émission.

27. YouTube Télé-Québec Jeunesse – vidéos seulement (sans les reels ou les bandes annonces), du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.



Dans le cadre des célébrations du centième anniversaire de Janette Bertrand, en plus des publications promotionnelles pour notre programmation spéciale, nous avons réalisé du contenu original, dont une vidéo présentant les vœux de plusieurs personnalités.

Nous avons également exploré d'autres formules populaires dans les réseaux sociaux, comme l'événement de visionnage (*rewatch party*). À l'occasion de la grande finale de notre jeu d'aventure *Épique*, nous avons donc rassemblé les finalistes de l'émission pour qu'ils visionnent ensemble le dernier épisode de la saison. Nous en avons profité pour capter leurs réactions et créer un contenu dynamique destiné aux réseaux sociaux, dans le but de susciter l'excitation autour de la finale de cette nouveauté de l'hiver 2025.

Du côté du grand public, nous avons diversifié les moyens et les formats utilisés pour capter l'attention dans nos médias sociaux. Nous avons par exemple orchestré une rencontre inattendue et pleine d'humour entre deux de nos animateurs chouchous – Stéphane Bellavance et Christian Bégin – pour promouvoir deux émissions de cuisine : *Moi j'mange* et *Curieux Bégin*.

Afin de redynamiser la présence de La Fabrique culturelle lors des grands festivals partenaires à travers le Québec, une escouade sociale a été créée. Le mandat de l'escouade était d'exposer davantage les 18 à 35 ans à La Fabrique culturelle en diffusant dans les médias sociaux du contenu actuel, engageant et qui reflète la présence de La Fabrique sur le terrain.

Des contenus qui nous sortent des écrans

Parce que les façons de consommer des contenus sont aussi nombreuses que les supports qui les accueillent, nous continuons de développer notre offre en pensant à tout ce qui peut approfondir la réflexion et prolonger le plaisir de la découverte.

Ainsi, plusieurs de nos contenus documentaires comptaient également des épisodes balado. Par exemple, *Sportives sur l'adrénaline : la relève*, présenté en complément au documentaire *Sportives sur l'adrénaline*, a brossé le portrait de cinq athlètes féminines émergentes qui aspirent à l'excellence dans leurs disciplines respectives. *Notre rêve américain : le balado* poursuivait la quête de Biz et de Jean-Michel Dufaux entamée dans le documentaire *Notre rêve américain*. Au fil de rencontres avec des historiens québécois et des Franco-Américains francophiles, le balado a mis en lumière les parcours et les accomplissements de figures importantes de l'histoire franco-américaine. Pour faire suite à la diffusion de *La peur au ventre* et d'*Alphas*, nous avons fait se rencontrer leurs documentaristes Léa Clermont-Dion et Simon Coutu. Dans le balado *Sur le fil*, ils ont échangé sur les réalités surprenantes vécues sur le terrain, puis sur leur travail de recherche. La discussion a été présentée sur notre chaîne YouTube pour rejoindre les jeunes qui consomment beaucoup de contenus sur cette plateforme. *Pilotes de brousse : le balado* a proposé un voyage jalonné par cinq catastrophes qui ont marqué le monde du pilotage de brousse au Québec. La passionnée d'aviation Anik Jean nous a accompagnés au fil d'histoires



fascinantes qui démontrent bien les dangers du métier de pilote de brousse ; un bon complément à notre série documentaire. La réalité a rencontré la fiction dans *La dernière communion : le balado*, qui a présenté six personnes âgées de 50 à 90 ans qui ont décidé de changer de vie. Ce balado poursuivait l'exploration du thème abordé par la comédie dramatique du même titre et racontant l'histoire de trois religieux au moment où ils quittent l'Église.

Nous avons également offert plusieurs contenus complémentaires aux histoires présentées dans le magazine *Bien bâti* et qui se sont retrouvés à la télé en tant qu'interprogrammes ainsi que sur nos différentes plateformes (le web, l'application, les médias sociaux et Télé-Québec en classe), chacun dans un format condensé de quelques minutes. Dans *Les visites privilégiées*, des artistes ont pu entrer dans un bâtiment qu'ils ont toujours rêvé d'explorer, nous permettant par la même occasion de découvrir des endroits auxquels nous n'aurions pas eu accès autrement. Disponible pour le milieu scolaire sur la plateforme éducative Télé-Québec en classe, mais aussi offerte au grand public, la collection de capsules *Les portraits d'artisans* a fait voir le travail technique et le savoir-faire d'artisans spécialisés en bâtiments patrimoniaux : plâtrier d'ornementation, forgeron d'art, ferblantier, ébéniste, peintre-décorateur et charpentier. Puis, principalement diffusés sur les médias sociaux, des segments infographiques de type Palmarès et Saviez-vous que portant sur le patrimoine bâti québécois ont complété la série *Bien bâti*.

En plus de la tournée du spectacle *Coucou Passe-Partout*, qui s'est poursuivie en 2024-2025, nous avons continué d'encourager la créativité des tout-petits et de stimuler leur imagination grâce à un nouveau jeu interactif, *Les petits spectacles de Passe-Partout*. De la création de leur personnage à leur prestation dans la discipline de leur choix, ce nouvel univers des plus fantaisistes fait appel à l'inventivité des enfants tout en favorisant la prise de décision en autonomie.

Un nouveau centre de presse

En juillet 2024, nous avons lancé un tout nouveau centre de presse à l'intention des journalistes et des autres membres des médias, mais également accessible au grand public. Avec ce nouveau centre de presse plus adapté à nos besoins et à ceux des médias d'aujourd'hui, nous pouvons notamment partager du matériel multimédia concernant nos contenus, dont des photos et des vidéos (bandes-annonces, extraits, etc.). Nos contenus y sont mieux mis en valeur grâce à une navigation simplifiée et à un graphisme plus moderne et plus attractif. Une attention toute particulière a été portée au référencement et à l'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO). Le succès est tel que le centre de presse s'affiche régulièrement parmi les premiers résultats lors d'une recherche sur des sujets abordés dans notre programmation. Comme le nombre d'utilisateurs le prouve, ce nouveau site est une réussite, plus de 150 membres des médias ayant choisi de se créer un profil afin de profiter de tous les avantages du site. Le développement du centre de presse s'est poursuivi tout au long de 2024-2025.

Les activités de Télé-Québec en classe

Grâce à Télé-Québec en classe, nous offrons au milieu scolaire un accès à la collection de vidéos éducatives de Télé-Québec, y compris des contenus qui ne se trouvent plus sur d'autres plateformes, car seuls les droits éducatifs sont encore en vigueur. La production et l'acquisition de quelques contenus originaux permettent aussi de répondre à des besoins particuliers du milieu de l'éducation.

Parmi les productions originales financées en partie par Télé-Québec en classe au cours de la dernière année, notons la troisième saison du balado *Empreinte numérique*, produit en collaboration avec l'organisme Printemps numérique pour les élèves du secondaire, ainsi qu'une nouvelle saison de la série animée *Les mots de Cali* (visant cette fois à développer le vocabulaire mathématique). Télé-Québec en classe a aussi fait l'adaptation québécoise d'une série d'animation française sur la sexualité : *Sexotrucs*.

À ces productions se sont ajoutées cinq nouvelles trousse de littérature pour l'éducation préscolaire. Elles portent sur des livres d'auteurs et d'autrices d'ici et sont lues par des comédiens et des comédiennes de différents horizons. Le jeu y est à l'honneur; une belle façon de faire découvrir la littérature jeunesse québécoise aux jeunes. De plus, chaque trousse est accompagnée d'une vidéo exclusive pour développer le vocabulaire des enfants en compagnie des personnages de *Passe-Partout*. Par ailleurs, deux capsules ont été produites afin d'apprendre aux élèves du secondaire à prendre des notes.

Conformément au mandat confié à Télé-Québec par le ministère de l'Éducation et qui vise notamment à proposer du contenu pour tous les niveaux scolaires et dans toutes les disciplines, divers contenus ont aussi été acquis, dont les séries *Les super-pouvoirs du vivant*, *Luz et les Sonidos* et *Edmond et Lucy+*, mais aussi la série de courtes capsules historiques *Pompéi, sur les traces des Romains*. En collaboration avec Savoir média, nous avons acquis les séries *Dehors l'école*, *Créatures microscopiques* et *De la scie au bistouri*. Nos partenariats nous ont également permis d'amener plusieurs contenus sur la plateforme, dont : *Nos Géants* (Fondation Lionel-Groulx), *L'Adisq à l'école* (L'Adisq), des fiches pédagogiques créées par CultureÉducation et les capsules *Culture et moi*, de Compétence Culture.

De plus, afin de répondre à des demandes du milieu scolaire, nous avons obtenu les droits pour le film *Charlotte a du fun*, aux fins de l'éducation sexuelle en 5^e secondaire, ainsi que pour le documentaire *Gabrielle Roy, les chemins de l'écriture*. Nous avons également amené la série documentaire *Jouer dur*, qui n'était plus disponible pour le grand public, mais dont les droits éducatifs étaient encore actifs.

Télé-Québec en classe continue la publication mensuelle de son infolettre. Celle-ci est destinée au personnel enseignant de l'éducation préscolaire et du primaire. Elle propose des inspirations pédagogiques pertinentes selon les grandes thématiques de l'année. En mars 2025, elle était envoyée à plus de 8670 personnes.

Télé-Québec en classe a une nouvelle porte-parole depuis l'automne 2024; il s'agit de Fabiola Nyrva Aladin, qui était la personne toute désignée pour ce rôle. En effet, avant de se consacrer à sa carrière d'actrice, Fabiola a été enseignante de français au secondaire. Elle a notamment contribué à faire connaître notre offre au personnel enseignant et aux professionnels du milieu de l'éducation dans une campagne promotionnelle comprenant du temps d'antenne à



Télé-Québec, de l'affichage près des écoles, des bannières web ciblées pour le personnel enseignant ainsi qu'une offensive sur les réseaux sociaux.

Autre gros projet sur lequel l'équipe a travaillé cette année, le carnet d'observation du *Safari de Joanie*, qui existe en deux versions. La première, déposée sur la plateforme, est destinée à une utilisation en classe et permet aux élèves de noter leurs observations durant le visionnement d'un épisode. La deuxième, imprimée et distribuée au cours d'événements, permet aux élèves de noter les observations qu'ils effectuent lors de leurs randonnées et balades dans la nature. Quelques centaines de carnets ont été distribués par Joanie en personne durant le festival Montréal en lumière.

Enfin, au 31 mars 2025, la plateforme Télé-Québec en classe proposait des inspirations pédagogiques sous la forme de courtes « pistes » pour plus de 5000 contenus différents. Des guides pédagogiques complets ou des fiches complémentaires étaient aussi offerts pour plus de 3000 contenus. La communauté de Télé-Québec en classe, c'est plus de 49 000 abonnés à notre page Facebook. Nos publications y rayonnent grâce à nos interactions avec de nombreux groupes d'enseignants et d'enseignantes. Télé-Québec en classe est également active sur Instagram (plus de 1300 abonnés) et, plus récemment, sur LinkedIn (plus de 400 abonnés).

Télé-Québec en classe en quelques chiffres

En 2024-2025, la plateforme Télé-Québec en classe a reçu près de **411 000 visiteurs**²⁸.

En tout, **955 000 sessions** cumulées en 2024-2025 ont été enregistrées sur la plateforme de Télé-Québec en classe.

Télé-Québec en classe a compté près d'**un demi-million de visionnements** cumulés cette année (du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025)²⁹.

Au total, les guides pédagogiques disponibles sur la plateforme Télé-Québec en classe ont été téléchargés **34 600 fois** au 31 mars 2025³⁰.

28. Google Analytics 4 : Utilisateurs et sessions pour le compte enclasse.telequebec.tv (du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025).

29. Brightcove, compte Télé-Québec en classe, 448 300 visionnements cumulés (du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025).

30. Looker Studio – Télé-Québec en classe. Tableau « Nombre de téléchargements par type de document » (du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025).

Sur le terrain

Afin de faire connaître sa plateforme aux enseignants et aux enseignantes, l'équipe de Télé-Québec en classe a participé à 22 événements et congrès au cours de la dernière année, dont le congrès de l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec (AESTQ), où Martin Carli a animé une conférence, et le congrès de l'Association québécoise des enseignantes et des enseignants du primaire (AQEP), où nous avons distribué 2000 carnets d'observation du *Safari de Joanie*.

L'équipe de Télé-Québec en classe a fait plusieurs présentations auprès de centres de services scolaires et d'établissements d'enseignement. Par exemple, elle a eu l'occasion, en octobre 2024, de faire découvrir sa plateforme à plusieurs étudiants et étudiantes du programme de français langue seconde de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) dans le cadre d'un cours d'élaboration de matériel didactique.

Le 25 janvier 2025 a eu lieu la deuxième Conférence TEDx Ville Marie ED organisée par Créativité Québec, à la Place des Arts. Sur le thème « Dépasser les frontières », ces conférences inspirantes, dont certaines sont présentées par des jeunes, se voulaient encore une fois une occasion de repenser l'éducation de façon positive. Partenaire platine éducation de l'événement, Télé-Québec en classe a présenté une conférence de Jean-Philippe Baril Guérard, en plus de tenir un stand où une équipe a échangé avec les participants et participantes, qui ont pu essayer l'expérience de réalité virtuelle en 360 degrés *Anticosti : s'immerger dans la grandeur*, de La Fabrique culturelle. Nous avons aussi profité de l'occasion pour présenter une bande-annonce créée spécialement pour cet événement. Celle-ci regroupait plusieurs de nos contenus phares : *MAMMOUTH*, *MAMMOUTH Hebdo*, *Les conférences MAMMOUTH*, *On parle de sexe*, *On parle de santé mentale*, *Bleu*, *À quoi tu joues?* et *Trop sketch*.

La CLEF – présente pour les milieux communautaires et scolaires

À l'automne 2024, le ministère de l'Éducation a réitéré son soutien au projet La CLEF – Compter, Lire et Écrire en famille, un projet d'alphabétisation familiale, en prolongeant son mandat de trois ans. Ce nouveau contrat permettra à Télé-Québec de continuer à soutenir les familles québécoises, et au projet, de fêter son dixième anniversaire en 2028.

Avec ce projet, Télé-Québec déploie toute son expertise en matière d'éducation, de jeunesse et de famille pour soutenir les parents d'enfants âgés de quatre à huit ans, les organismes communautaires, les familles et les acteurs du milieu de l'éducation qui souhaitent outiller les parents de leurs élèves.

Depuis son lancement, en 2018, La CLEF est devenue une référence tant dans le milieu de l'alphabétisation que dans les milieux communautaires et scolaires.

À l'automne 2024, l'équipe de La CLEF a eu le privilège de participer à deux événements majeurs dans le monde communautaire : la Rencontre nationale de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) et la Rencontre nationale de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ). Ces événements, qui ont eu lieu à Québec et à Drummondville, nous ont permis de rencontrer plus de 550 participants et participantes, et plus de 300 organismes de partout au Québec.

À titre de partenaire, La CLEF a offert aux congressistes un spectacle de l'humoriste Mathieu Cyr sur le thème de la famille. Mathieu est l'un des complices du projet dont les capsules humoristiques sur la parentalité sont largement utilisées par les organismes auprès des parents.



Mathieu Cyr

En vue de notre participation à la rencontre de la FQOCF, nous avons développé un encart publicitaire pour faire découvrir La CLEF aux familles et un nouveau jeu, Les défis. Ce jeu a été conçu pour relever 48 défis ludiques pour inciter les enfants à compter, à lire et à écrire. Lors de l'événement, pas moins de 4000 exemplaires du jeu ont été distribués. Un cadeau qui tombait à point à l'aube des célébrations du temps des Fêtes organisées par les organismes pour les familles. En plus des 4000 copies offertes au cours de la rencontre, 1400 jeux ont été envoyés aux quatre coins du Québec.

En 2024-2025, La CLEF est aussi allée à la rencontre des familles de partout au Québec en présentant 15 vidéos *Heure du conte* en direct sur Facebook, un moment de lecture privilégié en famille et une rencontre magique avec des créateurs d'ici. Plusieurs recherches ont démontré que l'exposition à la lecture est un facteur qui contribue à la réussite scolaire.

Notre communauté Facebook compte maintenant plus de 59 000 membres engagés à qui nous proposons semaine après semaine des capsules vidéo, des trucs, des astuces, des jeux, des concours ainsi que des conseils simples et efficaces pour les aider au quotidien dans leur rôle de parent. Plusieurs listes thématiques spécialement pensées pour les parents ont été déployées cette année sur notre site laclef.tv, une belle façon de revaloriser nos contenus.

En 2024, nous avons créé des versions écourtées de nos vidéos existantes. Cette démarche visait à revaloriser nos contenus, à les adapter aux besoins des parents et aux exigences des plateformes de réseaux sociaux, et à favoriser leur découvrabilité. Ces nouveaux formats ont eu un succès instantané et ont enregistré des performances exceptionnelles. Quatre capsules ont été vues plus de 700 000 fois chacune, cinq capsules ont été vues à plus de 100 000 reprises, et plusieurs autres ont des dizaines de milliers de vues.

Les retombées positives de ce projet sont nombreuses et démontrent clairement son importance, tant pour les parents que pour les milieux communautaires et scolaires.

Rayonnement national et international de nos contenus

Parce qu'elle aborde une vaste variété de sujets et d'enjeux profondément humains, notre programmation voyage au-delà de nos frontières. Plusieurs de nos contenus se sont d'ailleurs démarqués, dont notre fiction *La dernière communion*, en sélection officielle au NYC Web Fest (États-Unis), au Serielizados Fest (Espagne) et au NZ Web Fest (Nouvelle-Zélande) en 2024.

Nos contenus voyagent notamment grâce à TV5MONDE, qui rejoint près de 364 millions de foyers dans 198 pays. En août 2024, nous annonçons que notre jeu-questionnaire sur le français *La langue dans ma poche* allait être diffusé à l'international dès octobre de la même année, dans le cadre d'une entente entre Télé-Québec et TV5MONDE. L'intérêt suscité par *La langue dans ma poche* et son rayonnement à l'international représentent une belle réussite pour Télé-Québec, mais aussi pour le ministère de la Langue française, qui a vu et reconnu le potentiel de l'émission et s'est associé avec nous pour une production et une diffusion sur deux ans.

En 2024-2025, TV5MONDE a acquis les droits de diffusion de nombreux contenus pour la jeunesse, dont *Hiveraganza*, *Passe-Partout*, *Luka et Léo*, *Drazilion*, *Ta vie sans ça* et *L'aventure du Monde des mondes*. Nos documentaires et séries documentaires ont également été présentés dans les réseaux de TV5MONDE, notamment *Bien bâti*, *Adonis*, *La peur au ventre*, *Notre rêve américain*, *Police en service* et *180 jours*. Notre culture a pu résonner à travers la francophonie avec *Le grand spectacle de la fête nationale dans la capitale*, *Boucar et le Magtogoek*, *Isabelle Boulay – Le chant des possibles* et *Contact*, entre autres. TV5MONDE a aussi diffusé en 2024-2025 des contenus de La Fabrique culturelle, dont

Saveurs : à la rencontre des cuisines autochtones et plusieurs capsules mettant en valeur la culture et l'artisanat québécois, ainsi que la beauté de nos régions.

Nos contenus sont également offerts aux clientèles de Bell, de Tou.tv Extra, de Telus et de Vidéotron par l'entremise de leurs plateformes de diffusion vidéo sur demande (télé, web, application mobile). En 2024-2025, nombreux ont été nos contenus qui ont bénéficié de cette visibilité supplémentaire, dont nos grands rendez-vous culturels *Pas perdus*, *Vallière : Au travers de la route*, *Nunami : là où chante le vent* et *La route sera grande*, nos documentaires *Je suis Magpie*, *Notre rêve américain*, *Alphas* et *La peur au ventre*, nos séries *De garde 24/7*, *Kebec*, *Pilotes de brousse* et *La fièvre des festivals*, nos contenus jeunesse *L'aventure du Monde des mondes*, *Drazilion*, *Le safari de Joanie*, *Passe-Partout*, *Luka et Léo*, *La soirée MAMMOUTH* et *À quoi tu joues?*, ainsi que nos nouveautés, dont *Donner l'goût*, *Épique*, *Pignon sur rue*, *Soirée Quiz*, *Une époque formidable* et *LIAM*.

En novembre 2024, le milieu des médias jeunesse était réuni au Centre PHI pour la conférence sur les enfants, les jeunes et les médias de l'Alliance Médias Jeunesse. Télé-Québec en était un commanditaire. Notre vice-présidente aux contenus, Nadine Dufour, a participé à une discussion autour de notre série documentaire *Être ado*, une belle façon de présenter l'expertise de Télé-Québec en matière de contenus pour la jeunesse.

Notre expérience en 360 degrés *Anticosti : s'immiscer dans la grandeur* a pour sa part voyagé en Acadie et à l'international grâce à nos partenariats avec La Maison du Québec à Saint-Malo, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le ministère du Conseil exécutif. L'expérience était aussi au Sommet de la Francophonie, à Villers-Cotterêts, en France, en octobre 2024.



Je suis Magpie



Conseils d'administration, jurys et comités

Conseils d'administration, jurys et comités auxquels siègent les membres de la direction générale de Télé-Québec

En 2024-2025, plusieurs membres de la direction générale de Télé-Québec ont représenté la Société en siégeant à différents conseils d'administration, jurys et comités d'organismes, d'entreprises et de sociétés québécoises et internationales.

Marie Collin

Présidente-directrice générale

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration d'Alloprof
Membre du conseil d'administration de TV5MONDE
Membre du conseil d'administration de TV5 NUMÉRIQUE

COMITÉS

Vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics
Présidente du comité de distribution et de commercialisation internationale de TV5MONDE
Membre du Bureau de direction des Médias francophones publics (MFP)

Mélanie Charette

Vice-présidente aux ressources humaines

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de Savoir média

COMITÉ

Membre du comité de développement et des ressources humaines des Médias francophones publics (MFP)

Nadine Dufour

Vice-présidente aux contenus

COMITÉ

Membre du conseil de coordination des Médias francophones publics (MFP)

Dominic Gourgues

Vice-président et secrétaire aux affaires juridiques et corporatives

COMITÉ

Membre du comité des affaires juridiques des Médias francophones publics (MFP)

Sébastien Labbé

Vice-président aux technologies, au numérique et aux opérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de l'Institut national de l'image et du son (INIS)

Martin Picard

Vice-président aux finances et à l'administration

COMITÉ

Membre du Conseil national de l'audiovisuel (CNA)

Marie-Claude Robichaud

Vice-présidente à la stratégie multiplateforme, à la recherche et à l'innovation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de La nouvelle place, projet de réseau social coopératif sans but lucratif

COMITÉ

Membre des commissions numérique, programmation et recherche des Médias francophones publics (MFP)

Nicole Tardif

Vice-présidente aux communications, à l'image de marque et aux affaires gouvernementales

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration de Savoir média

COMITÉ

Membre du comité de la responsabilité sociale des entreprises des Médias francophones publics (MFP)

LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS : UNIQUE, IMMENSE ET... À DÉCOUVRIR

En 2024-2025, nous avons plus que jamais parcouru le Québec, depuis le centre jusqu'à ses régions les plus éloignées. Le territoire, ses ressources et ses paysages ont été mis en valeur dans de nombreux contenus présentés à Télé-Québec. Que ce soit son patrimoine culinaire, culturel ou architectural, ses talents, son histoire ou ses richesses naturelles, le territoire québécois a été la vedette de notre programmation de cette année.

Du nord au sud

Le voyage a commencé dès l'automne avec *La route sera grande*, dont les tournages ont transporté le public des îles de la Madeleine à l'Abitibi-Témiscamingue, en passant par l'île d'Anticosti, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Montréal et la Montérégie. L'animatrice Rose-Aimée Automne T. Morin a rencontré sur sa route une multitude de personnes qui façonnent le paysage culturel de leur région. Les équipes de tous les bureaux régionaux de Télé-Québec ont contribué à la réalisation de cette production.

Avec *Épique*, ce sont les parcs et les centres nature qui ont volé la vedette. Avec des équipes provenant de la Montérégie, des Laurentides, de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord, l'émission a fait parcourir le Québec au fil d'épreuves plantées dans les décors majestueux de notre province. Les équipes se sont notamment donné rendez-vous au Massif de Charlevoix, à l'île Quarry sur la Côte-Nord, à Kenauk Nature en Outaouais, au Cap Jaseux au Saguenay, ainsi qu'au parc de la rivière Batiscan en Mauricie. Dernier arrêt sur leur route : la Gaspésie, pour la grande finale de la compétition.

Nouveauté du printemps 2024, la première saison de *Bien bâti* a mené à la découverte de lieux d'exception aux quatre coins du Québec, de Montréal à la Capitale-Nationale en passant par l'Estrie, le Saguenay et la Beauce, tandis que le magazine *Donner l'goût*, tourné à l'été et à l'automne 2024, nous a fait voyager par la gastronomie de Carleton-sur-Mer à Chelsea, puis de Montréal à Rimouski, à la rencontre de chefs venus d'ailleurs pour marier leurs traditions culinaires aux nôtres. Notre magazine *À boire et à manger* nous a quant à lui fait rencontrer des personnes passionnées qui nourrissent le Québec et font vivre nos régions. Depuis une ferme de haricots en Montérégie jusqu'à

une fabrique de sel sur la Côte-Nord, en passant par une cabane à sucre en Mauricie, une fromagerie en Estrie et une ferme de champignons au Saguenay, cette deuxième saison nous aura donné envie de découvrir les nombreux produits québécois.

Nous avons également voyagé musicalement en compagnie de Vincent Vallières. Dans *Vallières : Au travers de la route*, nous avons suivi l'auteur-compositeur-interprète au fil des saisons dans sa tournée de spectacles. Véritable carte postale de notre territoire, ce grand rendez-vous culturel a été l'occasion de parcourir le Québec, avec ses forêts, ses couchers de soleil, ses montagnes, ses côtes inspirantes et ses villages pleins de charme. La série *La fièvre des festivals* nous a fait entrer dans les coulisses de grands événements culturels ancrés dans l'identité et le territoire québécois : le Carnaval de Québec, le Festival western de St-Tite, le Festif! de Baie-Saint-Paul et les Francos de Montréal. Grâce à notre captation de la soirée musicale grandiose et historique *Plaines de chansons*, qui a fait vibrer des milliers de spectateurs et de spectatrices sur les plaines d'Abraham, à l'été 2024, nous avons permis à des milliers d'autres personnes d'assister à ce moment unique. Pour ancrer notre hiver dans le territoire, nous avons choisi de tourner notre grand spectacle hivernal *Mon Québec, c'est l'hiver* à Tremblant, au pied de la montagne, donnant ainsi à voir la beauté de nos paysages enneigés. Et avec le rendez-vous culturel *Nunami : là où le vent chante*, nous avons fait l'expérience inoubliable du Grand Nord québécois.

« Tourner dans le Nord, c'est : lâcher prise, vivre le moment présent, construire un espace créatif inclusif afin de mettre en lumière toute la poésie du Grand Nord. »

— Christian Lalumière, réalisateur de *Nunami*

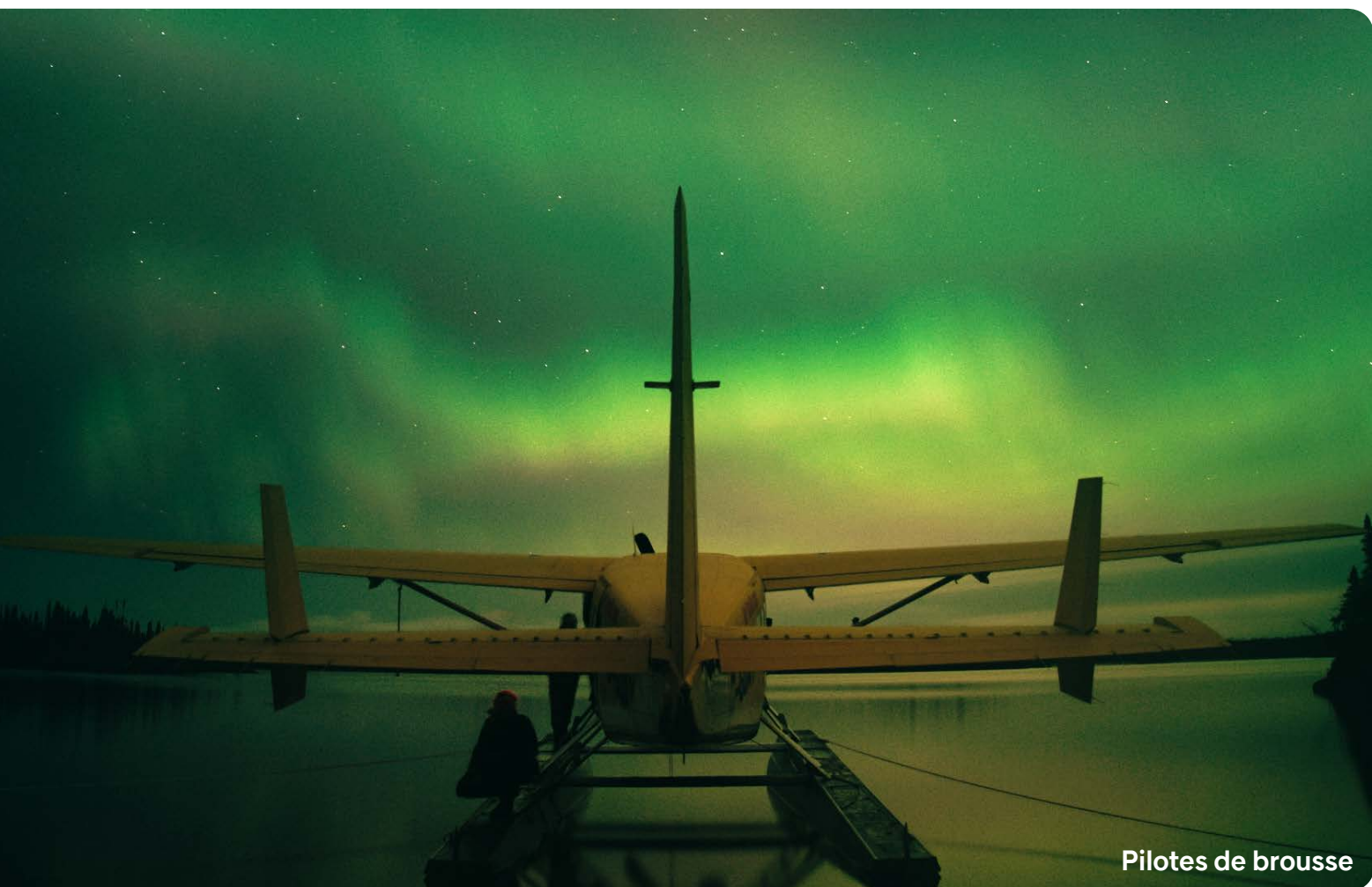
L'hiver était aussi à l'honneur dans notre jeu *Hiveraganza*, filmé dans les Laurentides avec des équipes de jeunes provenant de 45 écoles de partout au Québec. De son côté, l'équipe du *Safari de Joanie* a parcouru le territoire québécois à pied, en kayak, en bateau et même en avion afin de rapporter les plus belles images de notre faune et de nos écosystèmes, allant même jusqu'aux îles Mingan. Les animateurs de *Luka et Léo* se sont promenés au Québec, à la recherche de réponses aux nombreuses questions des jeunes, depuis la Beauce jusqu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean en passant par les Laurentides, la Mauricie, la Capitale-Nationale, Charlevoix, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et le Bas-Saint-Laurent. Dans la série *MAMMOUTH Hebdo*, nous avons rencontré des jeunes très inspirants, dont un agriculteur de 17 ans, en Estrie, qui souhaite reprendre la ferme laitière familiale, une géographe, sur la Côte-Nord, ainsi qu'un entrepreneur, au Lac-Saint-Jean, qui a transformé une ancienne église en un lieu unique qui abrite une sandwicherie, une crèmerie, une fabrique de bagels et un petit hôtel.



La route sera grande



Nunami : là où le vent chante



Pilotes de brousse

Des documentaires pour comprendre les réalités régionales

Pour sa dixième saison, notre série documentaire *De garde 24/7* s'est déplacée en région. Au fil de trois émissions tournées à Kuujuaq et à Sainte-Agathe-des-Monts, nous avons pris le pouls de la médecine en région, où le personnel doit composer avec l'éloignement et des ressources plus limitées. La caméra s'est aussi invitée à bord de l'avion-ambulance de l'EVAQ (Évacuations aéromédicales du Québec), qui prête main-forte aux équipes de soin des quatre coins de la province lorsqu'elles arrivent au bout de leurs ressources.

Grâce à *Pilotes de brousse*, nous avons pu contempler l'immensité du territoire et son caractère grandiose et sauvage du haut des airs. À bord des avions d'Air Tunilik, notre public a eu accès à l'arrière-pays où les routes ne se rendent pas, mais où vivent toujours des communautés. Avec le documentaire *Matimekush*, présenté en première mondiale à la soirée de clôture du Festival CinÉSEPT de Sept-Îles, le 9 février 2025, nous avons passé une année au nord du 55^e parallèle. Dans *La grande histoire du P'tit Train du Nord*, nous avons revécu l'histoire de ce chemin de fer mythique depuis son implantation par le curé Labelle jusqu'à sa transformation en parc. Le documentaire *Je suis Magpie* a quant à lui brossé le portrait de la toute première rivière au Canada à obtenir le statut de personnalité juridique. Grâce à des images impressionnantes, cette oeuvre plonge au cœur de la biodiversité de la rivière Magpie, qui coule sur plus de 280 kilomètres depuis le nord du Québec jusqu'au Saint-Laurent.

Les activités de La Fabrique culturelle

En 2024-2025, nous avons poursuivi les célébrations du dixième anniversaire de La Fabrique culturelle avec la diffusion de *La route sera grande* et de nombreux contenus présentés dans les médias sociaux. Des vidéos tournées avec des artistes comme Émile Bilodeau, Catherine Ethier et Debbie

Lynch-White ont souligné l'apport de La Fabrique en tant que vitrine culturelle. Des concours, des capsules coups de cœur et des portraits de nos équipes régionales ont également été publiés dans les médias sociaux. À l'occasion des dix ans, les contenus de La Fabrique ont trouvé une nouvelle maison en la plateforme audiovisuelle de Télé-Québec. De nouvelles sections sur la page d'accueil les y mettent désormais en valeur. Ce changement important accroît la visibilité de ces contenus culturels auprès du grand public.

En juin 2024, une équipe de La Fabrique culturelle prenait la direction de Blanc-Sablon, sur la Basse-Côte-Nord. Là-bas, elle a capté des images magnifiques et insolites d'icebergs dérivant au large de nos côtes. Ces images ont servi à produire une nouvelle expérience immersive en 360 degrés, *Iceberg, la route des géants*, présentée au public à compter du printemps 2025 dans des festivals et des événements aux quatre coins du Québec. Le groupe québécois Flore laurentienne en a signé la bande sonore, dont l'enregistrement a eu lieu à la Maison symphonique de Montréal. Notre expérience immersive *Anticosti : s'immiscer dans la grandeur* est quant à elle partie en tournée, rencontrant beaucoup de succès dans des événements et des festivals d'un bout à l'autre du territoire québécois pendant toute l'année.

La Fabrique a également continué de parcourir le territoire pour produire de nouvelles saisons de séries appréciées comme *Saveurs : à la rencontre des cuisines autochtones*, qui a transporté le public jusqu'au Nunavik. Cette troisième saison a été lancée en primeur à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, en février 2025, en marge du Congrès international du tourisme autochtone, puis mise en ligne dans la foulée. Pour la deuxième saison de la série *Sur les épaules des géants*, une équipe de La Fabrique a invité Raoul Duguay à revisiter avec lui son quartier d'enfance, à Val-d'Or en Abitibi. Cette rencontre, la longue entrevue qui a suivi ainsi que la visite de sa maison actuelle, en Estrie, ont été l'occasion de revenir sur son parcours et son riche legs pour la culture québécoise. Cette nouvelle saison a également été l'occasion de



Iceberg, la route des géants



discuter avec l'actrice, chanteuse et écrivaine Louise Portal, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et d'ouvrir avec elle ses boîtes d'archives, dans sa maison de Chicoutimi, pour raconter son histoire. En plus de sa mise en ligne, la série a été diffusée à Télé-Québec au printemps 2025.

La troisième saison de notre série *Hors piste, la culture insoumise* a été l'occasion pour nos équipes de La Fabrique d'explorer le talent, l'audace, l'engagement et le courage d'artistes rencontrés en Abitibi, sur la Côte-Nord, en Estrie, à Québec, à Montréal, au Saguenay et dans le Bas-Saint-Laurent. La saison a été présentée en ligne ainsi qu'à l'antenne, à heure de grande écoute, durant l'automne 2024.

Enfin, dans la deuxième saison de notre balado *Y a pas juste Céline*, l'animatrice Fabiola Nyrva Aladin a exploré l'histoire de disques qui ont fait basculer la vie des artistes Alexandra Stréliski, Hubert Lenoir, Mitsou, Mara Tremblay ainsi que les membres d'Alaclair Ensemble et du groupe Vulgaires Machins. Le lancement de cette saison a eu lieu en avril 2024, au cours du Festival Transistor, à Gatineau, avec un spectacle d'Alaclair Ensemble.

Premières Nations et Inuits du Québec

En 2024-2025, nous avons invité et accueilli des membres des Premières Nations et des Inuits pour nous intéresser à leurs histoires, à leurs musiques, à leurs artisanats aussi bien qu'à leurs traditions culturelles ou culinaires, sans pour autant ignorer les enjeux actuels auxquels sont confrontées leurs communautés sur tout le territoire, et ceux qu'elles ont dû surmonter dans le passé.

En programmation jeunesse et famille

L'équipe de *MAMMOUTH Hebdo* s'est déplacée à Mashteuiatsh, une communauté inuite de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour assister au Grand rassemblement des Premières Nations et en faire une couverture en simultané sur ses réseaux sociaux. L'équipe s'est également rendue à Wendake pour faire un portrait documentaire de Joseph Sarenhes, un musicien d'origine guinéenne et wendate, aussi coanimateur de *La Soirée MAMMOUTH 2024*. Récipiendaire d'un insigne MAMMOUTH en 2023, Audrey-Lise Rock-Hervieux est allée à la rencontre de jeunes dans une école secondaire. Celle qui a livré un discours en innu-aimun au Sénat canadien pour exiger une refonte des programmes scolaires à l'image des peuples autochtones a en effet souhaité inspirer les jeunes à affirmer leur identité.

Nos animateurs de *Luka et Léo* ont discuté avec une jeune designer inuite qui fabrique des jupes à rubans pour découvrir quelques vêtements traditionnels des Premières Nations et la façon dont les nouvelles générations les adaptent au goût du jour. Luka et Léo ont également répondu à la question d'un jeune téléspectateur « C'est quoi, de la bannique? » en allant s'informer directement auprès d'une *kukum* (grand-mère) de



Mashteuiatsh. Dans notre magazine *À quoi tu joues?*, l'équipe s'est plutôt intéressée aux dessous de la création du jeu *Two Falls*, premier jeu vidéo québécois à présenter une réalité autochtone du point de vue des communautés concernées. Le chroniqueur Xavier Watso a rencontré une partie de l'équipe créative du jeu, dont la scénariste et conceptrice narrative wendate Isabelle Picard.

En programmation grand public

Célébration vibrante, rassembleuse et festive du patrimoine, de la diversité culturelle et des contributions des Inuits, des Métis et des membres des Premières Nations au Canada, *Le grand solstice* était de retour en juin 2024. Présenté conjointement par les diffuseurs APTN, Radio-Canada et Télé-Québec à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones, le rendez-vous télévisé a conjugué leurs musiques et leurs danses aux éléments du Montréal culturel et historique. Plusieurs artistes ont apporté leurs couleurs à l'événement, dont la contrebassiste et autrice-compositrice-interprète abénakise Mali Obomsawin, l'auteur-compositeur-interprète queer et non-binaire de la nation criie Siibii et le duo hip-hop Snotty Nose Rez Kids de la nation haisla de la Colombie-Britannique.

Des artistes issus des Premiers Peuples ont également déployé leurs talents devant notre public lors d'autres grands rendez-vous culturels, notamment les autrices-compositrice-sinterprètes inuk Beatrice Deer et innue Kanen, à *Plaines de chansons*, et le rappeur anishinaabe Samian, à *Mon Québec, c'est l'hiver*. Dans *Nunami : là où le vent chante*, c'est la culture du Grand Nord que nous avons embrassée grâce aux invités de l'autrice-compositrice-interprète inuk Elisapie, parmi lesquels se sont trouvés de nombreux artistes inuits : Phoebe Atagotaaluk, Karin Kettler, William Tagoona, Charlie Tarkirk et Qimutjuit. À l'été 2024, dans l'émission spéciale *Pierre-Yves se souvient*, présentée dans le cadre des festivités de la fête nationale, toute une partie de l'émission a été consacrée au thème « Kebek autochtone ». L'autrice-compositrice-interprète attikamek Laura Niquay en était l'invitée.

Sur notre plateforme audiovisuelle, à l'hiver 2025, nous avons mis en vedette des courts métrages documentaires ou de fiction dans lesquels des cinéastes autochtones posent leur regard unique sur le monde. Des courts métrages du Wapikoni ont aussi été mis en ligne sur notre plateforme, d'abord à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, en septembre 2024, puis pour la Journée nationale des langues autochtones, en mars 2025.

Nous avons également présenté la troisième saison de la série *Saveurs : à la rencontre des cuisines autochtones*, réalisée en collaboration avec Tourisme autochtone Québec. Deux chefs de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec sont partis à la rencontre de quatre nations pour découvrir leurs traditions culinaires : les Inuits, les Naskapis, les Eeyou (Cris) et les Atikamekw. Jonathan Rassi et Karine Beauchamp ont

visité les communautés de Kawawachikamach, de Kuujuaq, de Waskaganish et de Manawan. Entre pêche, cueillette et chasse, ils ont tissé des liens humains savoureux.

Par ailleurs, plusieurs réalisations de La Fabrique culturelle ont porté sur des membres de nations autochtones. Parmi elles, *Le nouveau visage du tatouage inuit* nous guidait à la rencontre de deux générations de femmes inuites vivant des réalités bien différentes, mais portant le même besoin d'exprimer avec fierté leur identité culturelle. Pour *Les langues ilnue et atikamekw : parler le territoire*, une équipe de La Fabrique s'est rendue dans deux communautés des nations ilnue et atikamekw pour parler à des intervenants et des intervenantes au premier plan de la lutte pour la préservation de leur langue. Dans *Edouard Kaltush : des raquettes pour guérir*, nous avons rencontré un porteur de culture, qui, tout en dévoilant les étapes de la confection d'une paire de raquettes traditionnelles, a évoqué son enfance passée dans le Nutshimit. De son côté, l'artiste innue et étoile montante Soleil Launière a fait corps avec l'hiver en chantant pour nous « Era Ew » sous la neige dans une capsule d'une grande beauté. Dans un épisode de notre série *Hors Piste*, nous avons rencontré Alexis Vollant, un Innu originaire de la Côte-Nord qui allie piano classique et poésie pour « autochtoniser » les arts.

Plusieurs membres des Premières Nations sont aussi venus discuter avec nous d'identité et de culture, de traces du passé et de regards vers l'avenir, de leur place dans la société québécoise et des enjeux rencontrés dans différentes communautés. À *Deux hommes en or et Rosalie*, la cinéaste Kim O'Bomsawin a parlé de ses films, qui portent sur les rapports entre humains et territoire. Sur le grand plateau de *Y'a du monde à messe*, en mai 2024, Xavier Watso a parlé de reconnexion avec sa culture et de partage sur les réalités, les traditions et les langues autochtones.

L'équipe du magazine *Dans les médias* a souligné la grande qualité du travail du photographe Renaud Philippe en lui remettant un de ses prix, en mars 2025. Le photographe est derrière les images du reportage « An Arctic Hamlet Is Sinking Into the Thawing Permafrost », du *New York Times*, qui nous emmène chez les Inuits de l'Arctique de l'Ouest, dont le mode de vie est menacé par les changements climatiques.

Plusieurs de nos documentaires ou séries documentaires ont abordé les questions de patrimoine et de territoire au cours de l'année 2024-2025. Le documentaire *Je suis Maggie* a illustré les motivations de la communauté innue d'Ekuanitshit, pour qui protéger cette grande rivière devenait essentiel, tant pour préserver leur territoire en danger que pour sauver la nature et l'humanité. Avec le documentaire *Matimekush*, notre public a pu découvrir un village innu situé au nord du 55^e parallèle, inaccessible par les routes traditionnelles et qui accueille des membres de la diaspora africaine. Le film fait état d'un vivre-ensemble inspirant. Dans la série *Pilotes de brousse*, nous avons plus d'une fois eu l'occasion d'observer les liens étroits au territoire de différentes communautés du Nord, les pilotes de brousse leur permettant de poursuivre des traditions comme la chasse à l'original. Dans la sixième saison de *Kebec*, nous avons revisité l'histoire et l'influence du grand chef wendat Kondiaronk, un homme de collaboration et de paix. Par ailleurs, au Nunavik, les médecins doivent se débrouiller avec peu de ressources. Tout un épisode de la dixième saison de notre série *De garde 24/7* a abordé les enjeux relatifs à la distance et à l'éloignement. Enfin, dans un épisode de notre première saison de *Bien bâti*, nous avons rencontré Gregory Brais Sioui, un des trois architectes d'origine autochtone membres de l'Ordre des architectes du Québec. Avec lui, nous avons réfléchi à ce qui définit une architecture autochtone et à la façon dont elle peut contribuer au processus de décolonisation. Dans un autre épisode, nous avons visité la presqu'île de Kitchisakik, où l'église et les cabanes de bois servent toujours à la communauté.

Télé-Québec en classe

Télé-Québec en classe s'applique à mettre les cultures autochtones en valeur par différentes initiatives, notamment par sa collaboration avec l'organisme Wapikoni. Grâce à ce partenariat, Télé-Québec en classe propose sur sa plateforme 18 courts métrages réalisés par des jeunes issus de communautés autochtones.

Télé-Québec en classe met aussi en valeur plusieurs listes thématiques qui regroupent des contenus permettant d'explorer les cultures autochtones : *Auteurs et autrices autochtones*, *Héritage et identités autochtones*, *Langues autochtones*, *Histoires, littératures et contes autochtones*, *Musiques, chansons et danses autochtones*, etc. Les listes créées par Télé-Québec en classe permettent ainsi au personnel enseignant de les découvrir et de présenter des contenus abordant les réalités autochtones à leurs élèves.



Le grand solstice



Saveurs : à la rencontre des cuisines autochtones



Matimekush



Le safari de Joanie

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES FORT

En jeunesse

En 2024-2025, nous avons consolidé de nombreux partenariats pour la jeunesse, notamment avec l'Orchestre Métropolitain et l'Orchestre symphonique de Québec, avec lesquels nous avons présenté des spectacles familiaux qui ont été très populaires à Montréal et à Québec. Grâce à de précieuses collaborations avec des entreprises et des festivals, nous avons également pu offrir plusieurs activités aux jeunes et à leur famille, autant d'occasions de rencontrer nos têtes d'affiche. Mentionnons nos partenariats avec Espace pour la vie, la TOHU, la Ligue nationale d'improvisation, le Festival international du film pour enfants de Montréal, Montréal en lumière et le Festival Eurêka!

En février 2025, Télé-Québec s'est de nouveau associée aux Journées de la persévérance scolaire, une semaine au cours de laquelle plusieurs activités se sont déroulées dans les écoles du Québec. Télé-Québec était en effet présente lors du grand rendez-vous à la Place Bell, à Laval. Plus de 6000 jeunes de la cinquième année du primaire à la première année du secondaire ont assisté à un spectacle animé par Laurent Duvernay-Tardif. Notre duo d'*Hiveraganza*, Émilie Fournier et DJ Cyusa, a quant à lui fait bouger la foule.

Notre important partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration s'est lui aussi poursuivi en 2024-2025. Dans le cadre d'un vaste projet éducatif destiné aux enfants d'âge préscolaire ayant besoin d'apprendre le français, Télé-Québec a distribué à ce jour près de 7300 trousse éducatives *Passe-Partout*. Nouveauté de cette année : des trousse ont été distribuées en classe de francisation.

En juin 2024, une équipe de La Fabrique culturelle a produit la capsule vidéo de la chanson « Plus je sais, mieux je suis » par le duo Alfa Rococo avec l'Orchestre symphonique de Montréal. La vidéo a donné tout en musique le coup d'envoi des Journées de la culture. En effet, le 27 septembre 2024, avec l'événement *Une chanson à l'école*, des centaines de milliers d'élèves du Québec et de la francophonie canadienne ont chanté en chœur avec cette vidéo tournée à la Maison symphonique de Montréal. La vidéo a été vue 53 000 fois sur notre plateforme audiovisuelle³¹.

31. Brightcove, visionnements cumulés sur telequebec.tv entre mai 2024 et mars 2025.



En mars 2025, Télé-Québec s'est associée au Club des petits déjeuners pour offrir du contenu ludique et éducatif, durant le Mois de la nutrition, avec la série *Les défis gourmands*, offerte en exclusivité sur nos plateformes. Ces capsules proposaient de découvrir la nutrition saine en s'amusant et le plaisir de manger en explorant le goût, la satiété et les secrets de notre assiette. Le personnel enseignant pouvait trouver sur le site de Télé-Québec en classe des pistes pédagogiques et des documents téléchargeables pour accompagner ces vidéos.

Télé-Québec en classe

En collaboration avec Printemps numérique, Télé-Québec en classe a participé à la production d'une troisième saison du balado *Empreinte numérique* pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de citoyenneté à l'ère du numérique. En compagnie de Tom-Eliot Girard (*MAMMOUTH Hebdo*) à l'animation, des adolescents et des adolescentes du deuxième cycle du secondaire y partagent leurs expériences et rencontrent des spécialistes du milieu. Le thème de cette saison était « ta culture, ton identité ».

Télé-Québec en classe a aussi mis en valeur les contenus de nos partenaires, notamment au moyen de courtes capsules réalisées par l'organisme Synthèse et qui permettent de découvrir des métiers de l'imagerie numérique (*Boussole*), d'autres capsules produites par les Coops de l'information (*As de l'info*), ainsi que quatre capsules réalisées en collaboration avec le Club des petits déjeuners (*Les petits chefs*). La contribution de Télé-Québec en classe permet une fois encore d'ajouter de la valeur aux ententes de partenariat et à certaines initiatives développées par l'équipe des Ventes de Télé-Québec.

En culture

Télé-Québec peut compter sur un vaste réseau de près de 150 partenaires, aux quatre coins du Québec, qui ont permis de faire rayonner la culture et la richesse du Québec. Parmi les partenaires de longue date qui renouvellent leur soutien d'année en année à l'échelle nationale, pensons à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, au Conseil des arts et des lettres du Québec, à Rideau et à Culture pour tous, qui restent fidèles depuis dix ans. Autre partenaire de longue date, le réseau Les Arts et la Ville tenait en juin 2024 sa vingt-cinquième soirée de remise de prix, au cours de laquelle des artistes, des travailleuses et des travailleurs culturels et différents acteurs et actrices du milieu municipal ont été récompensés pour leur engagement remarquable et leurs initiatives innovantes. Télé-Québec y remet le prix Aménagement depuis l'an 2000 pour souligner l'effort déployé par les municipalités, les MRC et les conseils de bande qui créent ou aménagent des espaces de vie significatifs pour leur collectivité.

En avril 2024, Télé-Québec présentait le Prix du public à l'occasion du 36^e Grand Prix du Conseil des arts de Montréal. La présidente-directrice générale de Télé-Québec, Mme Marie Collin, remettait ce prix à l'entreprise circassienne Marguerite à bicyclette.

Grand Prix du Conseil des arts de Montréal



Prix Aménagement, Les Arts et la Ville



En octobre 2024, à l'occasion du Salon du livre de Montréal, Télé-Québec et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ont remis le tout premier Prix littéraire Janette-Bertrand, une distinction créée par le Salon du livre de Montréal pour honorer l'oeuvre et l'héritage de Janette Bertrand. Le Prix littéraire Janette-Bertrand vise à mettre en lumière des autrices et des auteurs qui partagent les mêmes valeurs et le même engagement que Mme Bertrand en faveur d'une société plus juste et égalitaire.

Notre nouveauté *Soirée Quiz* a ouvert la voie à de nouveaux partenariats avec Pub Quiz Québec et Quiz Tonic, deux leaders du milieu des jeux-questionnaires dans les bars et les pubs à l'échelle du Québec. Ces partenariats ont donné une belle visibilité à Télé-Québec dans près de 70 établissements à travers le Québec, auprès du public visé par cette émission, soit les amateurs de jeux-questionnaires. Des vidéos ont aussi été tournées avec les animateurs de *Soirée Quiz* spécialement pour être diffusées dans les médias sociaux de nos partenaires.

Partout sur le territoire

En 2024-2025, la Sépaq a été un allié important de La Fabrique culturelle dans la production de la nouvelle expérience de réalité virtuelle en 360 degrés *Anticosti : s'immiscer dans la grandeur*, en lui facilitant entre autres l'accès à l'île d'Anticosti et à ses habitants.

Un nouveau partenariat avec le Festival BD de Montréal a été pour nous un grand coup de cœur de 2024-2025. Sur la rue Saint-Denis, nous avons accueilli plusieurs illustrateurs, illustratrices et bédécistes. Une série de contenus originaux courts et uniques y a été produite pour les médias sociaux.

Télé-Québec y a également remis le prix Bédélyls jeunesse Québec, qui s'accompagnait d'une bourse de 1000 dollars et de la réalisation d'une capsule vidéo produite avec les créateurs de la bande dessinée lauréate.

Plusieurs initiatives ont également bonifié notre partenariat avec la SODEC dans le cadre du concours Cours écrire ton court. Cette année, en plus de remettre un prix au scénariste gagnant et de diffuser sur notre plateforme numérique le court métrage gagnant, nous avons suivi les participants et participantes dans les étapes du concours et avons produit de courtes capsules vidéo exclusives à nos plateformes sociales.

Deux nouvelles collaborations ont pris naissance au cours de l'année dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie, avec le Festival violon traditionnel Sutton et le Festival international de la chanson de Granby. Notre partenariat avec le Festival Colline, à Lac-Mégantic, s'est poursuivi en août 2024. Nous y présentons le Village Colline, un espace gratuit dans lequel on pouvait notamment vivre chaque jour une expérience différente de réalité virtuelle en 360 degrés produite par La Fabrique culturelle. En plus de contenus créés pour nos médias sociaux, nous y avons capté un segment de notre émission spéciale *La route sera grande*.

Encore une fois cette année, le partenariat avec le Festif! de Baie-Saint-Paul aura été marquant sous plusieurs aspects, dont le volet triparti avec la collaboration de Québec BD et la présence de la BDthèque dans l'espace famille.

En plus du maintien de nos partenariats dans la région du Bas-Saint-Laurent, notons la signature d'un premier partenariat avec le Réseau des Organiseurs de Spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ) pour son volet Les Flambelettes, un concours provincial lancé pour découvrir de nouveaux talents dans la province.

Dix partenariats se sont poursuivis sur la Côte-Nord en 2024-2025, dont notre collaboration avec le Festival de la chanson de Tadoussac, le Festival du film de Sept-Îles CinÉSEPT et le Festival Innu Nikamu. Nous avons également travaillé avec la Sépaq, grâce à qui nous avons pu retourner à Port-Menier pour présenter l'expérience immersive *Anticosti : s'immiscer dans la grandeur*. Un moment rassembleur et fort pour la vie locale et la fierté régionale.

Parmi tous les partenariats de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, notons le retour de nos collaborations avec le festival de cinéma documentaire Vues sur mer, le Festival en chanson de Petite-Vallée et le Festival Musique du bout du monde, trois partenariats qui ont plus de dix ans.

Sept partenariats se sont déployés en Abitibi-Témiscamingue cette année, parmi lesquels il faut noter le partenariat renouvelé avec le Festival de musique émergente, après deux ans de pause. Dans le cadre des vingt ans du Festival des guitares du monde en Abitibi-Témiscamingue, plusieurs contenus spéciaux ont été produits par notre équipe régionale, dont certaines sessions *jam* avec Richard Séguin.

Le nouveau partenariat avec Bastringue – Festival de cirque, dans Lanaudière, a permis l'activation sur le site de *Cultiver la force : une expérience 360*, qui met en vedette le Cirque Alfonse. Le public a eu l'occasion de voir les artistes de cette troupe en mode virtuel et en personne au cours du festival. Nous avons également réalisé une capsule spectaculaire avec le funambule de réputation internationale Laurence Tremblay-Vu, qui a traversé la rivière L'Assomption sans filet ni harnais.



En affaires

Nous présentons cette année la troisième saison de la série *Dis-moi pas?! La petite histoire des mots d'ici*, une collaboration exclusive entre Télé-Québec et le Trésor de la langue française du Québec. Une campagne de promotion a été déployée sur nos différentes plateformes, y compris la télévision, le web et les réseaux sociaux, afin d'accroître la visibilité et la notoriété de la série. Le renouvellement de ce partenariat pour une troisième année témoigne de la confiance continue du Trésor de la langue française envers Télé-Québec, consolidant ainsi notre engagement envers la culture et la langue québécoises.



Desjardins s'est pour sa part associé à *Pignon sur rue* pour la saison présentée à l'automne 2024, un partenariat stratégique qui a permis de positionner la marque comme le partenaire financier de confiance des jeunes adultes. Cette collaboration visait à renforcer la proximité avec cette cible clé, en particulier les personnes qui emménagent pour la première fois dans un appartement. Par des messages associatifs diffusés à la télévision et sur les plateformes numériques, Desjardins a prodigué des conseils pertinents et pratiques pour accompagner cette importante transition de vie. Cette association se déployait également dans les médias sociaux, avec des publications créées en collaboration avec

Le printemps 2024 a marqué notre première année de collaboration avec le Festival Santa Teresa, un événement phare des Laurentides. Pour notre deuxième présence au Festival de films d'auteur de Val-Morin, nous avons remis le prix Télé-Québec Cinéaste des Laurentides, qui était accompagné d'une bourse. Notre collaboration avec le Festival des arts de Saint-Sauveur, où Télé-Québec présente une soirée québécoise sous chapiteau s'est également poursuivie. Nous comptons aussi sur un solide partenariat avec le Festival Transistor, à Gatineau. Notre balado *Y a pas juste Céline* y a été présenté cette année, et nous y avons offert un spectacle du groupe Alaclair Ensemble.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, deux nouvelles ententes nous ont permis faire rayonner la culture d'ici. Nous avons marqué le coup au Salon du livre du Saguenay-Lac-St-Jean avec deux projets : le Carrefour de la BD La Fabrique culturelle de Télé-Québec et le Prix Télé-Québec dans le cadre du concours Jeunes auteurs, à vos crayons! présent aux quatre coins du Québec. De plus, une présence importante au festival La Noce, à Saguenay, nous a permis de créer la scène Télé-Québec aux couleurs de La Fabrique culturelle et de Télé-Québec. C'est ainsi que nous avons pu signer la création d'un tout nouveau lieu de spectacles sur le magnifique site de La Pulperie de Chicoutimi.

Pignon sur rue pour en maximiser la portée. Un volet concours a été intégré pour amplifier l'engagement envers la marque et générer une plus grande influence. Ce partenariat adoptait ainsi une stratégie à 360 degrés favorisant une relation de proximité avec les jeunes adultes, tout en renforçant la visibilité de Desjardins.

L'entreprise Rachelle Béry s'est associée pour une troisième année à *Moi j'mange*, un partenariat renouvelé qui témoigne de la confiance continue de la marque envers Télé-Québec. Grâce à des intégrations exclusives tout au long de la saison, cette collaboration a offert à la marque une visibilité accrue, tout en enrichissant le contenu de l'émission par des initiatives pertinentes et engageantes. La présence de Rachelle Béry dans *Moi j'mange* renforce son positionnement auprès d'une audience fidèle et sensible aux enjeux de la surconsommation et de la consommation responsable.

Plusieurs autres marques se sont associées avec enthousiasme à Télé-Québec, parmi lesquelles nous pouvons noter Hydro-Québec, Subaru, Héma-Québec, Les Producteurs de lait du Québec, Énergir et le Groupe Jean Coutu.



Anticosti : s'immerger dans la grandeur

UNE ANNÉE DE DÉFIS ET D’AFFIRMATION

Se réinventer dans l’adversité

Jamais les infrastructures et les équipes de Télé-Québec n’auraient été mises à l’épreuve autant qu’en 2024-2025. Le 16 août 2024, à l’approche du lancement de la nouvelle saison, le bris d’une conduite d’eau majeure (de plus de 200 cm de diamètre) sous le boulevard René-Lévesque, à quelques mètres de notre siège social, a causé une inondation de grande ampleur dans nos locaux. Des trombes d’eau ont considérablement endommagé notre immeuble, nos installations et leur contenu. Grâce à une agilité acquise pendant la pandémie, nous avons immédiatement fait passer nos équipes en télétravail à temps plein, mais il s’agissait de la portion facile de la gestion de cette crise que Télé-Québec a traversée avec brio.

Dès les premières minutes de l’incident, nous avons consacré tous nos efforts au maintien du service à la population et à la sécurité de l’immeuble du Pied-du-Courant, un édifice patrimonial d’une grande valeur historique. Nous avons déclenché sur-le-champ notre nouveau plan d’urgence, transférant nos activités, dont la mise en ondes, au site de relève, ce qui a assuré la continuité de nos opérations même au moment où notre siège social n’a plus été alimenté en électricité et qu’un torrent traversait littéralement nos installations. Nous avons donc pu continuer de diffuser notre programmation en ondes sans interruption.

Quelques heures après le début de l’incident, la fuite a finalement été maîtrisée par les équipes de la Ville de Montréal. Un grand ménage a aussitôt commencé dans nos immeubles, dans une course contre la montre pour limiter la prolifération de moisissures. Nous avons rapidement constaté la perte des biens et des équipements situés au sous-sol. D’importants travaux de nettoyage, de démolition, de décontamination et de sécurisation se sont par la suite étalés sur plusieurs mois en raison de leur complexité. En date du 28 mars 2025, des plans d’aménagement sont en cours d’élaboration pour la reconstruction du sous-sol de l’immeuble du Pied-du-Courant, qui sera amorcée après un processus d’appel d’offres. Des dossiers de poursuite contre la Ville de Montréal ont été déposés à l’hiver 2025 par les assureurs de Télé-Québec et de la SODEC, copropriétaires des lieux sinistrés.

Pendant toute la période de la crise, le personnel de Télé-Québec a effectué un travail exemplaire. Il a su adapter ses méthodes de travail, étant parfois privé de ses outils habituels, et acquérir de nouvelles compétences dans un laps de temps très court. La mobilisation de notre personnel a été un élément clé dans la réaction efficace de Télé-Québec à l’événement, de même que la solidarité démontrée entre médias et entre sociétés d’État. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, TV5, Loto-Québec, l’INIS et le Conseil des arts et des lettres du Québec ont tous offert leur soutien.

Nos serveurs informatiques ayant été sévèrement touchés par le sinistre du 16 août, nous avons dû devancer la migration des contenus du site de La Fabrique culturelle vers la plateforme audiovisuelle de Télé-Québec, ce qui était prévu ultérieurement dans le cadre du développement de notre nouvelle plateforme numérique. Le transfert a eu des retombées positives augmentant la notoriété de La Fabrique culturelle. En 2025, près de 40 % des Québécois et Québécoises la connaissent³². Malgré la perturbation causée par cette transition, on observe cette année une hausse de 20 % dans les visionnements à date égale sur l’ensemble de nos plateformes et réseaux sociaux³³. Bien qu’on ne puisse pas établir un lien de cause à effet direct, la présence des contenus de La Fabrique culturelle sur notre plateforme représente certainement un levier positif dans cette progression.

Faire valoir nos connaissances et notre expertise

En 2024-2025, nous avons notamment répondu à l’appel d’observations du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) pour l’*Élaboration d’une politique réglementaire pour le sous-titrage codé fourni par les entreprises de diffusion continue en ligne* (31 juillet 2024), pour l’*Élaboration d’une politique réglementaire pour la distribution de vidéodescription et de description sonore* (31 juillet 2024) et pour des *Lignes directrices concernant les pratiques de consultation et de mobilisation dans les instances relatives*

32. Sondage SOM, Édition 2025, Québécois francophones âgés de 18 ans+.

33. Brightcove (visionnements sur le site web et sur la plateforme), Emplifi (visionnements sur Facebook, Instagram et TikTok), YouTube. Période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.



aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux langues officielles (3 octobre 2024). Nous avons également déposé un mémoire dans le cadre de la consultation La voie à suivre lancée par le CRTC pour *Définir « émission canadienne » et soutenir la création et la distribution d'une programmation canadienne dans le secteur audiovisuel* (20 janvier 2025). Nous avons aussi fait part de nos observations lors de la consultation La voie à suivre pour *Travailler à l'établissement d'un système canadien de radiodiffusion durable* (20 février 2025).

Nous avons déposé un mémoire dans le cadre de la consultation lancée par le ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, en vue d'*Élaborer un cadre législatif visant à garantir aux Québécoises et Québécois l'accès aux contenus culturels francophones et leur découvrabilité dans l'environnement numérique* (8 juillet 2024). Un autre mémoire a été transmis au Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec (30 novembre 2024). Enfin, nous avons présenté un mémoire à la Commission spéciale sur les impacts des écrans et réseaux sociaux sur la santé et le développement (14 mars 2025). Notre présidente-directrice générale elle-même, M^{me} Marie Collin, s'est présentée trois fois devant le Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec, soit en octobre 2024, en novembre 2024 et en mars 2025. Une lettre a également été transmise au Fonds des médias du Canada (FMC) à l'automne 2024 dans le cadre de trois consultations effectuées auprès de l'industrie. Ces consultations avaient pour sujets les enveloppes de rendement des télédiffuseurs, le modèle des programmes du FMC, ainsi que le contenu pour les enfants et les jeunes. Dans cette lettre, nous avons rappelé le rôle essentiel du programme des enveloppes de rendement des télédiffuseurs dans la création du contenu national et sa mise en valeur auprès du public canadien et québécois. Nous avons aussi appelé à maintenir le niveau de financement actuel pour soutenir efficacement notre industrie, et avons appuyé la création de deux groupes distincts de télédiffuseurs pour le calcul des enveloppes de rendement. Pour un futur modèle des programmes du FMC, nous avons invité à tenir compte des spécificités culturelles et économiques du marché francophone comparativement au marché anglophone, nous nous sommes opposés à l'ajout de déclencheurs admissibles étrangers et avons émis le souhait que la participation des télédiffuseurs canadiens demeure obligatoire pour le déclenchement du financement. Enfin, nous avons souligné l'importance du contenu pour la jeunesse dans le développement de notre identité culturelle et linguistique commune. Nous avons appelé à réduire la pondération du facteur de succès auprès de l'auditoire pour les émissions pour les enfants et les jeunes, à créer un facteur de rendement particulier pour la production jeunesse et à augmenter la pondération accordée au genre « enfants et jeunes ».

Un milieu de travail dynamique

Développement organisationnel

Afin de favoriser le développement de notre culture d'entreprise, en 2024-2025, nous avons augmenté l'accompagnement en gestion du changement pour différents projets technologiques, qui ont été nombreux cette année, avec le développement en continu d'une nouvelle plateforme audiovidéo et d'applications internes, le lancement du nouveau site d'entreprise et les chantiers d'innovation encore en cours. Nous avons aussi accordé une grande importance à l'accompagnement des équipes dans le cadre de réorganisations à l'interne. Ces réorganisations

visent une optimisation de nos opérations et l'augmentation de la valeur de nos emplois, en fonction des objectifs de notre plan stratégique. En 2024-2025, nous avons ainsi procédé à la réorganisation de deux équipes, soit celles du contenu éditorial et social puis de la postproduction.

Il est pour nous essentiel d'avoir un portrait juste et actuel de l'engagement du personnel envers Télé-Québec. Ce fut encore plus important en 2024-2025, alors que la majorité des équipes ont travaillé à distance à temps plein pendant plus de six mois en raison des dommages subis au siège social. Nous avons donc poursuivi notre partenariat avec HEC Montréal pour mener des sondages sur le taux d'engagement des employés et des employées.

Nos valeurs organisationnelles demeurent au cœur de notre identité et de notre mission. Pour les incarner pleinement, nous avons entrepris en juin 2024 une démarche visant à définir des comportements concrets et alignés pour guider nos actions et nos décisions au quotidien. Les résultats des rencontres et des sondages ont été présentés à l'ensemble du personnel à l'hiver 2025.

Toujours dans le cadre de notre plan d'action 2024-2025, nous avons organisé des ateliers selon la démarche Kaizen pour fluidifier les processus et augmenter la transversalité entre les secteurs de travail à l'interne.

Des titres d'emploi en technologie de l'information ont été créés afin de poursuivre le virage numérique de Télé-Québec et les nombreux chantiers en cours. Enfin, deux gestionnaires ont été nommés au printemps et à l'été 2024, un nouveau vice-président aux finances et une directrice aux affaires juridiques. Nous avons continué de favoriser la promotion à l'interne en soutenant le développement de talents.

Marque employeur

Les personnes en recherche d'emploi peuvent désormais s'informer à un seul endroit : notre nouveau site institutionnel, lancé en septembre 2024. Une foule de renseignements y sont rassemblés concernant notamment notre mandat, nos activités, notre gouvernance, nos politiques, notre histoire et nos valeurs. Nous avons de plus participé à six événements carrière pour faire connaître Télé-Québec comme employeur et avons accueilli des stagiaires. Il est toutefois à noter qu'un gel de recrutement gouvernemental est en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2024.

Au printemps 2024, afin d'attirer l'attention et de susciter la curiosité pour nos affichages de poste en technologie numérique, nous avons lancé une campagne dynamique aux couleurs de Télé-Québec. Nous étions à la recherche de nouveaux talents pour plusieurs projets, dont le chantier de refonte de notre écosystème numérique.

L'inondation de notre siège social, dans la foulée du bris d'aqueduc majeur survenu à proximité immédiate de nos bureaux, a posé différents défis sur le plan de l'intégration de nouvelles personnes dans les équipes en raison du télétravail à temps plein, puis de la cohésion quant à l'esprit d'entreprise. Pour faciliter l'intégration, nous avons mis sur pied un programme de jumelage interne entre des employées et employés d'expérience et les personnes nouvellement embauchées. Nous avons également proposé des activités de mentorat et de la formation entre secteurs. Une activité de retour au travail a aussi été organisée pour souhaiter la bienvenue aux personnes embauchées pendant la période de télétravail, qui s'est étendue d'août 2024 à février 2025, et pour remercier le personnel de son dévouement pendant cette année exceptionnelle.

En 2024 se sont poursuivies nos cohortes d'innovation, une initiative qui répond à l'une des actions de notre plan stratégique 2023-2027, soit rendre l'innovation plus active et concrète à Télé-Québec. Deux cohortes se sont tenues au cours de l'année, l'une sur l'innovation pour créer des référents communs pour les 18 à 24 ans, et l'autre sur l'innovation pour rejoindre les jeunes utilisateurs et utilisatrices des géants du web (Google, Apple, Meta, Amazon et Microsoft).

Santé et mieux-être

En 2024-2025, les initiatives pour augmenter le bien-être parmi le personnel de Télé-Québec se sont poursuivies avec le lancement, en mai 2024, d'un site intranet de communication sur le thème de la santé et du mieux-être. Le site met en valeur les services et les avantages de notre programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF). Une imagerie et une campagne ont été déployées tout au long de l'année sur la thématique du mieux-être, et des communications internes ont été diffusées sur des sujets de saison comme la gestion du temps en période de rentrée scolaire, le surmenage avant la période des Fêtes ou la saine gestion des finances en janvier.

Pendant la période de télétravail à temps plein qui a suivi l'inondation de notre siège social pour la majorité du personnel, la communication interne a joué un grand rôle pour le maintien de la cohésion sociale au sein de l'entreprise et la gestion du stress. Plusieurs publications ont été faites afin de rappeler les services et le soutien offerts par notre PAEF tout en tenant le personnel informé de la situation au Pied-du-Courant.

Les efforts de notre Vice-présidence aux ressources humaines ont encore cette année visé la santé, la sécurité et le bien-être des membres du personnel de Télé-Québec. Plusieurs ateliers ont été offerts au sein des équipes pour améliorer les communications interpersonnelles. Notre politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ou de l'incivilité a été mise à jour et présentée à l'ensemble du personnel. Nous avons de plus adopté et diffusé à l'automne notre politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion. En phase avec notre plan d'action stratégique, nous avons élaboré cette politique afin d'offrir à l'ensemble de notre communauté un environnement de travail exempt de toute forme de discrimination et de biais. Dans la foulée, tout le personnel a assisté à une conférence visant à le sensibiliser aux biais inconscients et à leurs effets au quotidien, et à l'outiller pour poser des gestes inclusifs et équitables. Au printemps 2024, une conférence traitant de l'adaptation au changement a également été très appréciée par le personnel.

Formation

Afin d'introduire une philosophie du travail en mode projet au sein de notre organisation, nous avons formé l'ensemble du personnel aux principes et aux bonnes pratiques de la gestion de projet. Cette démarche vise à renforcer nos capacités de collaboration, d'agilité et d'efficacité, tout en assurant une meilleure cohérence dans la conduite de nos initiatives. Parmi les autres formations offertes à l'ensemble des membres de nos équipes, notons deux visioconférences présentées par les Médias francophones publics sur le rôle et les applications concrètes de l'intelligence artificielle générative dans le monde des médias en 2024. Une formation en marketing numérique a également été donnée dans différentes équipes au sein de Télé-Québec.

Relations de travail

En 2024-2025, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à la négociation de nouvelles conventions collectives avec les trois syndicats présents au sein de Télé-Québec. L'investissement, la collaboration et l'ouverture de toutes les parties engagées dans le processus ont permis de conclure des ententes à la fin de l'hiver 2025. Ces conventions reflètent notre volonté commune d'assurer un environnement de travail équitable et respectueux pour tout le monde. Un nouveau régime d'assurances collectives est également entré en vigueur en mai 2024 pour les membres du Syndicat général des employés(ées) de Télé-Québec.

Agilité informatique

Nos équipes en développement informatique ont été très actives, en 2024-2025, en raison de nombreux projets, dont le vaste chantier de création d'une nouvelle plateforme numérique. Nous avons également lancé deux sites institutionnels, soit le site d'entreprise et le centre de presse.

Dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique et de l'optimisation du traitement et du stockage, la Société de télédiffusion du Québec a effectué la migration de plusieurs propriétés dans l'infonuagique. Cette approche proactive de la sécurité incluait l'accélération des cycles de développement, l'automatisation des tests ainsi que l'augmentation du degré de qualité et de l'agilité informatique.

Le remplacement de l'outil de gestion et de validation des factures et des demandes d'achats a pour sa part permis l'élimination d'un outil maison développé dans un environnement technologique n'étant plus à niveau en 2024. La nouvelle application améliore l'expérience utilisateur pour le personnel, tout en protégeant l'intégrité et la sécurité des données de Télé-Québec.

Ventes

Les revenus publicitaires de Télé-Québec proviennent majoritairement de la télévision traditionnelle, ce qui représente 84 % pour le bilan 2024-2025. Pour l'année 2024, les investissements publicitaires en télévision conventionnelle francophone ont reculé de 7 %³⁴. Malgré ce contexte difficile, Télé-Québec a atteint 98 % de ses objectifs budgétaires, soutenue par une croissance remarquable de 32 % des revenus publicitaires numériques.

Cette performance s'inscrit dans un contexte difficile marqué par une baisse de 13 % des revenus publicitaires en télévision traditionnelle par rapport à l'an dernier à Télé-Québec. Ce recul est attribuable à une conjoncture économique fragile et instable, à l'évolution des habitudes de consommation orientées vers les plateformes numériques et à la multiplication des services de diffusion en ligne avec publicité, qui entraîne une fragmentation croissante de l'assiette publicitaire.

L'offre de contenus variée et distinctive de Télé-Québec a grandement favorisé l'atteinte de nos objectifs budgétaires.

34. ThinkTV, revenu mensuel net, janvier 2025.

CAP SUR 2025-2026 : UN NOUVEAU CHAPITRE POUR TÉLÉ-QUÉBEC

En 2025-2026, après une année marquée par les conséquences du bris d'aqueduc survenu le 16 août 2024, Télé-Québec achèvera les travaux de réfection de son siège social à Montréal. Cet événement difficile a mis en lumière la capacité de la Société à faire face à l'adversité et à transformer une épreuve en une occasion de renouveau. Les travaux de réfection seront menés à terme au cours de l'année à venir.

En plus de poursuivre la mise en oeuvre de son plan stratégique, Télé-Québec prévoit de compléter le chantier des états généraux de contenus amorcé en 2024. En 2025-2026, le volet grand public sera étudié et viendra compléter ceux de la jeunesse et de La Fabrique culturelle. Les recommandations issues de ces travaux permettront de dégager une vue d'ensemble des contenus de Télé-Québec à l'heure actuelle afin de poursuivre une transformation numérique intégrée et cohérente, puis d'orienter les plans d'avenir avec beaucoup plus d'acuité.

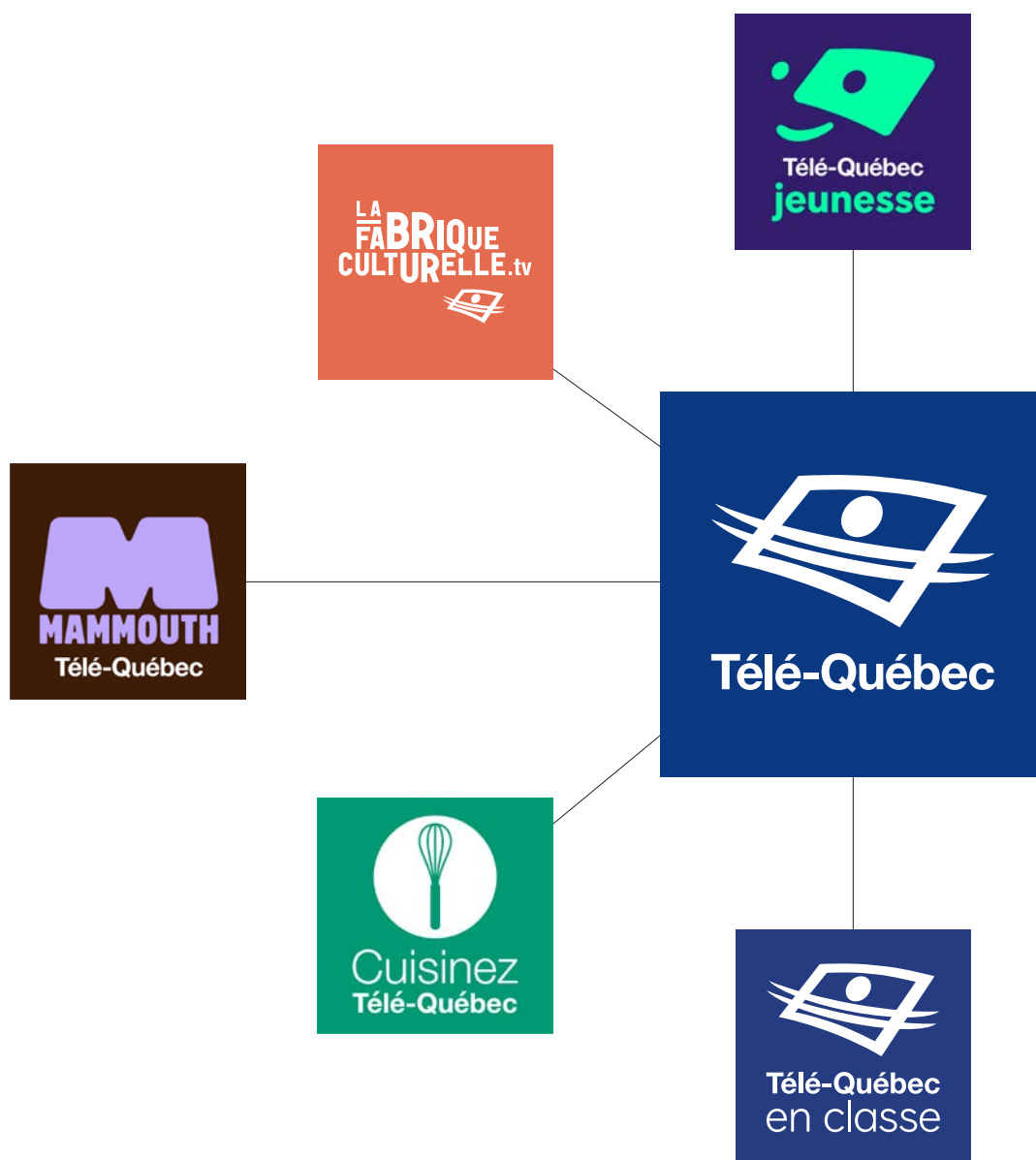
Ces réflexions s'inscrivent dans une période où l'industrie audiovisuelle vit des années particulièrement difficiles, et ce, partout dans le monde. Télé-Québec n'échappe pas à ces soubresauts et aux profondes remises en question qui taraudent tous les joueurs de cette industrie, des plus grands aux plus petits. Il est donc plus que jamais primordial de faire valoir la pertinence d'un média public comme Télé-Québec, qui joue un rôle essentiel dans le paysage médiatique en offrant une programmation qui informe et éduque la population et qui enrichit la culture québécoise. En plus de garantir un contenu rigoureux, vérifié et libre de toute pression, le média public est un vecteur culturel qui propulse les créations locales, les artistes émergents et les productions éducatives qui ne trouveraient pas toujours leur place dans la sphère privée. Il veille à refléter la diversité de la société en offrant des contenus adaptés à différents publics, notamment en matière d'accessibilité et de visibilité des communautés sous-représentées, comme les enfants, et c'est un grand privilège pour Télé-Québec. Au service des citoyens et des citoyennes plutôt que des intérêts commerciaux, le diffuseur public place au cœur de son offre la culture, l'identité, la langue française et les valeurs nationales.

C'est dans cet esprit que Télé-Québec poursuivra ses représentations en participant activement, sur les scènes provinciale et fédérale, aux réflexions, aux travaux et à la mise en oeuvre des différentes recommandations de groupes de travail et de commissions. Sur le plan institutionnel, plusieurs études ayant des répercussions sur Télé-Québec sont attendues du côté du gouvernement provincial, notamment les travaux du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec (GTAAQ), le rapport de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et réseaux sociaux sur la santé et le développement, ainsi que le dépôt de deux projets de loi, le premier sur la découvrabilité des contenus culturels francophones et le second portant précisément sur la jeunesse.

Sur le plan législatif, Télé-Québec participera aux audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) visant à définir le contenu canadien et à soutenir la création et la distribution d'une programmation canadienne, puis à celles qui concernent les conditions de services adaptées. Ces audiences détermineront les conditions que Télé-Québec devra respecter après la fin de sa licence, en 2026. Au cours des dernières années, Télé-Québec a été particulièrement proactive afin d'être entendue pour que les contenus en langue française demeurent au centre des préoccupations et que la spécificité du marché francophone soit respectée. En tant que média public à vocation éducative et culturelle, Télé-Québec poursuit avec détermination son dialogue avec les instances réglementaires pour que toutes soient conscientisées sur le fait que la perte de contact avec les jeunes publics aux mains des plateformes étrangères, principalement anglophones, aura un effet énorme sur l'identité culturelle et linguistique des générations futures.

L'année 2025-2026 s'annonce donc effervescente à plusieurs égards, mais, à la lumière de l'année dernière où résilience, solidarité et professionnalisme ont été démontrés à maintes reprises et dans des situations inimaginables, il en faut beaucoup pour ébranler Télé-Québec. Grâce à son personnel dévoué et engagé, et à des partenaires d'affaires, commerciaux et institutionnels motivés et solidaires, Télé-Québec entend bien demeurer ce média public unique en son genre, prêt à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

ÉCOSYSTÈME DE TÉLÉ-QUÉBEC



PARTENAIRES EN DIFFUSION



savoir. média



VIDÉO SUR DEMANDE GRATUITE ET VIDÉO SUR DEMANDE PAR ABONNEMENT



TÉLÉVISEURS CONNECTÉS



PLATEFORMES AUDIO



RÉSEAUX SOCIAUX



PRIX REMPORTÉS PAR NOS CONTENUS



GÉMEAUX 2024

Adieu Daech?

BABEL FILMS

- ▶ Meilleure recherche : émission documentaire

Adonis

FILMS EXTÉRIEUR JOUR

- ▶ Meilleure émission documentaire
- ▶ Meilleure réalisation : émission documentaire
- ▶ Meilleur scénario : émission documentaire

Comme des têtes pas de poule

TÉLÉFICTION PRODUCTIONS

- ▶ Meilleur premier rôle féminin : jeunesse (Estelle Fournier)

Curieux Bégin

- ▶ Meilleur magazine ou meilleure série documentaire de style de vie

Dans les médias

ZONE3

- ▶ Meilleur magazine de services ou d'intérêt social
- ▶ Meilleure animation : magazine de services, d'intérêt social, de style de vie ou documentaire style de vie (Marie-Louise Arsenault)

Être ado

KOTV

- ▶ Meilleure série documentaire d'observation

Frida, c'est moi

TOBO MEDIA, DU COUP STUDIO PRODUCTION

- ▶ Meilleure production originale destinée aux médias numériques : jeunesse

La Soirée MAMMOUTH 2023

PAMPLEMOUSSE MÉDIA

- ▶ Meilleure émission ou série : jeunesse – divertissement ou magazine
- ▶ Meilleure réalisation : jeunesse – divertissement ou magazine
- ▶ Meilleur texte : jeunesse
- ▶ Meilleur habillage graphique : toutes catégories

Le safari de Joanie

TRIO ORANGE

- ▶ Meilleure animation : jeunesse (Joanie Lamoureux)

L'île Kilucru

ZONE3

- ▶ Meilleur premier rôle masculin : jeunesse (Sébastien René)

Philo pop

ZONE3

- ▶ Meilleure réalisation dans une production originale destinée aux médias numériques : toutes catégories hors fiction

Pour une fois

URBANIA

- ▶ Meilleure émission ou série : entrevue ou talk-show



Pour une fois



DYNASTIE 2024

Décoloniser l'histoire

PICBOIS PRODUCTIONS

- Émission ou série web de l'année

FÉLIX 2024

Plaza Plaisir

ZONE3

- Émission de l'année – Musique

FESTIVAL DU CINÉMA EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2024

La dernière communion

ROMEO & FILS

- Prix coup de cœur Fonds Bell

GALA LES OLIVIER 2025

La Soirée MAMMOUTH 2024

PAMPLEMOUSSE MÉDIA

- Texte de l'année dans une capsule ou un sketch web (Megan Brouillard)

NUMIX 2024

Philo Pop

ZONE3

- Capsule et websérie – Jeunesse et famille

NYC WEB FEST 2024

La dernière communion

ROMEO & FILS

- Sélection officielle

NZ WEB FEST 2024

La dernière communion

ROMEO & FILS

- Sélection officielle

PRIX D'EXCELLENCE DE L'ALLIANCE MÉDIAS JEUNESSE 2024

L'aventure du Monde des mondes

ZONE3

- Prix de la Découverte (Anais Cadorette-Bonin)

Dounia – Le grand pays blanc

TOBO MÉDIA, DU COUP STUDIO PRODUCTION

- Meilleure série télévisée ou websérie – Engagement, ouverture au monde et respect
- Prix d'excellence Inclusion, engagement et ouverture au monde

Frida, c'est moi

TOBO MÉDIA, DU COUP STUDIO PRODUCTION

- Meilleure série télévisée ou websérie – Stimulation de l'imagination et de la créativité
- Prix Coup de cœur jeunesse (6-12 ans)

La Soirée MAMMOUTH 2023

PAMPLEMOUSSE MÉDIA

- Meilleure série télévisée ou websérie – Contenu à valeur aspirationnelle

SERIELIZADOS 2024

La dernière communion

ROMEO & FILS

- Sélection officielle



La dernière communion

ÉTATS FINANCIERS



RAPPORT DE LA DIRECTION

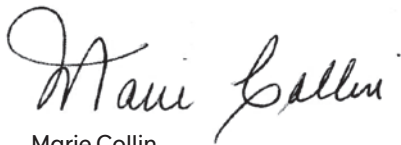
Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Martin Picard, CPA
VICE-PRÉSIDENT – FINANCES ET ADMINISTRATION

Montréal, le 27 juin 2025



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de Télé-Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Télé-Québec a comptabilisé aux 31 mars 2025 et 2024, à l'état de la situation financière, des revenus reportés en lien avec des subventions octroyées par le gouvernement du Québec relatives à des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Toutefois, pour une partie de ces revenus reportés, il n'existe pas de stipulations créant une obligation répondant à la définition d'un passif pour Télé-Québec. Cela constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transferts qui avait également donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Ainsi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de Télé-Québec respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) En dollars	
	2025	2024
État de la situation financière		
Revenus reportés	(17 872 705)	(16 459 049)
Dette nette	(17 872 705)	(16 459 049)
Excédent cumulé	17 872 705	16 459 049
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	1 413 656	932 830
Excédent annuel	1 413 656	932 830

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de Télé-Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Télé-Québec ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Télé-Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs, et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Télé-Québec;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Télé-Québec à cesser son exploitation;

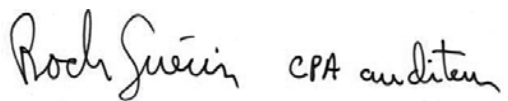
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général par intérim du Québec,

Handwritten signature of Roch Guérin, CPA auditeur.

Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur général d'audit

Montréal, le 27 juin 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025 BUDGET	2025 RÉEL	2024 RÉEL
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	108 366 819 \$	107 729 999 \$	94 430 506 \$
Immobilisations	6 189 019	6 474 915	5 343 885
Intérêts sur la dette	1 857 716	1 779 608	1 643 286
Autres	6 214 649	5 277 579	3 319 321
Publicités, loyers et autres revenus (note 3)	15 718 026	15 532 117	18 242 763
Refacturation à la SODEC - sinistre		2 082 898	—
Réclamation d'assurance - sinistre		5 589 884	—
	138 346 229	144 467 000	122 979 761
CHARGES			
Droits de diffusion	78 761 160	79 024 401	68 799 637
Salaires et charges sociales	28 716 932	29 620 485	26 381 405
Services professionnels et administratifs	12 512 542	10 178 299	11 369 126
Loyers, location et fournitures	2 455 050	1 967 270	1 433 719
Frais de promotion et de communications	5 955 709	5 237 966	5 341 462
Coûts de transmission et de distribution	1 846 453	1 886 381	1 815 112
Amortissement des immobilisations corporelles (note 14)	6 189 012	5 928 376	5 334 094
Frais financiers (note 4)	1 909 371	1 869 092	1 694 239
Charge de désactualisation – OMHS (note 10)	—	41 837	15 064
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	—	546 540	9 792
Dépenses exceptionnelles - sinistre		8 054 401	—
	138 346 229	144 355 048	122 193 650
EXCÉDENT ANNUEL	—	111 952	786 111
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	254 725	254 725	(531 386)
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	254 725 \$	366 677 \$	254 725 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

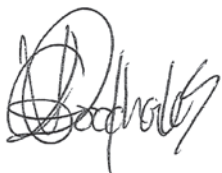
AU 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	7 526 812 \$	2 338 861 \$
Créances (note 5)	13 886 323	8 613 143
Placement (note 6)	9 842	9 842
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	52 326 902	53 806 359
	73 749 879	64 768 205
PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 8)	10 126 536	7 716 381
Charges à payer et frais courus (note 9)	17 767 661	10 582 409
Droits de diffusion à payer	11 463 119	16 577 852
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	317 110	313 629
Dettes à long terme (note 11)	42 991 821	47 378 393
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 12)	982 557	—
Revenus reportés (note 13)	54 093 076	53 422 841
	137 741 880	135 991 505
DETTE NETTE	(63 992 001)	(71 223 300)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Droits de diffusion	20 384 082	27 664 309
Stock de fournitures	18 016	1 069 221
Immobilisations corporelles (note 14)	41 757 274	40 670 731
Charges payées d'avance	2 199 306	2 073 764
	64 358 678	71 478 025
EXCÉDENT CUMULÉ	366 677 \$	254 725 \$

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Godcharles
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Leduc
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025 BUDGET	2025 RÉEL	2024 RÉEL
EXCÉDENT ANNUEL	– \$	111 952 \$	786 111 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 535 300)	(7 560 910)	(6 306 512)
Réévaluation des immobilisations corporelles – OMHS	–	(549)	62 816
Amortissement des immobilisations corporelles	6 189 012	5 928 376	5 334 094
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	–	546 540	9 792
	(1 346 288)	(1 086 543)	(899 810)
Acquisition des droits de diffusion		(69 821 863)	(82 826 808)
Utilisation des droits de diffusion		77 102 090	66 109 127
Acquisition des stocks de fournitures		(37 442)	(1 645 772)
Utilisation des stocks de fournitures		1 088 647	576 551
Acquisition de charges payées d'avance		(3 913 838)	(3 136 170)
Utilisation des charges payées d'avance		3 788 296	3 577 043
		8 205 890	(17 346 029)
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	(1 346 288)	7 231 299	(17 459 728)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(71 223 300)	(53 763 572)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(63 992 001) \$	(71 223 300) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	111 952 \$	786 111 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement de revenus reportés de l'année	(15 514 543)	(14 479 399)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 928 376	5 334 094
Charge de désactualisation – OMHS	41 837	15 064
Gain sur dispositions d'immobilisations corporelles	—	(12 975)
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	546 540	9 792
	(8 885 838)	(8 347 313)
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 15)	15 467 930	5 458 384
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	6 582 092	(2 888 929)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	—	12 975
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 413 913)	(7 393 573)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(6 413 913)	(7 380 598)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts temporaires	5 329 735	9 730 645
Remboursement des emprunts temporaires	(295 080)	(1 005 479)
Remboursement de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	(14 883)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 019 772	8 725 166
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	5 187 951	(1 544 361)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 338 861	3 883 222
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	7 526 812 \$	2 338 861 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2025

1. CONSTITUTION, OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, c. S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle, de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

En vertu de sa loi constitutive, Télé-Québec est mandataire de l'État et n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Télé-Québec utilise le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les obligations liées à la mise hors service, la durée de vie utile des droits de diffusion ainsi que celle des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu du fait qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie, les créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, le placement et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus, excluant les charges sociales à payer, les droits de diffusion à payer et les dettes à long terme, excluant l'avance du gouvernement du Québec, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Constatation des revenus

Subventions

Les paiements de transfert, soit les subventions du gouvernement du Québec, sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que Télé-Québec a satisfait à tous les critères d'admissibilité. Lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés. Dans un tel cas, les paiements de transfert sont constatés en revenus au fur et à mesure que les conditions du passif sont remplies.

Publicités

Les revenus publicitaires constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles Télé-Québec doit diffuser une publicité en échange de la somme reçue d'un payeur, soit une agence publicitaire ou un annonceur. Ces revenus sont constatés progressivement, soit au fur et à mesure que l'obligation est remplie au rythme de diffusion de la publicité.

Loyers

Les revenus de location constituent des opérations avec obligations de prestation. L'obligation de prestation pour Télé-Québec consiste à mettre des locaux ou emplacements d'antennes à la disposition du payeur. Ces revenus sont constatés progressivement sur la durée des ententes d'occupation et baux signés avec les clients.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Constatation des revenus [suite]

Redevances

Les revenus tirés des redevances constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles Télé-Québec doit rendre disponible le matériel de télédiffusion en échange d'une somme reçue d'un payeur, soit un diffuseur. Les revenus tirés des redevances sont constatés à un moment précis, soit suite au partage de matériel de diffusion.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Réclamation d'assurance - sinistre

Les revenus de réclamation d'assurance qui constituent des opérations sans obligation de prestation sont constatés lorsque Télé-Québec a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever auprès d'un assureur en vertu d'un événement passé.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse (soldes bancaires).

PASSIFS

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint Télé-Québec à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques ;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation ;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées ;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Obligations découlant des contrats de location-acquisition

Les contrats de location auxquels Télé-Québec est partie à titre de preneur, et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui sont transférés, sont constatés à titre d'immobilisations corporelles et inclus dans les obligations découlant de contrats de location-acquisition. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail correspond au moindre des deux taux qui constituent le taux d'intérêt marginal de l'entité et le taux d'intérêt implicite du bail, s'il est possible de déterminer ce dernier. Nonobstant ce qui précède, le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition ne doit pas excéder la juste valeur du bien loué.

Revenus reportés – Autres que les subventions du gouvernement du Québec

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles qui sont reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de Télé-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Droits de diffusion

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels de diffuser un produit télévisuel ou numérique. Ils sont constatés à l'actif lorsque le contenu a été livré et que la période de diffusion des droits est commencée. Un droit de diffusion à payer est constaté au même moment. Ils sont ensuite amortis aux résultats en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits selon les bases suivantes :

Acquisitions et productions originales jeunesse :

70 % lors de la première diffusion ;
30 % lors de la deuxième diffusion.

Productions originales :

100 % lors de la première diffusion

Contenus numériques :

100 % à la première mise en ligne

Contenus numériques des productions originales jeunesse :

Linéairement sur 24 mois

Les montants payés pour des droits de diffusion avant que le contenu n'ait été livré ou que ne commence la période de diffusion sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous la rubrique « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres pour refléter la baisse de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui inclut les coûts de mise hors service, le cas échéant.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées suivantes :

	<u>Durée de l'amortissement</u>
Bâtiment	40 ans
Réseau d'antennes	20 ans ⁽¹⁾
Matériel technique	de 5 à 15 ans
Mobilier	10 ans
Équipement informatique et logiciel	de 3 à 5 ans
Matériel roulant	5 ans
Aménagement du bâtiment	25 ans

⁽¹⁾ Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des réseaux d'antennes sont amortis sur une durée de 29 à 92 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de Télé-Québec de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de sa valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats et de l'excédent cumulé. Aucune reprise de moins-values antérieures n'est permise.

Les méthodes et les taux d'amortissements utilisés pour les immobilisations corporelles louées suivent les mêmes paramètres que les immobilisations corporelles qui ne sont pas louées.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. PUBLICITÉS, LOYERS ET AUTRES REVENUS

	2025	2024
Publicité	10 716 057 \$	11 484 555 \$
Loyers	1 779 476	1 910 208
Redevances	667 079	1 563 180
Revenus d'intérêts	619 520	1 418 628
Autres revenus	1 749 985	1 866 192
	<u>15 532 117 \$</u>	<u>18 242 763 \$</u>

4. FRAIS FINANCIERS

	2025	2024
Intérêts sur emprunts temporaires		
Institution financière	36 704 \$	13 045 \$
Fonds de financement	334 735	324 867
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	13 139	-
Intérêts sur la dette à long terme – Fonds de financement	1 484 514	1 356 327
	<u>1 869 092 \$</u>	<u>1 694 239 \$</u>

5. CRÉANCES

	2025	2024
Agences de publicité	5 018 843 \$	5 251 620 \$
Réclamation d'assurance (note 20)	5 589 884	-
Ministère et organisme du gouvernement du Québec	930 486	223 945
Taxes à la consommation	1 433 519	1 458 162
Autres	913 591	1 679 416
	<u>13 886 323 \$</u>	<u>8 613 143 \$</u>

6. PLACEMENT

	2025	2024
Placement TV5MONDE	9 842 \$	9 842 \$

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans cette société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2025	2024
Immobilisations	51 241 571 \$	51 411 733 \$
Intérêts	673 931	640 464
Autres	411 400	1 754 162
	<u>52 326 902 \$</u>	<u>53 806 359 \$</u>

8. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2025	2024
Emprunts auprès du Fonds de financement	10 126 536 \$	7 716 381 \$

Télé-Québec est autorisée par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total de 56 061 379 \$ au 31 mars 2025 (52 271 258 \$ au 31 mars 2024), aux fins suivantes :

	2025	2024
Immobilisations	36 711 379 \$	32 921 258 \$
Modernisation	8 350 000	8 350 000
Marge de crédit	11 000 000	11 000 000
	<u>56 061 379 \$</u>	<u>52 271 258 \$</u>

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Télé-Québec les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt à la moyenne des taux du bon du Trésor 3 mois, plus une marge de 0,02 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Le taux d'intérêt est de 2,628 % au 31 mars 2025 (5,308 % au 31 mars 2024).

En 2025, un emprunt temporaire de 2 624 500 \$ a été converti en dette à long terme directement par le ministère (2024 : 10 953 705 \$). Ces remboursements d'emprunts temporaires et ces nouvelles dettes à long terme ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie, compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

9. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	6 805 871 \$	4 318 431 \$
Dû à un organisme de télédiffusion	1 430 404	286 541
Salaires à payer	5 783 940	2 881 047
Provision pour vacances et congés de maladie	2 437 190	2 090 559
Charges sociales à payer	1 310 256	1 005 831
	<u>17 767 661 \$</u>	<u>10 582 409 \$</u>

10. OBLIGATION LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de Télé-Québec concernent principalement le retrait de pylônes et d'antennes sur son réseau de diffusion.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2025	2024
Solde au début	313 629 \$	361 381 \$
Charge de désactualisation	41 837	15 064
Travaux réalisés	(38 905)	-
Révision des estimations	549	(62 816)
Solde à la fin	<u>317 110 \$</u>	<u>313 629 \$</u>

Principales hypothèses utilisées

	2025	2024
Taux d'actualisation	De 4,42 à 4,98 %	De 4,51 à 4,98 %
Période d'actualisation restante	De 19 à 86 ans	De 20 à 87 ans
Taux d'inflation	2,36 %	2,22 %

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 31 mars 2025 et inclus dans l'évaluation du passif sont de 899 453 \$ (2024 : 959 468 \$).

11. DETTES À LONG TERME**Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec :**2,544 % (taux effectif de 2,694 %) remboursable par versements annuels de 918 571 \$ échu le 1^{er} mars 20251,972 % (taux effectif de 2,106 %) remboursable par versements annuels de 427 006 \$ jusqu'au 1^{er} septembre 20262,454 % (taux effectif de 2,603 %) remboursable par versements annuels de 848 737 \$ jusqu'au 1^{er} mars 20272,776 % (taux effectif de 2,909 %) remboursable par versements annuels de 661 147 \$ jusqu'au 1^{er} mars 20282,314 % (taux effectif de 2,416 %) remboursable par versements annuels de 100 492 \$ jusqu'au 1^{er} mars 20292,083 % (taux effectif de 2,194 %) remboursable par versements annuels de 964 345 \$ jusqu'au 1^{er} mars 20291,345 % (taux effectif de 1,440 %) remboursable par versements annuels de 147 694 \$ jusqu'au 1^{er} mars 20301,330 % (taux effectif de 1,421 %) remboursable par versements annuels de 97 227 \$ jusqu'au 1^{er} novembre 20303,627 % (taux effectif de 3,725 %) remboursable par versements annuels de 1 469 788 \$ jusqu'au 1^{er} décembre 20324,102 % (taux effectif de 4,202 %) remboursable par versements annuels de 209 886 \$ jusqu'au 1^{er} juin 20334,255 % (taux effectif de 4,355 %) remboursable par versements annuels de 890 657 \$ jusqu'au 1^{er} décembre 20333,866 % (taux effectif de 3,965 %) remboursable par versements annuels de 263 689 \$ jusqu'au 1^{er} décembre 20343,235 % (taux effectif de 3,310 %) remboursable par versements annuels de 315 163 \$ jusqu'au 1^{er} novembre 2043Avance du gouvernement du Québec remboursable au plus tard le 31 décembre 2031¹

	2025	2024
	–	917 220
	852 891	1 278 515
	1 693 771	2 538 869
	1 978 376	2 636 225
	400 990	501 004
	3 847 069	4 806 368
	736 425	883 315
	581 558	678 195
	11 711 842	13 170 687
	1 881 520	2 089 775
	7 981 096	8 864 705
	2 624 500	–
	5 951 783	6 263 515
	40 241 821 \$	44 628 393 \$
	2 750 000	2 750 000
	42 991 821	47 378 393

1. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même l'avance de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. L'intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Le remboursement de l'avance devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2031 ou, le cas échéant, à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi.

Les remboursements du capital et des intérêts des emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec sont garantis par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur les subventions accordées à Télé-Québec par le ministre de la Culture et des Communications pour pourvoir au paiement en capital et intérêts sur les emprunts sur billets, au fur et à mesure que ceux-ci deviennent dus et payables en accord avec les modalités de chacun des emprunts. Les versements effectués au titre des subventions sont transmis directement au Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur les emprunts sur billets d'une valeur de 7 050 713 \$ (2024 : 6 188 650 \$) ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie, compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

Les versements en capital à effectuer lors des prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2026	6 395 832 \$
2027	6 395 832
2028	5 120 089
2029	4 458 942
2030	3 394 104
2031 et suivants	17 389 493

12. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2025	2024
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un montant total de 997 440 \$, au taux d'intérêt de 6,6 %, remboursable en versement mensuels de 12 454 \$ et échéant en février 2034	982 557 \$	_ \$

Les paiements minimums exigibles se détaillent comme suit :

2026	149 450 \$
2027	149 450
2028	149 450
2029	149 450
2030	149 450
2031 et suivants	559 673
	1 306 923
Montants représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	(324 366)
	982 557 \$

Le contrat de location-acquisition porte une clause d'indexation dont le taux est basé sur l'IPC du Canada, sans excéder le taux publié par Statistique Canada pour l'IPC globale pour la province du Québec, pouvant ainsi modifier les paiements minimums exigibles dans le futur. La réévaluation se fait au 1^{er} avril de chaque année.

13. REVENUS REPORTÉS

	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	PUBLICITÉS, LOYERS ET AUTRES REVENUS	TOTAL
2025			
Solde au début	53 138 184 \$	284 657 \$	53 422 841 \$
Nouveaux revenus reportés	14 544 881	1 639 897	16 184 778
Virements aux résultats de l'exercice	(15 141 867)	(372 676)	(15 514 543)
Solde à la fin	52 541 198 \$	1 551 878 \$	54 093 076 \$
2024			
Solde au début	52 771 164 \$	179 517 \$	52 950 681 \$
Nouveaux revenus reportés	14 575 594	375 965	14 951 559
Virements aux résultats de l'exercice	(14 208 574)	(270 825)	(14 479 399)
Solde à la fin	53 138 184 \$	284 657 \$	53 422 841 \$

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAIN	BÂTIMENT	RÉSEAU D'ANTENNES	MATÉRIEL TECHNIQUE	MOBILIER	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	MATÉRIEL ROULANT	AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	TOTAL
Coût des immobilisations									
2023	1 277 606	8 674 234	34 486 953	21 525 384	1 651 393	32 957 739	823 833	16 414 542	117 811 684
Acquisitions ou transferts	—	—	228 588	613 631	243 269	4 289 475	7 943	923 606	6 306 512
Obligations liées à la mise hors service	—	29 577	(92 393)	—	—	—	—	—	(62 816)
Dispositions et radiations	—	—	(1 404)	(298 007)	—	(160 121)	(67 005)	—	(526 537)
2024	1 277 606	8 703 811	34 621 744	21 841 008	1 894 662	37 087 093	764 771	17 338 148	123 528 843
Acquisitions ou transferts	—	—	998 392	683 659	39 890	3 786 638	1 064 034	988 297	7 560 910
Obligations liées à la mise hors service	—	1 823	(1 274)	—	—	—	—	—	549
Radiations	—	(385 413)	(1 173 523)	(2 789 339)	—	(558 080)	(263 641)	—	(5 169 996)
2025	1 277 606	8 320 221	34 445 339	19 735 328	1 934 552	40 315 651	1 565 164	18 326 445	125 920 306
Cumul des amortissements									
2023	—	578 085	28 904 260	18 543 922	844 519	26 871 592	705 828	1 592 557	78 040 763
Amortissement de l'exercice	—	217 448	651 646	1 086 547	125 323	2 554 026	24 795	674 309	5 334 094
Dispositions et radiations	—	—	(841)	(296 942)	—	(151 957)	(67 005)	—	(516 745)
2024	—	795 533	29 555 065	19 333 527	969 842	29 273 661	663 618	2 266 866	82 858 112
Amortissement de l'exercice	—	216 857	645 168	1 075 121	133 008	3 098 226	42 095	717 901	5 928 376
Radiations	—	—	(1 107 008)	(2 745 191)	—	(553 113)	(218 144)	—	(4 623 456)
2025	—	1 012 390	29 093 225	17 663 457	1 102 850	31 818 774	487 569	2 984 767	84 163 032
Valeur nette comptable									
2024	1 277 606	7 908 278	5 066 679	2 507 481	924 820	7 813 432	101 153	15 071 282	40 670 731
2025	1 277 606	7 307 831	5 352 114	2 071 871	831 702	8 496 877	1 077 595	15 341 678	41 757 274

Des immobilisations corporelles totalisant 3 429 837 \$ au 31 mars 2025, correspondant à de l'équipement informatique et logiciel, n'ont pas été amorties, étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice (943 120 \$ au 31 mars 2024, dont 927 936 \$ pour l'équipement informatique et logiciel, 15 184 \$ pour l'aménagement du bâtiment). Ce montant de 3 429 837 \$ correspond à du développement en cours de logiciels et d'applications informatiques de la catégorie « Équipement informatique et logiciel » (2024 : 925 811 \$).

La catégorie matériel roulant inclut des immobilisations louées ayant un coût de 997 440 \$ et un amortissement cumulé de 25 026 \$. Ces immobilisations corporelles louées ont été acquises en 2025.

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 641 427 \$ (2024 : 491 870 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

	2025	2024
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Créances	(5 273 180) \$	1 231 166 \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(5 531 615)	(3 612 048)
Charges à payer et frais courus	7 035 695	299 122
Droits de diffusion à payer	(5 114 733)	9 934 614
Revenus reportés	16 184 778	14 951 559
Travaux de mise hors service réalisés	(38 905)	-
Droits de diffusion	7 280 227	(16 717 681)
Stock de fournitures	1 051 205	(1 069 221)
Charges payées d'avance	(125 542)	440 873
	15 467 930 \$	5 458 384 \$

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élevèrent à 632 485 \$ (2024 : 1 409 727 \$).

16. INSTRUMENTS FINANCIERS**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour Télé-Québec sont liés à la trésorerie, aux créances autres que les taxes à recevoir et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Au 31 mars 2025, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux actifs financiers correspond à leur valeur comptable.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum, étant donné que ce gouvernement est une partie apparentée qui possède une excellente qualité de crédit. Télé-Québec est exposée à un niveau de risque de crédit limité à l'égard de ses créances autres que les taxes à recevoir. Le tableau suivant présente l'âge chronologique des créances :

	2025	2024
Moins de 30 jours	9 267 027 \$	6 948 450 \$
De 30 à 60 jours	983 689	289 034
Plus de 60 jours	2 235 480	77 143
	12 486 196	7 314 627
Provision pour créances douteuses	(33 392)	(159 646)
	12 452 804 \$	7 154 981 \$

Télé-Québec doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de clients, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances.

Télé-Québec est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que Télé-Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Télé-Québec gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Télé-Québec établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers (capital et intérêts) se détaillent comme suit :

2025	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	10 126 536 \$	— \$	— \$	— \$	10 126 536 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	16 457 405	—	—	—	16 457 405
Droits de diffusion à payer	11 463 119	—	—	—	11 463 119
Dettes à long terme (excluant l'avance du gouvernement du Québec)	7 747 374	13 645 787	9 319 221	16 631 936	47 344 318
	45 794 434 \$	13 645 787 \$	9 319 221 \$	16 631 936 \$	85 391 378 \$

2024	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	7 716 381 \$	— \$	— \$	— \$	7 716 381 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	9 576 578	—	—	—	9 576 578
Droits de diffusion à payer	16 577 852	—	—	—	16 577 852
Dettes à long terme (excluant l'avance du gouvernement du Québec)	8 501 775	14 583 250	10 675 063	18 889 963	52 650 051
	42 372 586 \$	14 583 250 \$	10 675 063 \$	18 889 963 \$	86 520 862 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Télé-Québec est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Télé-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa trésorerie portant intérêt à taux variable, de ses emprunts temporaires portant intérêt à taux variable et de ses dettes à long terme portant intérêt à taux fixe.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêt générés par la trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2025 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 74 334 \$ (2024 : 133 630 \$), respectivement.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les frais d'intérêts sur les emprunts temporaires. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2025 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les frais d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 40 164 \$ (2024 : 30 611 \$), respectivement.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe. Ainsi, la fluctuation des taux d'intérêt du marché n'aurait aucun impact sur les frais d'intérêts de Télé-Québec. De plus, Télé-Québec n'est pas exposée aux variations de la juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt du marché, puisqu'elle comptabilise ses dettes à long terme au coût après amortissement et les conserve jusqu'à leur échéance.

17. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de Télé-Québec participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,39 % à 9,09 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de Télé-Québec imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 889 179 \$ (2024 : 1 848 920 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

18. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Droits contractuels

Télé-Québec dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2027 pour la réalisation de projets spéciaux à venir qui totalisent 1 875 196 \$ (2024 : 4 568 487 \$).

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2026	1 475 812 \$
2027	399 384
	1 875 196 \$

Obligations contractuelles

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2028 pour des locaux et autres biens et services qui totalisent 3 170 560 \$ (2024 : 3 521 335 \$). Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 10 ans.

La charge de loyer de l'exercice clos le 31 mars 2025 concernant ces baux s'élève à 1 231 477 \$ (2024 : 1 214 408 \$) et celle des autres biens et services s'élève à 37 177 \$ (2024 : 220 241 \$).

Télé-Québec s'est engagé par des contrats de droits de diffusion dont les droits débutent subséquentement au 31 mars 2025 pour une valeur de 18 057 911 \$ (2024 : 8 025 007 \$).

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2026	19 604 781 \$
2027	1 026 640
2028	597 050
	21 228 471 \$

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Télé-Québec est apparentée à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et du comité de direction, ainsi que la présidente-directrice générale de Télé-Québec.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

20. ÉLÉMENT EXCEPTIONNEL

Un sinistre majeur survenu le 16 août 2024 a causé des dommages importants entraînant des pertes significatives de biens, bris d'équipements et dommages au bâtiment. Télé-Québec a eu à engager des sommes significatives afin d'assurer la continuité de ses activités de diffusion et pour décontaminer le sous-sol de l'édifice. Les réclamations d'assurance sont effectuées en conformité avec les polices en vigueur.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2024 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2025.

ANNEXES A



UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Malgré le sinistre qui a endommagé les infrastructures de l'immeuble du Pied-du-Courant, ce qui a requis des équipes d'exploiter la mise en ondes et les opérations depuis le site de relève pour une durée de six mois (sur un site initialement prévu pour des opérations d'une durée de sept jours), les équipes ont été créatives et ont tout de même livré les résultats de plusieurs initiatives. Voici les plus significatives.

DÉPLOIEMENT D'UN NOUVEAU SITE WEB CORPORATIF

Mise en ligne du nouveau site corporatif de Télé-Québec au mois de septembre 2024, au : entreprise.telequebec.tv

Valeur induite

- ▶ Dynamiser notre image de marque corporative
- ▶ Optimiser le processus web de recrutement de personnel pour augmenter notre taux de recrutement
- ▶ Mettre en valeur la force de la marque employeur, l'ADN de la Société et ses valeurs humaines
- ▶ Réfléchir, organiser et structurer notre contenu intelligemment et avec pertinence
- ▶ Simplifier la navigation, fluidifier l'expérience
- ▶ Réduire le nombre d'étapes pour accéder rapidement au contenu recherché
- ▶ Penser l'architecture de l'information en adoptant de bonnes pratiques (SEO) pour obtenir de bons résultats en matière de référencement

DÉPLOIEMENT D'UNE NOUVELLE SALLE DE PRESSE

Mise en ligne d'une nouvelle salle de presse destinée aux journalistes

Valeur induite

- ▶ Dynamiser l'image de marque auprès des journalistes et du public grâce à une expérience utilisateur modernisée
- ▶ Partager du contenu exclusif avec les journalistes membres grâce à une zone sécurisée
- ▶ Diminuer le temps accordé au soutien aux journalistes pour accéder à des médias ou à des renseignements sur notre programmation
- ▶ Améliorer l'attractivité des publications par des outils éditoriaux plus adaptés
- ▶ Augmenter le trafic dans notre centre de presse et multiplier les occasions de rayonnement de nos contenus
- ▶ Améliorer la gouvernance de l'information grâce à une gestion de droits photo à même le CMS (pour aller de pair avec la création d'une nouvelle médiathèque)
- ▶ Améliorer l'accessibilité web

FINALISATION DE LA DOCUMENTATION DU PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES

La Société de télédiffusion du Québec avait un plan de reprise technologique en cas de sinistre, mais ne disposait pas d'un plan de continuité des affaires partagé avec les différents secteurs de l'organisation. Ce plan est désormais terminé, connu et partagé au sein de l'organisation.

Valeur induite

- ▶ Augmenter la résilience de la Société et de ses opérations
- ▶ Établir un cadre de gouvernance, des stratégies et des tactiques bien définis en matière de continuité des affaires
- ▶ Établir un plan de gestion de crise qui soit permanent, robuste, efficace et adapté à Télé-Québec
- ▶ Arrêter une définition claire des scénarios d'indisponibilité à couvrir, ainsi que des systèmes et des processus critiques à maintenir en priorité
- ▶ Établir un plan de gestion de continuité opérationnelle facilement utilisable en situation d'indisponibilité

FINALISATION DES LIVRABLES ASSOCIÉS À LA LOI 25¹

Afin de compléter dument les livrables exigés, Télé-Québec devrait documenter et partager à l'interne le processus relatif au droit à la portabilité. Depuis le 22 septembre 2024, si une personne le demande, les organisations ont l'obligation de communiquer, dans un format technologique structuré et couramment utilisé, un renseignement personnel informatisé recueilli auprès d'elle-même. Bien que la Société de télédiffusion du Québec dispose de très peu de ces données, elle a tout de même mis en place un processus interne pour être en mesure de répondre à une telle demande d'un citoyen et d'ainsi respecter les exigences de la loi.

Valeur induite

- ▶ Conformité à la Loi 25
- ▶ Processus interne connu et efficace en cas de réception de demandes de citoyens
- ▶ Documentation récente et exhaustive des lieux de stockage des données personnelles des citoyens à Télé-Québec

1. Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels

Remplacement de l'outil de gestion et de validation des factures et des demandes d'achats. La gestion et la validation des factures et des bons de commande se font maintenant par l'entremise de l'application Concur (SAP).

Valeur induite

- ▶ Élimination d'un outil maison développé dans un environnement technologique n'étant plus supporté
- ▶ Amélioration de l'expérience utilisateur pour le personnel de Télé-Québec
- ▶ Mise en place d'un environnement Concur optimal relatif aux besoins des secteurs d'affaires tout en protégeant l'intégrité et la sécurité des données de Télé-Québec
- ▶ Maximisation de la fluidité du processus d'approbation des factures
- ▶ Renforcement des contrôles financiers et opérationnels par une meilleure segmentation des responsabilités

REPLACEMENT DE L'OUTIL ITSM CLIENTS PAR CLIENTS 2

La suite des outils utilisés par les équipes de développement et de soutien a été harmonisée. Une migration de l'outil ITSM CLIENTS (solution technologique de Provance) vers Jira Service Desk a été effectuée.

Valeur induite

- ▶ Simplification des interfaces utilisateurs
- ▶ Meilleure visibilité et meilleur suivi des billets en cours par les équipes de soutien ainsi que par les gestionnaires
- ▶ Simplification du suivi des heures pour les travaux sur les projets
- ▶ Amélioration de la réactivité de l'équipe de soutien et de la satisfaction des clients
- ▶ Amélioration de la collaboration interéquipes

FIN DE LA MIGRATION VERS L'INFONUAGIQUE POUR LE PROGRAMME DE CONSOLIDATION DES CENTRES DE TRAITEMENT INFORMATIQUE (PCCTI)

Dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique et de l'optimisation du traitement et du stockage, la Société de télédiffusion du Québec a effectué la migration de plusieurs propriétés dans l'infonuagique.

En plus du projet de migration imposé, la Société de télédiffusion du Québec a décidé de mettre en place des ensembles de processus et d'outils automatisés qui sont nécessaires pour permettre aux développeurs et aux experts des opérations de travailler de manière cohérente pour développer et déployer le code dans un environnement de production en continu.

Valeur induite

- ▶ Approche proactive de la sécurité
- ▶ Accélération des cycles de développement
- ▶ Automatisation des tests, augmentation du degré de qualité
- ▶ Création d'agilité par la mise en place de boucles de rétroaction intégrées au pipeline

MIGRATION DE LA TÉLÉPHONIE DE L'ÉDIFICE DU PIED-DU-COURANT ET DES RÉGIONS VERS LA TÉLÉPHONIE TEAMS

La destruction, par le sinistre, des infrastructures téléphoniques de la Société de télédiffusion du Québec a nécessité de réagir rapidement et de devancer le projet de déploiement de la solution Teams pour la téléphonie.

Avec l'aide du ministère de la Cybersécurité et du numérique, le projet a été déployé rapidement, et cela tant dans les bureaux régionaux qu'à Montréal.

Valeur induite

- ▶ Remise en service de la téléphonie de Télé-Québec
- ▶ Modernisation de l'offre de téléphonie
- ▶ Intégration avec nos outils existants Microsoft Teams et simplification des outils
- ▶ Diminution des répercussions environnementales grâce à la réduction des achats de téléphones physiques
- ▶ Cette infrastructure d'interconnexion avec l'environnement SIRIS (PSTN) mise à notre disposition par le MCN permettra d'éviter l'achat et l'entretien d'équipements de téléphonie dispendieux tels que des SBC.

Remplacement des encodeurs physiques par une solution infonuagique AWS robuste et redondante permettant l'encodage et le traitement des signaux pour la webdiffusion en direct sur la plateforme numérique

Valeur induite

- ▶ Plus grande flexibilité et adaptabilité des flux de travail vidéo
- ▶ Meilleur contrôle de la gestion de la webdiffusion
- ▶ Réduction des périodes d'arrêt de service grâce à une solution fiable
- ▶ Évolution rapide permise selon la croissance simplement en ajoutant le mode à la demande et des chaînes en continu à l'offre de Télé-Québec
- ▶ Automatisation des déploiements
- ▶ Augmentation de la résilience et recouvrement rapide en cas de désastre

GESTION DES EFFECTIFS

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et ETC transposés

POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025

Catégorie	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total des heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Total en ETC transposés (4) = (3) / 1826,3	2024-2025 Total en ETC transposés (5)	Évolution (6) = (4) - (5)
Personnel d'encadrement	70 212	46	70 258	38	38	-
Personnel professionnel ¹	217 673	1 107	218 780	120	109	11
Personnel de bureau, technicien et assimilé	163 284	1 897	165 181	90	96	(6)
Total des heures	451 169	3 050	454 219	248	243	5

La cible d'heures rémunérées fixée à 495 840 heures a été respectée par la Société.

1. Les projets spéciaux ainsi que la mesure afin de réaffirmer le rôle de Télé-Québec en programmation jeunesse et culturelle ont contribué à l'augmentation des effectifs.

CONTRATS DE SERVICES

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2024 ET LE 31 MARS 2025

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique (en affaires ou non)	6	263 315 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ¹	78	9 008 190 \$
Total des contrats de services	84	9 271 505 \$

1. Les données incluent les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Revenus de tarification, coûts et niveau de financement

Bien ou service tarifé (ou groupe de biens et services)	Revenus perçus (\$)	Coûts des biens et services rendus (\$)	Niveau de financement atteint (%)	Niveau de financement visé (%)
Activités télévisuelles	13 558 647 \$	11 965 241 \$	113 %	100 %
Activités administratives	130 140 \$	306 217 \$	42 %	100 %

Produits et services non tarifés, mais qui pourraient l'être : aucun.

Méthode de fixation et d'indexation des tarifs

Bien ou service tarifé (ou groupe de biens et services)	Méthode de fixation ¹	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation
Activités télévisuelles	Valeur marchande	1 ^{er} avril 2025	Refixation
Activités administratives	Valeur marchande	1 ^{er} avril 2025	Refixation

1. Le tarif est fixé : en fonction de la valeur marchande (MAG); en fonction du coût des services (CS) ou par décision administrative (DA).

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Télé-Québec n'a reçu aucune divulgation au sens de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* pour la période débutant le 1^{er} avril 2024 et se terminant le 29 novembre 2024. En raison des modifications de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* entrées en vigueur le 30 novembre 2024, toute divulgation d'acte répréhensible doit désormais être faite directement au Protecteur du citoyen.

La Société, pour des considérations de concurrence, ne divulgue pas d'informations détaillées sur les objectifs de son plan stratégique et l'atteinte de ceux-ci.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En 2024-2025, la Vice-présidence aux ressources humaines a poursuivi son travail pour développer ou solidifier des partenariats avec des organismes spécialisés en employabilité, favorisant ainsi l'accès à l'égalité en emploi au sein de Télé-Québec par le recrutement auprès des personnes issues des groupes visés (minorités visibles, personnes issues de la diversité, personnes en situation de handicap, Premières Nations).

Des membres de la Vice-présidence aux ressources humaines ont également représenté Télé-Québec dans plusieurs salons de l'emploi et salons de l'immigration et de l'intégration au Québec.

La Vice-présidence aux ressources humaines porte une attention particulière aux questions d'accessibilité à l'occasion de chaque embauche et offre à l'ensemble des membres de son personnel des accommodements à la demande. En 2024-2025, Télé-Québec a répondu favorablement à toutes les demandes d'accommodement reçues des membres du personnel. De plus, le nouveau site d'entreprise mis en ligne à l'automne 2024 comporte un questionnaire d'autodéclaration pour l'accès à l'égalité en emploi.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2024-2025 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Ce document présente le bilan 2024-2025 de l'application du Plan d'action de développement durable 2023-2028 adopté par le conseil d'administration le 23 octobre 2023 (le « PADD »).

Plus précisément, il dresse un bilan à l'égard des cibles établies pour le 31 mars 2025.

Pour rappel, le PADD comporte 15 actions et 16 engagements soutenant 9 sous-objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.

2024-2025 EN BREF

Nombre total d'actions au PADD : 17

► Nombre total d'actions ne comportant aucune cible pour l'année 2024-2025 : **1 action** (action 13)

► Nombre total de cibles atteintes en 2024-2025 : **11 actions sur 16 actions**

► Nombre total de cibles non atteintes en 2024-2025 : **5 actions sur 16 actions**

RÉSULTATS 2024-2025 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Cette section fait état des actions prévues et réalisées par Télé-Québec dans le cadre du PADD pour contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	1 Favoriser l'embauche de personnes appartenant aux groupes cibles sous-représentés dans le personnel	1.1 Proportion du personnel (équivalent à temps complet – ÉTC) appartenant aux groupes suivants : minorités visibles et ethniques (MVE), Autochtones ou personnes en situation de handicap, pour l'ensemble des catégories d'emploi	11 %	9 % Cible non atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Malgré la poursuite d'activités contribuant à augmenter l'embauche auprès du groupe MVE, Autochtones et personnes handicapées, la cible n'a pu être atteinte en 2024-2025. À cet égard, il convient de rappeler que ces données sont établies à l'aide de formulaires d'auto-identification. Il est donc possible que la proportion du personnel appartenant au groupe MVE, Autochtones et personnes handicapées soit en réalité plus importante.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel (suite)	2 Engager les enfants et les jeunes par des contenus qui les représentent	2.1 Proportion des heures d'écoute mensuelles des contenus jeunesse sur les plateformes de Télé-Québec (traditionnelles et numériques) par rapport à l'ensemble des heures d'écoute mensuelles de tous les contenus sur ces plateformes	38 %	31 % Cible non atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Le changement des habitudes d'écoute à l'égard des contenus jeunesse explique en majeure partie la non-atteinte de cette cible. Le jeune public tend en effet à délaisser fortement la télévision linéaire qui contribue à hauteur de 96 % du temps total d'écoute. L'importante croissance du temps accordé aux contenus jeunesse sur les plateformes numériques propres à Télé-Québec n'a pas su combler le manque à gagner laissé par la télévision linéaire. De plus, le jeune public tend à multiplier les plateformes de visionnement, y compris les plateformes sociales et de diffusion en continu (*streaming*) étrangères (p. ex., YouTube). Or, la cible indiquée ci-dessus ne tient compte que des heures d'écoute à même l'écosystème de Télé-Québec.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel (suite)	3 Promouvoir la cohésion sociale par nos contenus	3.1 Proportion des contenus diffusés traitant de sujets à retombées positives sur la cohésion sociale (<i>Comportements égalitaires, Autochtones, régions, diversité culturelle et personnes en situation de handicap</i>) par rapport à l'ensemble des contenus diffusés	35%	54% Cible atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Télé-Québec a à cœur que les contenus qu'elle diffuse soient représentatifs de la société contemporaine et traitent de sujets à effet positif sur la cohésion sociale. Cette orientation se traduit dans le résultat obtenu.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	4 Évaluer la durabilité d'initiatives stratégiques structurantes	4.1 Proportion des interventions stratégiques structurantes démontrant un effet positif sur au moins deux des thèmes proposés par l'Outil d'évaluation de la durabilité, par rapport à l'ensemble des interventions stratégiques structurantes	60%	66% Cible atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

L'atteinte de la cible est cohérente avec le souci qu'a Télé-Québec de tenir compte des thèmes proposés par l'Outil d'évaluation de la durabilité pour les projets chapeautés par son Bureau de projets.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales (suite)	5 Prendre en compte les principes de développement durable dans nos contenus	5.1 Proportion des contenus diffusés tenant compte d'au moins deux principes de développement durable parmi les suivants : <i>santé et qualité de vie, équité et solidarité sociales, protection de l'environnement, efficacité économique, accès au savoir, protection du patrimoine culturel ainsi que production et consommation responsable</i>	56%	53% Cible non atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Télé-Québec valorise la prise en compte des principes de développement durable dans ses contenus. Le résultat est toutefois légèrement inférieur à la cible.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.4.1 Accroître la part des acquisitions responsables	6 Prioriser les acquisitions responsables	6.1 Proportion en volume (%) des acquisitions responsables issues du système électronique d'appel d'offres (SEAO) par rapport au nombre total d'acquisitions issues du SEAO	25 %	58 % Cible atteinte
		6.2 Proportion en valeur (\$) des acquisitions responsables issues du SEAO par rapport au montant total des acquisitions issues du SEAO	25 %	50 % Cible atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

En 2024-2025, les requérants, de même que les équipes de l'approvisionnement et de l'administration des contenus, ont été sensibilisés à l'intégration des indicateurs d'acquisition responsable au système électronique d'appel d'offres (SEAO). La croissance du nombre d'acquisitions comportant au moins un (1) indicateur d'acquisition responsable s'est donc poursuivie.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	7 Accroître l'indice de maturité numérique écoresponsable	7.1 Indice de maturité numérique écoresponsable	45 %	46 % Cible atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

La sensibilisation des équipes aux éléments considérés dans la détermination de l'indice de maturité numérique écoresponsable a permis à Télé-Québec de poursuivre dans la voie de l'augmentation de cet indice.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux (suite)	8 Optimiser l'écosystème numérique citoyen	8.1 Proportion des projets numériques adoptant des pratiques écoresponsables de conception par les équipes de développement de systèmes et d'applications numériques	70 %	63 % Cible non atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Bien que la proportion soit supérieure de 13 points de pourcentage au résultat de l'année précédente, la cible n'a pu être atteinte.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux (suite)	9 Structurer l'information pour une meilleure utilisation de la donnée	9.1 Nombre de jeux de données d'affaires partagées sur le portail Données Québec (p. ex., liste des productions originales diffusées annuellement)	1	0 Cible non atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2024-2025, des échanges ont eu lieu avec l'équipe de Données Québec. Cette équipe a fourni à Télé-Québec des indications en vue de la diffusion de données. Les démarches à cet égard sont toujours en cours.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux (suite)	10 Optimiser l'architecture technologique	10.1 Pourcentage de réduction du nombre de systèmes métiers utilisés et soutenus par les équipes (systèmes métiers : systèmes d'information supportant les opérations des métiers de l'entreprise, par exemple les systèmes de mise en ondes, comptables, de gestion de l'information, etc.)	30 %	48 % Cible atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

En 2024-2025, ce sont 21 systèmes métiers utilisés et soutenus par les équipes qui ont été décommissionnés, sur un total de 44 applications ciblées. Parmi les systèmes métiers décommissionnés, notons par exemple le gestionnaire de photos, Gestion Jules et Factures365.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	11 Améliorer la performance environnementale des bâtiments	11.1 Émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments pour lesquels Télé-Québec acquitte le coût de la consommation d'énergie, soit ceux de Montréal et de Sept-Îles	28,8 t. éq. CO ₂	15,5 t. éq. CO ₂ Cible atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

La consommation d'énergie (et l'émission corollaire de GES) a été atypique à l'édifice de Montréal en raison du sinistre survenu le 16 août 2024.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.6.2 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	12 Favoriser la récupération écoresponsable des résidus dans les projets de construction et de rénovation	12.1 Proportion (%) annuelle des projets de construction et de rénovation de 25 000 \$ et plus avec engagement de l'entrepreneur à l'égard de la récupération écoresponsable en fin de vie des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)	30 %	50 % Cible atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

En raison du sinistre du 16 août 2024, les efforts et les dépenses ont été essentiellement consacrés à la gestion de la situation d'urgence et de crise qui en a découlé. Malgré cette situation atypique, cette cible a pu être atteinte pour l'année 2024-2025.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.8.1 Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	14 Réduire l'empreinte carbone des déplacements	14.1 Consommation de carburant et émissions de gaz à effet de serre (GES) des véhicules légers utilisés par Télé-Québec, en L-éq. essence et en t. éq. CO ₂	26 333 L-éq. essence et 61 t. éq. CO ₂	20 632 L-éq. essence et 48 t. éq. CO ₂ Cible atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

L'année 2024-2025 a mené à une réduction importante de la consommation de carburant. Celle-ci est notamment attribuable à la situation exceptionnelle après sinistre et au fait que Télé-Québec a été privée de l'utilisation de véhicules endommagés au moment du sinistre (perte totale, dommages causés par l'eau abondante).

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2024-2025	RÉSULTAT 2024-2025
5.8.2 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employés de l'État	15 Sensibiliser à l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable	15.1 Nombre annuel d'activités ou de programmes de sensibilisation offerts au personnel, ou de partenariats favorisant le transport collectif, les déplacements actifs et le covoiturage	3	3 Cible atteinte

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Une clinique vélo a été tenue en avril 2024 pour la mise au point de vélos des membres du personnel. Télé-Québec a aussi fait la promotion de l'offre spéciale de groupe pour l'abonnement à BIXI, en plus de promouvoir les webinaires tenus pendant le mois du « Défi sans auto solo ». Enfin, Télé-Québec a publié des portraits d'employés adoptant des modes de transport actif ou écoresponsable (dont le transport en commun, le vélo et l'usage d'un véhicule électrique), et a encouragé son personnel à participer au sondage à cet effet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

GOVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL 2024-2025

Rapport d'activités du comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique vise à appuyer le conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance et d'éthique, notamment en ce qui a trait à l'évaluation du fonctionnement du conseil ainsi qu'à la formation de ses membres.

Le comité s'est réuni quatre fois durant la période commençant le 1^{er} avril 2024 et se terminant le 31 mars 2025. Chacune des quatre réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment :

- ▶ vu à l'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités;
- ▶ procédé à la mise à jour des profils de compétence et d'expérience des administrateurs;
- ▶ assuré un suivi de la mise en œuvre des exigences en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25);
- ▶ recommandé l'adoption du Plan d'action annuel 2024-2025 à l'égard des personnes handicapées (Plan d'accessibilité);
- ▶ recommandé l'adoption de la nouvelle Politique de gestion des documents normatifs;
- ▶ contribué, conjointement avec le comité d'audit, à la mise à jour de la Politique en matière d'approvisionnement de Télé-Québec.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport d'activités du comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines vise à appuyer le conseil d'administration relativement aux ressources humaines de la Société, notamment quant aux politiques de ressources humaines, à l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général, ainsi qu'à la sélection et à la planification de la relève des dirigeants.

Le comité s'est réuni quatre fois durant la période commençant le 1^{er} avril 2024 et se terminant le 31 mars 2025. Ces réunions ont été suivies d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a notamment :

- ▶ contribué à la nomination d'un dirigeant et à la création d'un nouveau poste de cadre;
- ▶ entériné des changements à la structure organisationnelle;
- ▶ recommandé l'adoption d'une version révisée de la Politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ou de l'incivilité au travail, laquelle tient compte de récents changements législatifs;
- ▶ assuré un suivi à l'égard de la négociation et de la signature de nouvelles conventions collectives;
- ▶ effectué la révision annuelle du Plan de relève de la Société.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport d'activités du comité d'audit

Le comité d'audit a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration dans son rôle de surveillance et d'encadrement de la bonne gouvernance financière de la Société en examinant l'intégrité de l'information financière et des états financiers, et en s'assurant de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et d'un plan de gestion intégrée des risques.

Le comité s'est réuni six fois durant la période commençant 1^{er} avril 2024 et se terminant le 31 mars 2025. Chacune des six réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité d'audit a notamment :

- ▶ recommandé au conseil d'administration l'adoption du projet d'états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ;
- ▶ présenté le Plan triennal d'immobilisations 2024-2027 ;
- ▶ mis à jour le Plan financier 2025-2030 | COF (Consolidation des organismes et des fonds) ;
- ▶ recommandé l'adoption de la Politique sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle ;
- ▶ procédé à la refonte de la Politique de sécurité de l'information et du Cadre de gestion de la sécurité de l'information de la Société ;
- ▶ présenté au conseil d'administration, pour adoption, une mise à jour de la Politique en matière d'approvisionnement de Télé-Québec (conjointement avec le comité de gouvernance et d'éthique) ;
- ▶ assuré le suivi du Plan de gestion intégrée des risques ;
- ▶ recommandé l'approbation du Rapport de surveillance et de revue émis par une firme spécialisée à l'égard des trois premiers plans de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle ;
- ▶ mis à jour le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle pour l'année financière 2024-2025, et en a assuré le suivi ;
- ▶ fait le suivi de l'état des résultats.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le gouvernement.

Conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration a constitué un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et un comité des ressources humaines.



Vincent Godcharles

Président du conseil d'administration

Président et chef de la direction

Logient

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17 janvier 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE DE NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 18 décembre 2024

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 17 décembre 2029

STATUT : Membre indépendant

Vincent Godcharles est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. À la suite de l'obtention d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique, il est admis en 2009 à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec.

Sa carrière en comptabilité s'amorce en 2007 au cabinet d'experts-comptables KPMG. En 2009, M. Godcharles fait le saut dans le monde des communications en tant que contrôleur financier auprès de McCann Montréal (Marketel). Depuis, il cumule plus de quinze années d'expérience dans les domaines des communications et des technologies de l'information. En 2014, il se joint à Logient, une entreprise de technologie, où il occupe le poste de chef de la direction. Reconnu à titre de comptable professionnel agréé ayant une expertise poussée en matière de gestion opérationnelle, M. Godcharles a le mandat de soutenir la croissance de l'entreprise grâce à un ensemble d'initiatives qui visent l'optimisation des opérations.

En plus de son rôle de chef de la direction de Logient, M. Godcharles est depuis 2021 associé au sein d'Oliva Capital.

Parallèlement, M. Godcharles a œuvré en 2011 et 2012 comme vice-président Finances et administration à la Jeune Chambre de commerce de Montréal. Il a également fondé en 2012 le Comité de la relève de la Fondation du cancer du sein du Québec. De 2015 à 2019, il a siégé au conseil d'administration de cette fondation comme administrateur, trésorier, puis président du comité d'audit. En janvier 2017, M. Godcharles s'est joint au conseil d'administration de Télé-Québec et, en décembre 2018, à celui de la Fondation sablon.



Marie Collin

Présidente-directrice générale, Société de télédiffusion du Québec

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 10 août 2015 / Reconduction le 10 août 2020

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 9 août 2025

STATUT : Membre non indépendant

Arrivée à Télé-Québec dotée d'une riche expérience en télévision, Marie Collin y occupe le poste de présidente-directrice générale.

Après avoir entrepris ses études à l'Université d'Ottawa en 1983, c'est à l'Université de Montréal que M^{me} Collin a obtenu un baccalauréat en science politique et en sciences de la communication. Elle y a également effectué la scolarité de la maîtrise en communications.

Par la suite, après avoir travaillé dans le secteur de la recherche, puis à la Direction des relations publiques du réseau TVA, de 1987 à 1994, elle obtient un poste à la Direction des communications de Télévision Quatre-Saisons pour les trois années subséquentes. En 1997, M^{me} Collin devient vice-présidente principale de Canal Vie et de Ztélé, à Radiomutuel. Son rôle s'est accentué au sein d'une nouvelle équipe après l'acquisition de ce réseau par Astral Media, en 2000, puisqu'elle y a assumé la vice-présidence principale, Programmation, communications et médias interactifs pour Canal Vie, Vrak.tv et Ztélé, et cela pendant treize ans. Avant son arrivée à la tête de Télé-Québec, M^{me} Collin a fait une incursion dans le milieu de la production indépendante à titre de présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique. Entre 2004 et 2010, elle a notamment été invitée par HEC Montréal comme experte enseignante en marketing télévisuel et en gestion télévisuelle et cinématographique.

M^{me} Collin siège au conseil d'administration d'Alloprof et, depuis janvier 2020, elle a accepté un mandat à titre de vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics. Elle a également assuré la vice-présidence du conseil d'administration de Savoir média de janvier 2016 à septembre 2024. Sur le plan international, M^{me} Collin est aussi membre du conseil d'administration de TV5MONDE.



Vanessa Cherenfant

Membre du comité des ressources humaines

Cheffe de la direction Stratégie

VIA Rail

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 3 février 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 2 février 2025

STATUT : Membre indépendant

Ingénieure de formation et véritable intrapreneure, Vanessa Cherenfant est une leader de talent qui se distingue par sa vision stratégique, sa capacité à mobiliser des équipes multidisciplinaires pour livrer des projets novateurs, son orientation client et sa facilité d'adaptation à un monde en constante évolution.

Après avoir démarré sa carrière en optimisation de la performance opérationnelle et organisationnelle auprès de fleurons québécois tels que Bombardier, où elle a orchestré la mise en œuvre de projets d'envergure, M^{me} Cherenfant a entrepris un virage vers une carrière dans le domaine des technologies et des communications, où elle a contribué avec succès au lancement et à la croissance de nouveaux produits et services au sein d'organisations telles que GSOFT et Cossette. Aujourd'hui, comme cheffe de la Direction stratégique à VIA Rail, elle dirige les équipes de la stratégie des affaires, du développement durable, de la gestion des risques d'entreprise et de l'amélioration continue. Elle pilote également les initiatives stratégiques visant à maximiser les retombées de VIA pour les Canadiens et les Canadiennes.

La mission personnelle de M^{me} Cherenfant est de bâtir un monde qui offre des chances égales de réussite à toute personne. Elle s'engage en ce sens au sein du comité d'investissement de Fondation et du conseil d'administration de Télé-Québec. Elle s'est engagée activement à augmenter la représentation des femmes en technologie par différentes initiatives (Startup Weekend Women, Technovation, Angles-Morts). M^{me} Cherenfant mentore par ailleurs bon nombre de jeunes pousses technologiques par l'entremise de programmes comme Next AI.

Ses réalisations et ses engagements lui ont valu plusieurs distinctions et nominations, dont le prix Femme en technologie pour une entreprise émergente développant une technologie innovante de YES Montréal et SAP (2015), le prix Jeune femme en technologie du Y des Femmes (2018), une présence parmi les finalistes aux Prix des femmes d'affaires du Québec (2018), une nomination à Excellence Québec (2020) ainsi qu'une nomination à la Mighty Women List (2023).



France Desharnais

Membre du comité d'audit

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 16 mai 2018 / Reconduction le 22 juin 2022

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 21 juin 2026

STATUT : Membre indépendant

France Desharnais est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, d'un MBA option Finance de HEC Montréal et du titre d'administrateur de sociétés certifié décerné par le Collège des administrateurs du Québec. Détentrice du titre CPA-CA, elle a amorcé sa carrière d'auditrice chez Samson Bélair et l'a poursuivie chez Simoneau, Charpentier, Poulin, Sarrazin et Associés.

M^{me} Desharnais a par la suite occupé pendant dix ans divers postes de direction et de gestion exécutive au sein du Mouvement Desjardins. Elle y a notamment été responsable du redressement de caisses en difficulté et de la supervision de groupes de caisses avec actifs sous gestion de deux à quatre milliards de dollars. Ses domaines d'intervention incluaient les opérations courantes, l'approbation du financement, les ressources humaines, le développement des affaires et la rentabilité.

En 1998, M^{me} Desharnais réoriente sa carrière vers le développement des affaires au sein de CGI, de Siebel Systems Canada, puis de EY. Pendant deux ans, elle a été basée au bureau de Paris, où elle a agi comme leader du développement des affaires pour la région de la France, du Maghreb et du Luxembourg, afin d'y implanter le plan de transformation mondial d'EY. De 2019 à 2023, M^{me} Desharnais a été désignée par la Caisse de dépôt et placement du Québec comme membre du conseil d'administration d'Avison Young, présidente de son comité d'audit et membre de son comité de cybersécurité et des technologies.

M^{me} Desharnais siège au conseil d'administration de la Société des alcools du Québec et à celui du Centre de Création O Vertigo. Elle cumule plus de vingt ans d'expérience au sein de divers conseils d'administration et comités, notamment comme présidente du conseil d'administration de la Société canadienne du cancer (SCC) Division Québec, membre du CA national de la SCC et membre du conseil d'administration de l'Association des MBA du Québec. Elle a une expérience variée à titre de membre et de présidente de comités d'audit, de crédit, de gouvernance et de nominations, y compris dans le domaine des ressources humaines.



Nathalie Dorval

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Administratrice de sociétés

Services Conseils Nathalie Dorval Consulting

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

M^{me} Dorval est une administratrice de sociétés cumulant trente années d'expérience dans les affaires juridiques, réglementaires et gouvernementales dans le secteur des médias et des télécommunications.

Elle a une connaissance approfondie des environnements réglementés et des stratégies de communication et de création de valeur qui s'y appliquent. Elle est aussi reconnue pour sa vaste expérience en gouvernance et en gestion de risques, ainsi que pour ses antécédents de succès qui ont mené à des changements réglementaires et à de nouvelles occasions d'affaires dans le secteur des communications.

M^{me} Dorval a été vice-présidente aux Affaires juridiques, réglementaires et relations aux affiliés pour le groupe de radiodiffusion Astral, puis vice-présidente aux Affaires réglementaires pour Astral Media, avant de rejoindre Cogeco en 2013 en tant que vice-présidente aux Affaires réglementaires et droits d'auteur. Depuis 2021, elle est consultante en affaires réglementaires et politiques publiques.

M^{me} Dorval est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle est administratrice certifiée du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.



Vincent Leduc

Président du comité de gouvernance et d'éthique

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 juin 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Avocat à la retraite, Vincent Leduc a œuvré pendant plus de trente ans dans le domaine des communications, de la diffusion et de la production télévisuelle. Il a travaillé successivement à la Société générale du cinéma du Québec en tant que directeur adjoint du marketing, à la Société Radio-Canada, où il a été directeur des acquisitions et de la production extérieure de la télévision générale. Par la suite, il s'est joint à Télévision Quatre-Saisons, où il a été directeur des programmes. Passant au domaine de la production télévisuelle, il s'est par la suite joint au Groupe Coscient, devenu Motion International, où il a occupé le poste de vice-président de l'unité Divertissement et documentaires.

En 2000, M. Leduc a été l'un des associés fondateurs de Zone3, devenue depuis l'une des maisons de production télévisuelle les plus importantes au Canada. Elle produit des émissions pour la plupart des réseaux québécois et compte aussi des clients au Canada anglais et aux États-Unis. M. Leduc en a été l'un des producteurs exécutifs, en plus d'y occuper le poste de vice-président à la Production. Quand il a quitté l'entreprise, à la fin de l'année 2015, il en était le vice-président à la Distribution et l'un des producteurs exécutifs.

Au cours de sa longue carrière, M. Leduc a siégé à plusieurs comités et jurys, et il a participé à une foule de rencontres industrielles. Il a aussi été membre du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise et de celui de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), conseil qu'il a présidé durant trois années. Par ailleurs, il est actuellement membre et secrétaire du conseil d'administration du Festival de films Cinémania.



Jérémie Monderie-Larouche, ASC

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17 janvier 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Jérémie Monderie-Larouche est originaire de Rouyn-Noranda, où il a étudié la création numérique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

En 2008, il fonde Balbuzard, une entreprise de création numérique spécialisée en production vidéo. Pendant dix ans, il a développé le secteur de la création numérique en région, accompagnant des centaines d'organisations de tous genres pour les aider à rayonner tant localement qu'à l'international. Il a aussi participé à plusieurs productions cinématographiques régionales et a coproduit et réalisé *Le Routier*, un long métrage documentaire qui a connu un bon succès en festival.

M. Monderie-Larouche est également engagé dans sa communauté, siégeant à de nombreux conseils et comités du milieu culturel et des affaires. Il est actuellement membre du conseil d'administration du Centre plein air Mont Kanasuta.

Depuis 2018, il gère l'équipe de développement numérique de l'UQAT et est au cœur de la transformation numérique de l'organisation. Il est également le directeur digital de rEnergyze, un fonds d'investissement immobilier.

En 2019, il obtient sa certification d'administrateur de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés.



Amilie Parent-Crevier

Membre du comité d'audit

Présidente
Showcare

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Amilie Parent-Crevier a obtenu un baccalauréat en administration des affaires en 2007 et, l'année suivante, un diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique de HEC Montréal. Elle a été admise à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec en 2010.

M^{me} Parent-Crevier a travaillé au sein de la firme KPMG de 2008 à 2013 à titre de chargée de mission et de directrice. C'est à la fin de l'année 2013 qu'elle débute en tant que vice-présidente Finance à Showcare. Après avoir démontré son leadership par des réalisations concrètes en gestion financière et opérationnelle, elle est nommée présidente de Showcare en avril 2019. Elle défie le statu quo et utilise sans cesse son sens aiguisé des affaires et de l'innovation pour mener son organisation plus loin, ce qui lui a valu un prix CPA de l'année de la région de Montréal en 2021.

M^{me} Parent-Crevier a cofondé en 2013 la Brigade Arts Affaires de Montréal, un organisme sans but lucratif qui a pour mission de conscientiser la relève d'affaires pour favoriser son engagement envers le milieu artistique montréalais. Elle a siégé de 2019 à 2022 au conseil d'administration de la Professional Convention Management Association (PCMA), une association qui représente plus de 8400 membres dans 37 pays.

Enfin, M^{me} Parent-Crevier siège actuellement au conseil d'administration de #Meet4Impact, une organisation qui a pour objectif de transformer l'industrie des événements d'affaires en favorisant l'émergence d'un mouvement de création d'influence sociétale positive auprès de ses acteurs et de ses événements. En 2021, elle a également été entraîneuse auprès de la relève entrepreneuriale dans le programme Accélérateur Banque Nationale – HEC Montréal.



Myriam Sahi

Membre du comité des ressources humaines

Avocate
Champagne – Cabinet d'avocats

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Myriam Sahi est avocate au sein de CHAMPAGNE – Cabinet en droit de la santé. Titulaire d'un baccalauréat ès science de l'Université McGill et d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval, elle a commencé sa pratique comme avocate chez Stikeman Elliott. M^{me} Sahi a par la suite orienté sa pratique vers le droit de la santé, tant au sein d'établissements publics qu'en pratique privée.

M^{me} Sahi a également siégé pendant plusieurs années à un comité d'éthique en recherche pédiatrique.



Louis Tassé

Président du comité des ressources humaines

Consultant

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 juin 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Louis Tassé est consultant en ressources humaines et *coach* exécutif depuis 2022.

Diplômé en relations industrielles et ayant complété un MBA, M. Tassé cumule trente-cinq années d'expérience en gestion des ressources humaines. Au fil des ans, il a aidé plusieurs organisations à améliorer leur efficacité et à augmenter l'engagement de leurs employés et employées. Ces dernières années, il a été vice-président principal aux Ressources humaines Amérique du Nord pour les sociétés Siemens et Brookfield. Il a agi pendant près de dix ans à titre de vice-président aux Ressources humaines à Astral Media, avant quoi il a occupé divers postes de leadership en ressources humaines dans plusieurs sociétés basées à Montréal.

M. Tassé est président du conseil d'administration du Club de recherche d'emploi Montréal Centre-Nord, un organisme sans but lucratif qui vient en aide aux personnes en recherche d'emploi. Il agit également comme mentor pour différents organismes qui soutiennent des étudiants, des étudiantes et de jeunes professionnels et professionnelles en ressources humaines, de même que pour l'organisme La Gouvernance au Féminin.

REVUE DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX SÉANCES DU CONSEIL ET DES COMITÉS 2024-2025

	Conseil d'administration		Comité d'audit		Comité des ressources humaines		Comité de gouvernance et d'éthique	
	5 séances ordinaires ²	3 séances spéciales	5 séances ordinaires	1 séance spéciale	3 séances ordinaires	1 séance spéciale	4 séances ordinaires	0 séance spéciale
FRANCINE CLÉROUX ¹	4/4	2/2	4/4	1/1	1/2	1/1	2/3	—
MARIE COLLIN	5/5	3/3	—	—	—	—	—	—
VINCENT GODCHARLES	5/5	3/3	5/5	1/1	—	—	—	—
JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE	5/5	3/3	—	—	—	—	4/4	—
VINCENT LEDUC	5/5	3/3	—	—	—	—	4/4	—
LOUIS TASSÉ	5/5	3/3	—	—	3/3	1/1	—	—
FRANCE DESHARNAIS	5/5	3/3	5/5	1/1	—	—	—	—
VANESSA CHERENFANT	3/5	3/3	—	—	3/3	1/1	—	—
NATHALIE DORVAL	5/5	3/3	—	—	—	—	4/4	—
MYRIAM SAHI	5/5	3/3	—	—	3/3	1/1	—	—
AMILIE PARENT-CREVIÉ	5/5	2/3	5/5	1/1	—	—	—	—

1. Le mandat de M^{me} Francine Cléroux à titre de présidente du conseil d'administration a pris fin en cours d'année financière. Elle a été remplacée le 18 décembre 2024 par M. Vincent Godcharles.

2. Le conseil d'administration s'étant réuni le 5 avril 2024 pour l'année 2023-2024, soit au cours de la période couverte par le présent rapport, cinq séances ordinaires sont comptabilisées ici.

ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVE À LA CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LOI SUR LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Caractéristique	Exigence	Situation au 31 mars 2025 – Conseil d'administration de Télé-Québec
Indépendance des membres	Au moins 2/3 des membres doivent être indépendants, dont la personne nommée à la présidence du conseil d'administration	9 des 10 membres sont indépendants, dont le président du conseil d'administration (90 %)
Proportion de femmes	Au moins 40 % des membres	6 des 10 membres sont des femmes (60 %)
Membres âgés de 35 ans ou moins lors de leur nomination	Au moins 1 membre	1 membre était âgé de 35 ans ou moins lors de sa nomination (ou au renouvellement de son mandat)
Représentation de la diversité de la société québécoise	Au moins 1 membre	2 des 10 membres sont représentatifs de la diversité

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

La rémunération des dirigeants les mieux rémunérés de la Société prend en considération le salaire annuel de base, la rémunération variable, s'il y a lieu, de même que les autres avantages.

La rémunération et les autres conditions de travail de la présidente-directrice générale sont celles qui ont été établies par décret gouvernemental s'appliquant aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

		Rémunération de base versée	Rémunération variable annuelle versée	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État ¹	Autres avantages versés ou accordés ²	Rémunération globale pour l'année financière
Nom et fonction des cinq dirigeants les mieux rémunérés		A	B	C	D	E = A + B + C + D
MARIE COLLIN	Présidente-directrice générale	231 201 \$		24 128 \$	4 735 \$	260 064 \$
NICOLE TARDIF	Vice-présidente principale Communications, image de marque et affaires gouvernementales	205 257 \$		22 863 \$	8 210 \$	236 330 \$
NADINE DUFOUR	Vice-présidente Contenus	204 116 \$		22 771 \$	4 600 \$	231 487 \$
SÉBASTIEN LABBÉ	Vice-président Technologies, numérique et opérations	204 009 \$		22 748 \$	1 598 \$	228 355 \$
MARIE-CLAUDE ROBICHAUD	Vice-présidente Stratégie multiplateforme, recherche et innovation	189 333 \$		20 917 \$	8 080 \$	218 330 \$
MARTIN PICARD ³	Vice-président Finances et administration	155 522 \$		17 761 \$	3 210 \$	176 493 \$

1. Le régime de base constitue le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) pour la présidente-directrice générale, ainsi que le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) pour les autres hauts dirigeants au taux de 12,67 % pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

2. Les autres avantages comprennent les assurances collectives, l'allocation pour l'utilisation d'un véhicule, ainsi que les indemnités de départ, le cas échéant, pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

3. Martin Picard est entré en fonction le 13 juin 2024. Une rémunération globale annualisée de 227 018 \$ lui est attribuée.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025¹

		Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités ²		Avantages versés ³	Rémunération globale pour l'année financière
Nom du membre		Présidence A	Membre B	Présidence C	Membre D	E	F = A + B + C + D + E
FRANCINE CLÉROUX ⁴	Présidente conseil d'administration	15 900 \$					15 900 \$
VINCENT GODCHARLES	Président conseil d'administration et comité d'audit	5 300 \$	7 950 \$	4 200 \$			17 450 \$
FRANCE DESHARNAIS	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
VINCENT LEDUC	Président comité de gouvernance et d'éthique		10 600 \$	4 200 \$			14 800 \$
MYRIAM SAHI	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
VANESSA CHEREFANT	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
NATHALIE DORVAL	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
LOUIS TASSÉ	Président comité des ressources humaines		10 600 \$	4 200 \$			14 800 \$
AMILIE PARENT-CREVIER	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$

1. Les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération annuelle fixe indiquée au tableau ci-dessus. Ils ont également droit au remboursement des dépenses correspondant aux frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de leurs fonctions. La rémunération annuelle ainsi que le remboursement des dépenses sont déterminés conformément aux règles établies par décret du gouvernement du Québec.

2. En plus de la rémunération versée aux membres pour la participation au CA, une rémunération de 4 200 \$ est versée aux présidents des comités du CA et une rémunération de 2 800 \$ est versée aux membres pour la participation à un comité.

3. Aucun avantage n'est versé aux administrateurs.

4. Francine Cléroux a quitté les fonctions de présidente du conseil d'administration le 17 décembre 2024 et a été remplacée par Vincent Godcharles.

HONORAIRES PAYÉS À L'AUDITEUR EXTERNE

Les états financiers de la Société sont audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucuns honoraires ne sont versés à l'auditeur externe de Télé-Québec.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

ACCÈS À L'INFORMATION

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES

Nombre total de demandes reçues du 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	12
---	----

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications
0 à 20 jours	9	0	0
21 à 30 jours	3	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	12	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉCISIONS RENDUES

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la loi invoquées
Acceptée (entièrement)	8	0	0	s. o.
Partiellement acceptée	3	0		22, 23, 25, 32, 49, 53 et 54
Refusée (entièrement)	1	0	0	32
Autres	0	0	0	s. o.

MESURES D'ACCOMMODEMENT ET AVIS DE RÉVISION

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Les statistiques présentées ci-dessus ne concernent que les demandes faites en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Au cours des dernières années, Télé-Québec a mis en place différentes mesures afin de respecter les modifications apportées à la *Loi sur l'accès* en matière de protection des renseignements personnels. Au cours de l'exercice et comme indiqué précédemment, Télé-Québec s'est notamment dotée d'un processus interne à l'égard du droit à la portabilité.

Nous attestons de la diffusion des documents mentionnés à la section III du Règlement. Ces documents sont également accessibles au public sur le site internet de Télé-Québec.

APPLICATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ÉTAT ET DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE DANS L'ADMINISTRATION

ÉMISSAIRE ET COMITÉ PERMANENT

Avez-vous un ou une émissaire ?	Oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent ?	Non
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	s. o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ? Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures.	Non

DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE

Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ?	Télé-Québec applique sa politique linguistique adoptée en juillet 2020. Une directive a été déposée au ministère de la Langue française en juin 2024. Elle est en processus d'approbation.
Si vous avez une directive particulière : ► Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française. ► Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ?	s. o.
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, de cas, de circonstances ou de fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	
Au cours de l'exercice, quelle proportion du personnel de votre organisation a reçu de l'information concernant la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> ?	<ul style="list-style-type: none"> ► Remise de la politique aux nouveaux membres du personnel ► Publication de la politique sur le site web ► Ressources linguistiques offertes au personnel par le Service des Communications, de l'image de marque et des affaires gouvernementales

BILAN DES RÉALISATIONS 2024-2025 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Tant dans ses magazines que dans ses documentaires, sa publicité et ses contenus numériques, Télé-Québec traite des questions de société, dont celles qui concernent les personnes handicapées.

EXEMPLES DE CONTENUS TÉLÉVISUELS ET NUMÉRIQUES EN 2024-2025



Les Jeux de La Fontaine

LES JEUX DE LA FONTAINE

De multiples épisodes montrent des athlètes en pleine compétition aux Jeux paralympiques.

DE GARDE 24/7

Le D^r Bellemare se rend au chevet d'un jeune patient handicapé intubé aux soins intensifs.

KAMIKAZES!

Un caméo d'un individu souffrant de paralysie cérébrale est présent dans le sketch *Un petit don*.

COMME DES TÊTES PAS DE POULE

Un personnage, Tristan, est atteint du syndrome de Gilles de La Tourette, un trouble neurologique caractérisé par des tics moteurs et vocaux.

LE PACTE

Le personnage de Romane est en fauteuil roulant et le personnage de Mali est diabétique.

MAMMOUTH HEBDO

Une jeune femme de 17 ans vivant avec la trisomie 21 rencontre Mike Clay, avec qui elle partage une passion pour le rap et les voyages.

CAPSULES WEB – LA FABRIQUE CULTURELLE

Série *Hors piste, la culture insoumise* : parcours d'un artiste atteint d'arthrite sévère et incapacitante.

TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Plateforme éducative pour les professionnels et professionnelles de l'éducation et les élèves

Deux listes thématiques de contenus :

La Semaine québécoise des personnes handicapées (81 contenus)

L'autisme (24 contenus)

Capsule *As de l'info* sur les Jeux paralympiques

LA CLEF

Communauté de parents sur les réseaux sociaux pour aider leurs enfants à compter, à lire et à écrire en famille avec des contenus variés et pratiques.

Repartage de contenus sur la page Facebook *Club Parents*, notamment à l'égard du trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) et du trouble du spectre autistique (TSA).



Le pacte



MAMMOUTH Hebdo

GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE

Le mandat de l'élaboration et de la mise en oeuvre du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025, et de la rédaction du bilan relève de la vice-présidence aux Affaires juridiques et corporatives, en collaboration avec un groupe de travail constitué de 12 secteurs de Télé-Québec.

CONSULTATIONS

Pour la préparation de nos plans d'action, nous consultons régulièrement des personnes handicapées ou des organismes qui les représentent.

La dernière consultation effectuée par vidéoconférence a eu lieu le 15 février 2023 auprès des responsables de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et de quelques-uns des membres de ces organismes¹. Télé-Québec a tenu compte des commentaires ainsi recueillis afin de bonifier les mesures prévues à son plan d'action. Une nouvelle mesure à cet égard est prévue au plan d'action 2025-2026.

MESURES RÉALISÉES SELON LES EXIGENCES DU DÉCRET

Ce bilan reprend les objectifs 2024-2025 selon l'ordre des exigences du *Décret 655-2021* du gouvernement du Québec.

Promotion (prévention des préjugés)

La programmation télévisuelle de Télé-Québec demeure entièrement sous-titrée pour les personnes malentendantes.

CONTENUS DIFFUSÉS

Télé-Québec a poursuivi, au cours de l'année 2024-2025, la diffusion de contenus télévisuels et numériques traitant de handicap ou de personnes en situation de handicap.

DONS DE TEMPS D'ANTENNE

Pas moins de 12 dons ont été effectués (contre 11 en 2023-2024) :

- ▶ fondations : de la recherche pédiatrique (Défi Alpine), En Cœur, Lucie et André Chagnon, Dr Julien ;
- ▶ organismes : Le Phare, Manoir Ronald McDonald, Parkinson Québec, Les Amputés de guerre, Canal M (Vues et Voix), Société de sauvetage du Québec, UNICEF ;
- ▶ plateforme numérique La SAMS (concerts en milieu de santé).

Accessibilité aux services offerts

DIAGNOSTIC

Un diagnostic de nos pratiques en matière d'accessibilité et d'inclusion a été réalisé dans les trois secteurs suivants :

- ▶ plateformes et croissance numériques ;
- ▶ ressources matérielles et immeubles ;
- ▶ communications et image de marque.

À la suite de ce diagnostic et d'une sensibilisation à cet égard, plusieurs événements tenus en 2024-2025 ont offert des services adaptés pour les personnes à mobilité réduite (p. ex. : visionnements de presse, spectacles, location d'espaces de travail et d'entreposage).

VIDÉODESCRIPTION

En tout, 19 heures et 25 minutes de vidéodescription ont été diffusées en moyenne par semaine, ce qui est bien supérieur à notre objectif de 4 heures par semaine, selon les conditions de la licence du CRTC.

ACCESSIBILITÉ WEB

De nouvelles mesures en matière d'accessibilité ont pu être mises en oeuvre conformément aux standards sur l'accessibilité des sites web (SGQRI et WCAG), notamment :

- ▶ le nouveau site d'entreprise de Télé-Québec (septembre 2024) ;
- ▶ un nouveau formulaire de Relations avec l'auditoire produit au cours de l'année 2024-2025.

Accessibilité à l'emploi

AFFICHAGE ET PARTENARIATS

En tout, 21 postes vacants et/ou offres de stage ont été affichés sur des sites spécialisés.

Des représentants de Télé-Québec ont participé au Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec.

Accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations

SERVICES ADAPTÉS

La Place des Arts, où a eu lieu le spectacle *Le Petit Prince*, en novembre 2024, offrait des services adaptés pour les personnes handicapées (places réservées, prêts de fauteuils roulants, système de syntonisation pour personnes malentendantes, etc.).

Le *Grand spectacle de la fête nationale dans la capitale*, le 23 juin 2024 (en partenariat avec Télé-Québec), offrait des services adaptés sur les plaines d'Abraham, tels que des rampes d'accès pour fauteuils roulants et une tribune pour les personnes handicapées.

1. Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ), l'Institut national pour l'Équité, l'Égalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI-PSH) et Dystrophie musculaire Canada (DMC).

Accessibilité à l'information et aux documents

Nous avons publié sur intranet et internet le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Nous avons fait plusieurs autres publications sur intranet, notamment à l'égard de la politique ÉDI de l'organisation, de la Semaine québécoise des personnes handicapées et de la Journée internationale des personnes handicapées.

Adaptation aux situations d'urgence

Une mise à jour de la procédure d'évacuation d'urgence pour les personnes à besoins particuliers a été faite à l'automne 2024. Un travail de révision des pratiques d'évacuation, compte tenu de la réalité du télétravail, a également été mené de concert avec une firme spécialisée.

Approvisionnement en biens et services accessibles

Dans les acquisitions d'équipements et de biens mobiliers, ainsi que dans les appels d'offres, nous avons pris en compte diverses contraintes d'accessibilité selon les besoins rencontrés.

Cette année, aucune personne, parmi les membres du personnel, n'a manifesté de besoins en matière d'accessibilité.

Sensibilisation, information et formation

SENSIBILISATION

Des renseignements sur les activités et événements promotionnels suivants ont été diffusés sur intranet :

- ▶ la Semaine québécoise des personnes handicapées (publication du 30 mai 2024) ;
- ▶ la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre 2024.

INFORMATION : ARRIMAGE AVEC D'AUTRES PLANS ET POLITIQUES

Quatre orientations du Plan d'action de développement durable 2023-2028 sont arrimées au Plan d'action à l'égard des personnes handicapées :

- ▶ « Favoriser l'embauche de personnes appartenant aux groupes cibles sous-représentés dans le personnel (dont les personnes handicapées) » ;
- ▶ « Promouvoir la cohésion sociale par nos contenus (dont ceux qui traitent de handicap) » ;
- ▶ critère « favorisant l'équité et l'intégration sociale des personnes vulnérables » dans l'évaluation de la durabilité des projets ;
- ▶ parmi les 21 indicateurs d'approvisionnement responsable figure un critère d'inclusion ou d'accessibilité des personnes handicapées.

FORMATION

Parmi les formations suivies en cours d'année par des membres du personnel de Télé-Québec, une formation, en janvier 2025, visait à fournir un mode d'emploi afin de faire de Télé-Québec une entreprise handicap-accueillante.

RÉTROACTION

Ce bilan est consultable en ligne sur le site Internet de Télé-Québec, dans la section Accessibilité. Cette section contient également un processus de rétroaction. Il permet à toute personne, par une adresse courriel personnalisée, de transmettre un commentaire ou une suggestion afin d'aider à améliorer l'accessibilité et à favoriser la réduction des obstacles.

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2022-2027

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027, Télé-Québec accorde une grande importance aux représentations féminines et masculines dans ses contenus, quelles que soient les plateformes, et en particulier au sein de ses contenus jeunesse. Son offre présente des modèles de comportements égalitaires entre les filles et les garçons, ainsi qu'entre les femmes et les hommes, tout en s'interrogeant sur des enjeux qui les concernent.

Devant ou derrière les caméras, de nombreuses femmes contribuent chaque année à la programmation de Télé-Québec. L'égalité entre les femmes et les hommes est une préoccupation majeure à chacune des étapes menant à la diffusion de nouveaux projets. Par ailleurs, toutes les émissions de Télé-Québec tendent vers la parité sur les plateaux, et plusieurs affichent la parité à l'animation ou dans l'équipe de production – *Au-delà du sexe*, *Hiveraganza*, *Luka et Léo*, *L'aventure du Monde des mondes*, *L'enquête McSween*, *La langue dans ma poche*, *La soirée MAMMOUTH* et *Soirée Quiz* n'en sont que quelques exemples.

La chanson qui a accompagné la saison 2024-2025 de Télé-Québec, *Hors du commun*, a été créée par deux rappeuses, Sensei H et Vérone, et l'imagerie était signée par l'artiste collagiste et photographe Valérie Dubuc.

Jeunesse

À un âge où il est crucial d'être en contact avec différents modèles d'hommes et de femmes, de rôles, de métiers, de valeurs, d'apparences physiques et de problématiques, les jeunes trouvent dans les contenus de Télé-Québec de quoi questionner leurs préconceptions, forger leurs propres opinions et, surtout, de quoi s'inspirer.

C'est le cas avec le magazine *À quoi tu joues?* animé par Jean-Philippe Baril Guérard, qui est entouré d'une équipe paritaire comptant trois chroniqueuses. Dans la deuxième saison de cette émission, on a parlé de jeux vidéo en se livrant à des sessions de tests et en rencontrant des adeptes de jeux et des membres de l'industrie. Étant donné la prépondérance masculine dans cette industrie, l'émission accorde une grande importance à la représentation féminine. En cours de saison, l'équipe a donc discuté avec Isabelle Picard, la conceptrice et scénariste du jeu *Two Falls*, elle a exploré l'univers des héroïnes dans les jeux vidéo, et a parlé de bruitage avec la développeuse de jeux Stéphanie Harvey.

Avec la nouveauté *Hiveraganza*, menée par l'animatrice Émilie Fournier et DJ Cyusa, des jeunes de partout au Québec ont pu se mesurer dans une compétition pensée expressément pour eux et elles. Les équipes mixtes ont permis à des adolescentes et à des adolescents de montrer leurs forces. L'émission a pour objectif de donner envie aux garçons et aux filles de bouger et de jouer dehors.

Dans *L'aventure du Monde des mondes*, un frère et sa sœur forment un dynamique duo d'aventuriers qui part à la découverte des merveilles du monde animal. Tous deux font preuve d'une grande débrouillardise et d'un sens de l'observation hors du commun. Dans *Luka et Léo*, Éléonore Lagacé et Luka Lemay répondent aux nombreuses questions des jeunes, filles ou garçons. Cette année, l'équipe accueillait deux nouveaux collaborateurs : Rahmane Belkebiche et Jade Lachine. Au cours de la saison, l'équipe a rencontré une policière pour parler du métier exigeant qu'elle exerce, une cascadeuse professionnelle qui évolue dans un domaine dominé par les hommes, ainsi qu'une joueuse de hockey collégial, alors même que le hockey féminin gagne en popularité au Québec.



D'ailleurs, les joueuses de la Victoire de Montréal, une équipe de la toute nouvelle Ligue professionnelle de hockey féminin, ont été nommées aux MAMMOUTH 2024 pour avoir suscité un engouement fulgurant pour le hockey professionnel féminin. Parmi les autres finalistes de *La soirée MAMMOUTH*, notons la documentariste Léa Clermont-Dion, qui a tendu la main aux adolescents et aux jeunes hommes pour prévenir les violences sexuelles, Jay Du Temple, qui a traversé le pays à la course et à vélo afin de recueillir des fonds pour la recherche en santé mentale, un sujet encore tabou pour de nombreux hommes, et l'entraîneur Dominique Ménard, pour avoir fait chuter le décrochage scolaire en formant de futurs champions de football, alors que le décrochage chez les jeunes garçons est important au Québec.

Les collaborateurs et collaboratrices de la série *MAMMOUTH Hebdo* ont abordé de nombreux sujets touchant les adolescents et adolescentes, dont la pression et les attentes irréalistes pour le bal des finissants, pour sa « première fois » ou pour la Saint-Valentin, où les rôles assignés au genre sont encore souvent codifiés. Il a également été question de trans identité et des préjugés qui y sont associés, de *coming out* gai à l'adolescence auprès d'un parent. En cours de saison, l'équipe a rencontré de jeunes femmes qui se passionnent pour des sujets ou des métiers plus traditionnellement masculins : une géographe, une athlète de canoë-kayak et des jeunes engagées en politique.

La représentation de comportements égalitaires est tout aussi importante en fiction jeunesse. Dans la nouveauté *LIAM*, un groupe de jeunes passionnés de sciences, deux gars et deux filles, aide un androïde à définir son identité. La série a pour personnages principaux l'androïde LIAM, qui ressemble à un adolescent, et Rafaële, une jeune fille de 17 ans dégourdie, débrouillarde et courageuse. Trois personnages de scientifiques de renommée internationale, deux femmes et un homme, jouent également des rôles centraux dans la série. Un épisode de la série se déroule pendant une conférence sur les femmes en science; on y valorise les contributions des femmes dans le domaine scientifique.

Dans la série *Denis Danger*, le personnage principal, une jeune femme, est la réincarnation d'un champion de Québécois karaté, un art martial original. La jeune Anne-Marie a hérité de toutes les habiletés, de tous les réflexes et du talent naturel du champion. La réincarnation de celui-ci en femme ne devient pas prétexte à faire des blagues sur le sujet, la question n'est même jamais soulevée par les personnages.

Dans la troisième saison de *Comme des têtes pas de poule*, la mère des personnages principaux, qui travaille dans le domaine de la construction, est allée à l'école de ses enfants pour sensibiliser les jeunes à la place que les femmes peuvent occuper dans des métiers traditionnellement masculins. Au fil d'autres épisodes de la saison, la série a abordé des sujets qui touchent les adolescents et les adolescentes. Il a par exemple été question des relations amoureuses malsaines, puis des préjugés relatifs aux menstruations et du malaise qu'elles peuvent créer quand elles sont mentionnées.

La nouvelle série de fiction *Rouge forêt* a fait découvrir au public une bande de jeunes formée de garçons, de filles et d'une personne non binaire dont les physiques, les origines et les habiletés sont variés. La série avait pour objectif de démontrer qu'en travaillant ensemble, en comptant sur les forces de chacun, on devient plus fort. Parmi les jeunes du groupe, un personnage féminin se révélait d'ailleurs être une chasseuse, assurant elle-même la subsistance de tous. La série mettait ainsi à l'honneur la solidarité et l'entraide.

La série *Passe-Partout* pour les enfants d'âge préscolaire offre quant à elle le portrait d'une famille égalitaire où les tâches sont réparties sans distinction de sexe entre le père, Perlin, et la mère, Perline, et les jumeaux Cannelle et Pruneau. Chez les amis Passe-Carreau, Passe-Montagne et Passe-Partout, on parle ouvertement de ses émotions, grandes ou petites, de ses intérêts et de ses activités préférées, indépendamment du fait d'être une fille ou un garçon.

Le même soin de représentation de modèles d'égalité est accordé aux séries jeunesse en acquisition. Dans la nouveauté *Héros Dinoster*, cinq amis, trois filles et deux garçons, doivent surmonter des épreuves qui mettent au défi leurs habiletés et leurs connaissances pour protéger les dinosaures d'un savant fou. Et dans la nouvelle série *L'académie de pirates*, de jeunes filles et garçons intègrent une école bien spéciale pour apprendre à devenir de vrais pirates. Le grand succès *Miraculous - Les aventures de Ladybug et Char Noir* continue de présenter les aventures dans les rues de Paris d'une superhéroïne, qui est en fait une jeune adolescente à l'esprit vif. Toujours aussi populaire au fil des années, *Barbapapa* suit de son côté le quotidien tout sauf ordinaire d'une famille extraordinaire où les rôles sont aussi fluides que les membres de cette famille colorée.



Grand public

L'ensemble de la programmation grand public de Télé-Québec présente de façon courante :

- ▶ des rapports égalitaires entre filles et garçons, puis entre femmes et hommes;
- ▶ la valorisation des femmes dans des métiers non traditionnels;
- ▶ des femmes et des hommes qui ne correspondent à aucun stéréotype et qui présentent des images corporelles diversifiées;
- ▶ l'engagement des hommes, pères ou éducateurs, dans la vie et l'éducation des enfants;
- ▶ des personnages fictifs de filles et de garçons qui ont des comportements non stéréotypés dans la famille, les loisirs, les relations amoureuses...

Parmi les nouveautés de 2024-2025, mentionnons *Pignon sur rue*, qui a permis de suivre sept jeunes adultes, trois femmes et quatre hommes, ayant quitté leur région natale pour s'installer dans la ville de Montréal. Ces sept nouveaux colocataires avaient chacun leurs aspirations et leurs défis, mais partageaient le désir de vivre une expérience inoubliable. Au cours de la saison, les colocataires ont abordé différents sujets, dont l'intimidation à l'école, l'autisme, les modèles de masculinité, la diversité sexuelle, les applications de rencontre et les relations amoureuses. La série a brossé le portrait de jeunes femmes et de jeunes hommes allumés, pleins de rêves et de projets, mais aussi de questionnements.

À l'automne 2024, Tammy Verge et Antoine Vézina assuraient équitablement l'animation de *Soirée Quiz*, où des équipes, dont plusieurs mixtes, ont mis leurs connaissances à l'épreuve sur divers sujets.

Dans *Épique*, à l'hiver 2025, la majorité des équipes étaient mixtes. Dix femmes et huit hommes se sont affrontés dans des épreuves qui ont testé leur force physique, leur endurance, leur habileté à communiquer et leur vivacité d'esprit. Que ce soit à la course, à la nage, en escalade, en canot, à vélo ou à la drave, les participants et participantes ont démontré la puissance de la collaboration tout au long de la saison. C'est l'une des femmes qui a permis à son équipe de remporter cette première compétition.

À *L'enquête McSween*, Pierre-Yves McSween et Judith Lussier ont abordé plusieurs sujets qui touchent aussi bien les hommes que les femmes du Québec. Parmi les enquêtes menées cette saison, notons « Être parent autrement », où il a été question de fiscalité, de droit et de finances quand on devient parent.

créé une galerie de femmes de tous les âges, souvent issues de la classe ouvrière. La présentation de ce documentaire s'inscrivait dans le cadre d'une semaine de programmation riche en contenus inspirants, dont faisait partie les documentaires *Les héritières*, où Marie-Soleil Dion se demandait si, cinquante ans après la création du Conseil du statut de la femme, nous sommes vraiment plus près de l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que *Façonner les femmes : une histoire du soutien-gorge*. L'épisode de *Pour une fois* avec Ariane Moffatt faisait également partie de cette programmation spéciale. Des films réalisés par des femmes et sur des personnages féminins forts ont aussi été présentés, dont *Nelly*, *Numéro une*, *Toni Erdmann* et *Le vent du nord*.

Au cours du même mois de mars, Télé-Québec a souligné l'apport de Janette Bertrand à l'histoire des droits des femmes au Québec, elle qui déjà dans les années 1980 abordait des sujets brûlants qui brassaient les idées préconçues. Au fil des années, elle a libéré la parole d'hommes et de femmes sur des thèmes comme l'homosexualité, les relations père-fils, l'échangement, le célibat, le féminicide et la violence conjugale.



Pour *Donner l'goût*, l'animatrice Hélène Bourgeois-Leclerc a rencontré plusieurs cheffes à travers le Québec. Issues de l'immigration, celles-ci ont partagé leur héritage culturel, leurs histoires et leurs recettes.

En cours d'année, on a également parlé de masculinité avec le chanteur Daniel Boucher à *Pour une fois*, de sport féminin avec des athlètes professionnelles à *Une époque formidable*, et d'asexualité, de rapport au corps après l'accouchement et de transsexualité, entre autres, dans *Au-delà du sexe*.

Plusieurs autres émissions ont visé la parité à l'écran, dont le magazine de consommation *Ça vaut le coût* et *Dans les médias*, qui a par ailleurs souligné le travail d'artistes et d'artisans des médias québécois avec ses prix Dans les médias. Parmi les personnalités lauréates, on a retrouvé cette année plusieurs femmes, dont la mairesse Valérie Plante, la nouvelle caricaturiste au journal *Le Devoir* Chloé Germain-Thérien, les journalistes Gabrielle Duchaine, Katia Gagnon, Ariane Lacoursière et Caroline Touzin, de *La Presse*, qui se sont démarquées grâce à leur travail d'enquête en continu sur les différents scandales et dysfonctionnements à la Direction de la protection de la jeunesse.

Pour marquer la Journée internationale des droits des femmes, Télé-Québec a proposé un rendez-vous avec Clémence DesRochers. Le documentaire *Chère Clémence* a revisité la carrière et l'œuvre de cette autrice, actrice, chansonnière et humoriste, ainsi que sa contribution à forger une identité québécoise. Pour ses monologues, Clémence DesRochers a

Documentaires

Avec la montée des groupes anti-avortement dans le monde, mais aussi au Québec, la présentation du documentaire de Léa Clermont-Dion *La peur au ventre* a généré plusieurs discussions dans les médias et le public. Cette enquête percutante de la réalisatrice a permis de constater que le droit à l'avortement, considéré comme acquis, est plus fragile qu'on pourrait le croire.

Avec *Alphas*, on s'est inquiété de l'idéologie du mâle alpha popularisée par des influenceurs masculinistes d'ici et d'ailleurs. Le journaliste Simon Coutu a tenté de comprendre comment, mais surtout pourquoi ce discours fait son chemin dans la tête d'autant de jeunes hommes au Québec. Préoccupé par l'avenir de ces adultes de demain, Simon Coutu est allé à la rencontre de figures populaires du mouvement mâle alpha au Québec. Le documentaire a fait prendre conscience au grand public québécois de l'ampleur du phénomène.

Le documentaire *Sportives sur l'adrénaline* a posé le regard sur le parcours impressionnant de femmes qui dominent dans les sports extrêmes. En célébrant ces femmes qui repoussent les limites et inspirent par leur courage, le documentaire a prouvé que l'adrénaline n'a pas de genre. Ces sportives se sont aussi confiées sur leurs luttes au quotidien pour s'imposer dans des milieux encore largement masculins.



Épique



Sportives sur l'adrénaline

Dans *Matimekush*, nous avons rencontré plusieurs professeurs masculins originaires de l'Afrique et installés dans une communauté du Grand Nord québécois. On y voit des professeurs qui créent des liens précieux avec de jeunes hommes à grand risque de décrochage scolaire.

Dans le documentaire *Parentalité collective, une clé de l'évolution*, on s'est intéressé à la maternité à l'époque préhistorique et à des découvertes archéologiques récentes prouvant que le soutien coopératif des mères au sein des communautés a été une stratégie reproductive payante. Dans *Burn-out, les voies de la guérison*, on s'est penché sur le mal du siècle, alors que des milliers d'hommes et de femmes de tous les âges s'effondrent chaque année.

La sixième saison de la série *Kebec* nous a parlé de l'héritage de femmes et d'hommes qui ont marqué l'histoire du Québec, parmi lesquels notons des pionnières comme Émilie Gamelin et Jeanne Mance, mais aussi des bâtisseuses comme Lise Watier et des artistes comme Pauline Julien. Avec sa série de portraits d'artisans, la première saison de *Bien bâti* nous a fait rencontrer aussi bien des femmes que des hommes dont la passion pour le patrimoine s'est transformée en métier, comme ce fut le cas pour la sculpeuse-forgeronne Marie-Michèle Gagnon.

La nouvelle série *La fièvre des festivals* a invité le public dans les coulisses de quatre grands festivals du Québec, donnant à voir le travail d'hommes et de femmes – depuis le conseiller à la sécurité jusqu'à la régisseuse de rodéo – qui déploient des efforts considérables afin de créer des souvenirs impérissables pour les milliers de festivaliers et de festivalières.

Comme elle le fait si bien depuis 10 saisons, la série d'observation *De garde 24/7* a offert un accès précieux à l'univers du personnel soignant, mettant en lumière le travail de spécialistes de divers domaines, hommes et femmes.

La Fabrique culturelle

Filmés dans toutes les régions du Québec, les contenus de La Fabrique culturelle mettent en lumière des artistes qui, grâce à leur art, travaillent à changer les choses et à contribuer à une société égalitaire. En 2024-2025, La Fabrique culturelle a accordé une attention toute particulière à l'audace au féminin, réunissant plusieurs contenus sur ce thème sur la plateforme audiovisuelle de Télé-Québec.

Parmi les artistes dont le travail a été à l'honneur dans les contenus de La Fabrique culturelle en 2024-2025, mentionnons Ludmilla Chiriaeff, pionnière de la danse au Québec, dont La Fabrique culturelle a revisité le parcours en cette année où la fondatrice des Grands Ballets Canadiens et de l'École supérieure de ballet du Québec aurait eu cent ans; le quintette féminin Galant, tu perds ton temps, qui met en valeur le patrimoine chanté féminin de notre musique traditionnelle depuis plus de vingt ans; la réalisatrice Sophie Deraspe, qui s'est confiée sur sa passion pour le septième art, et Myriam Desjardins-Malenfant, une des rares femmes à pratiquer la photographie animalière. La Fabrique culturelle est également allée visiter la coopérative de cinéma Spira, qui, dans un laboratoire de création, forme la relève féminine en réalisation.

Pour la journée du 8 mars, La Fabrique culturelle a proposé la vidéo « Janette Bertrand : Changer le monde, une phrase à la fois », une rencontre poignante avec la centenaire, qui s'est confiée sur son parcours jalonné d'embûches, mais si inspirant.



Un épisode de la deuxième saison de la série *Sur les épaules des géants* a été consacré à l'actrice, autrice et chanteuse Louise Portal, qui a dû jouer d'audace et refuser de se faire cantonner dans certains types de rôles pour réussir à pratiquer le métier qu'elle aime.

Dans la troisième saison de la série *Hors Piste, la culture insoumise*, La Fabrique s'est intéressée à des hommes et à des femmes aux parcours inspirants, dont l'autrice Pascale Bérubé, qui a exploré dans son récit poétique *Trop de Pascale* les thèmes de la féminité, du corps et de la beauté dans l'univers virtuel. Un autre épisode a invité le public au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la rencontre de Mélanie Saint-Germain, qui trouve dans le dessin l'espace pour donner vie à ses muses. Son besoin de parler des tabous et de dénoncer la violence lui importe afin de servir la parole des femmes.

Enfin, dans la capsule « Farah Alibay : pieds sur terre, cœur sur Mars », l'ingénieure québécoise en aérospatiale a raconté son expérience passionnante à la NASA, pour laquelle elle a téléguidé un robot sur Mars.

Télé-Québec en classe

L'équipe de Télé-Québec en classe souhaite présenter des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes. Cette valeur oriente aussi la sélection des livres des trousseaux de littérature ainsi que le choix des narrateurs et des narratrices de ces trousseaux. Par ailleurs, les voix choisies permettent d'entendre différentes tonalités de la langue française québécoise. Par exemple, parmi les cinq trousseaux de littérature réalisés pour le préscolaire, deux sont narrés par des femmes et une par une adolescente.

L'équipe de Télé-Québec en classe est en effet soucieuse de représenter la diversité de la société québécoise sous tous ses aspects. Cela se traduit entre autres par le choix des contenus à découvrir présentés en page d'accueil. Enfin, certaines acquisitions de Télé-Québec en classe reflètent bien cette intention de présenter des modèles égalitaires. Cela est particulièrement apparent dans l'adaptation de la série animée *Sexotruc*. Cette adaptation met de l'avant plusieurs valeurs chères à Télé-Québec en classe, dont l'inclusion et l'utilisation des meilleures pratiques issues de la recherche. Ces dernières font d'ailleurs consensus dans le milieu de l'éducation à la sexualité et sont alignées sur les lignes directrices de l'ONU.

LA LANGUE FRANÇAISE : BELLE ET PROSPÈRE À TÉLÉ-QUÉBEC

La littérature et la langue française occupent une place de choix dans les contenus de Télé-Québec sur l'ensemble de ses plateformes. À la télé, sur sa plateforme audiovidéo et dans les contenus réalisés par les équipes régionales de La Fabrique culturelle, aussi bien que dans les projets de Télé-Québec en classe et de La CLEF, la richesse de la langue française brille de mille et une façons.

Jeunesse

Dans leur émission, les personnages de *Lotus et Cali* partagent avec les enfants leur amour de la lecture en utilisant un vocabulaire riche et des expressions variées. Au fil de ses aventures divertissantes, le drôle de duo ne rate aucune occasion de mettre à profit leurs connaissances des lettres, des mots et des signes de ponctuation. Dans cette deuxième saison, entre autres aventures rocambolesques, une baguette magique donne vie au dictionnaire de Lotus; désormais animé, l'ouvrage avale dès lors les objets et les êtres vivants de la cabane dans le but d'illustrer son propre contenu! Cette deuxième saison a exploré plus particulièrement la numératie pour comprendre des notions mathématiques et apprendre comment les utiliser dans la vie réelle.

Dans *On joue! avec Biscuit et Cassonade*, tiré des livres de Caroline Munger, deux adorables peluches et leur gardienne Caroline s'amuse à inventer des histoires rigolotes. La série stimule l'imagination des tout-petits grâce à des scénarios où les amis jouent plusieurs rôles tout en apprenant la mécanique d'un récit avec ses personnages et ses péripéties.

Depuis sa création, dans les années 1970, la série *Passe-Partout* transmet au jeune public d'âge préscolaire l'amour de la langue française, des mots et des histoires. Les personnages de *Passe-Partout*, de *Passe-Carreau* et, tout particulièrement, de *Passe-Montagne* s'amuse avec les sons et les mots dans des jeux langagiers faciles à reproduire en famille et en milieu de garde. Le personnage de Grand-Mère est toujours là pour raconter des histoires dans lesquelles elle nous transporte. La nouveauté *Top Cornichon*, également adressée à un jeune public, fait elle aussi place à la langue, notamment grâce au personnage de Brigitte la brosse à dents, dont les expressions farfelues font rire les tout-petits.

Le magazine *Luka et Léo* répond à toutes les questions des jeunes. En 2024-2025, l'équipe a notamment répondu à la question « Comment on écrit un livre? » en s'entretenant avec l'auteur jeunesse et enseignant François Bérubé dans sa classe, ce lieu où il a eu l'inspiration pour *Planète soccer*, son premier roman. Il a parlé des étapes à franchir pour écrire un livre : avoir des idées, de l'inspiration et écrire tous les jours. Dans un autre épisode, l'équipe a accueilli le rappeur KJT pour répondre à la question « Comment font les rappeurs pour répondre aussi vite? » en décortiquant un de ses textes.

La nouvelle saison de la série *Comme des têtes pas de poule* a également présenté plusieurs situations où les jeunes personnages ont pu développer leur intérêt ou leur talent pour la littérature, non seulement à la maison, où les adultes sont



Lotus et Cali



Passe-Partout

fréquemment vus un livre à la main, mais également à l'école, où les jeunes ont régulièrement des lectures ou des travaux d'écriture à faire. Cette saison, tout un épisode a porté sur la tenue d'une soirée de poésie où les jeunes ont rivalisé d'adresse avec les mots.

La série d'animation *Les Jeux de La Fontaine*, présentée à l'occasion des Jeux olympiques de Paris, a revisité de manière très originale et ludique les célèbres fables de La Fontaine, comme *Le Lièvre et la Tortue* et *La Grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf*.



Plaines de chansons



Belle et Bum

Grand public

La langue française, avec ses accents et ses spécificités de chez nous, et la littérature ont occupé une place importante dans l'offre de contenus de Télé-Québec en 2024-2025.

Avec sa deuxième saison, le jeu *La langue dans ma poche* a continué de faire rayonner la langue française. Chaque semaine, deux duos formés d'un jeune et d'un adulte s'y sont affrontés dans des jeux inspirés d'applications numériques populaires. Aux côtés de l'animatrice Anaïs Favron, l'auteur-compositeur-interprète Mike Clay a dynamisé le plateau.

En hommage au regretté Stéphane Venne, Télé-Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ont présenté une entrevue inédite de l'auteur-compositeur qui est derrière la création de plus de 400 chansons. Dans cet épisode de la série spéciale *Avant de partir*, Stéphane Venne est revenu sur son parcours et ses réalisations. L'entrevue était une occasion de se remémorer l'important legs de l'artiste pour la langue et la culture québécoises.

Plusieurs émissions musicales de Télé-Québec ont aussi célébré la richesse de notre langue par l'entremise de la chanson québécoise dans toute sa variété, que ce soit à *Belle et Bum*, à *Plaza Plaisir*, dans le grand spectacle *Plaines de chansons*, en pleine tempête de neige dans *Mon Québec, c'est l'hiver*, au Premier Gala de l'Adisq, qui a récompensé le talent d'ici, dans *Vallières : Au travers de la route* ou *Patrice Michaud : Dernière escale d'un grand voyage désorganisé*, ou encore dans des hommages à l'œuvre des BB (*Les BB : Un écho éternel*) ou à la plume de Clémence DesRochers (*Chère Clémence*).

De nombreuses personnalités publiques associées au monde littéraire ou journalistique ont parlé de leur travail et de leurs œuvres sur les ondes de Télé-Québec. À *Dans les médias*, Marie-Louise Arsenault a reçu, entre autres invités, le journaliste et écrivain Michel Jean, la journaliste Chantal Hébert et l'écrivain Patrick Senécal. Sur le plateau de *Deux hommes en or et Rosalie*, l'auteur et comédien Fabien Cloutier est venu parler de son livre *Territoires*, et Marthe Laverdière, de son premier livre de cuisine. À *Une époque formidable*, Stéphan Bureau a animé des discussions passionnées sur divers sujets, dont le métissage de la langue française au Québec. Autour de la grande table de *Y'a du monde à messe*, Christian Bégin a accueilli le scénariste Luc Dionne, l'essayiste et professeur de philosophie Jérémie McEwen, la comédienne et autrice Jessica Barker, et l'auteur-compositeur-interprète Louis-Jean Cormier, qui a livré son conte de Noël à l'occasion d'une émission spéciale de fin d'année. Dans *Les temps fous*, plusieurs invités, dont les auteurs Mani Soleymanlou, Michel Tremblay, Janette Bertrand et François Létourneau, ont revisité leur passé et leur attachement à la culture et à la langue québécoises. Enfin, à *Pour une fois*, Kim Thúy et Boucar Diouf, dont on connaît le talent avec les mots, ont été mis en lumière par des intervieweurs invités qui ont su faire ressortir de nouvelles facettes de leur personnalité.

Au printemps 2024, la sixième saison de *Kebec* s'est penchée sur l'héritage important de nombreuses personnalités historiques québécoises, parmi lesquelles on retrouve l'auteur et raconteur Michel Tremblay, dont l'œuvre conséquente a peint le portrait d'une classe ouvrière montréalaise au langage et aux expressions des plus colorés, et l'écrivain Mordecai Richler, enfant terrible de la littérature anglophone d'ici. Dans un autre épisode de cette saison, l'émission s'est intéressée à deux figures majeures de la culture d'ici : Pauline Julien et Gérard Godin, la « Renarde » et le « Mal Peigné ». Ces deux artistes et militants se sont servis des mots pour défendre leurs valeurs et les causes qui leur tenaient à cœur.



La langue dans ma poche



Y'a du monde à messe



Les temps fous



Vallières : Au travers de la route

Plusieurs adaptations de romans, de bandes dessinées ou de pièces de théâtre ont également été présentées en 2024-2025 dans la programmation de Télé-Québec. Mentionnons le spectacle documentaire *Pas perdus* d'Anais Barbeau-Lavalette et d'Émile Proulx-Cloutier, dont l'écriture scénique et les témoignages francs ont fait entendre et voir la culture québécoise traditionnelle et son riche métissage. Parmi les autres adaptations : le film *King Dave*, adapté de la pièce de théâtre d'Alexandre Goyette, le film *La pianiste*, adapté du roman éponyme d'Elfriede Jelinek (Prix Nobel de littérature en 2004), *Réparer les vivants*, inspiré du roman de Maylis de Kerangal, et *L'heure de la sortie*, adapté du roman de Christophe Dufossé. Les jeunes et leur famille ont pu redécouvrir le charme du *Petit Prince* grâce à une adaptation en mode image par image. Et c'est sans parler, bien sûr, de tous les classiques de la bande dessinée que le public québécois prend plaisir à retrouver chaque année à *Ciné-cadeau* : *Les aventures de Tintin*, *Lucky Luke* et *Astérix*. Enfin, le film *Nelly*, inspiré de la vie et de l'œuvre de l'autrice Nelly Arcan, a rendu hommage à une écriture forte et essentielle.

La Fabrique culturelle

Dans le cadre du Carrefour de la BD La Fabrique culturelle de Télé-Québec et du concours Jeunes auteurs, à vos crayons!, nous avons marqué le coup, en 2024, au Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec deux projets qui se poursuivent en 2025. Le Carrefour de la BD La Fabrique culturelle de Télé-Québec est ainsi devenu un espace dédié à la bande dessinée où de nombreuses animations ont permis la rencontre entre les bédéistes et leur public. Parmi les activités proposées, La Fab à dessin, où 16 illustrateurs et illustratrices ont offert des rencontres au cours des quatre jours de l'événement. Quant au concours littéraire Jeunes auteurs, à vos crayons!, il a permis de rejoindre les élèves de la troisième année du primaire jusqu'à la cinquième secondaire, et ce, aux quatre coins du Québec et même ailleurs au Canada. Les finalistes (qui seront connus en septembre 2025) courront la chance de voir leur texte adapté à l'écran par l'équipe de Télé-Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean (au cours de 2026). Ce prix Télé-Québec est une façon de stimuler la création chez les jeunes.

La littérature fait partie des arts que La Fabrique culturelle chérit tout particulièrement. En témoigne une section dédiée à la littérature sur la plateforme audiovidéo de Télé-Québec. Le public peut y visionner de nombreuses rencontres avec des auteurs et des autrices de toutes les régions. Les œuvres présentées sont issues de tous les horizons : roman, essai, littérature jeunesse, BD, slam, théâtre, poésie... Notons spécialement la capsule « Éric Chacour, l'auteur sensible derrière *Ce que je sais de toi* », dans laquelle l'auteur parle avec finesse de son premier roman, grand vainqueur 2024 du Prix des libraires de France, entre autres ; la capsule « La forêt vue par Melissa Mollen Dupuis », où l'autrice approfondit sa vision de la forêt, mise en mots et en images dans son livre jeunesse *Nutshimit, un bain de forêt* ; la capsule « Andréane Frenette-Vallières : entre nature et poésie », dans laquelle on suit la poète et essayiste de Mont-Saint-Hilaire sur la montagne qui a inspiré une de ses œuvres ; la capsule « "J'aime pas ta robe" : l'amitié maladroite en BD jeunesse », où l'autrice Danielle Chaperon et le réputé bédéiste Samuel Cantin parlent de leur bande dessinée lauréate du prix Bédély's jeunesse Québec ; ainsi que la capsule « La Corriveau superstar » où, le temps d'une soirée à Québec, le slameur Thomas Langlois se laisse posséder par la légendaire Marie-Joséphite Corriveau, l'un des personnages les plus connus de l'histoire du Québec.

Dans la foulée de l'arrivée des contenus de La Fabrique culturelle sur la plateforme audiovidéo de Télé-Québec, la série *Les libraires craquent pour...* a été remise en vedette. Dans cette série de curation littéraire, des libraires des quatre coins du Québec font leurs recommandations d'ouvrages de styles littéraires variés.

Télé-Québec en classe

Télé-Québec en classe promeut depuis maintenant sept ans la littérature jeunesse québécoise grâce à ses troupes de littérature, un produit unique au Québec. Nous proposons un total de 52 troupes de littérature spécialement conçues pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture depuis la première jusqu'à la sixième année du primaire. Ces troupes présentent 52 bandes dessinées et albums jeunesse québécois créés par des artisans d'ici.

Grâce au financement du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Éducation, Télé-Québec a pu élaborer cinq troupes de littérature adaptées pour l'éducation préscolaire et avancer le projet de création de six troupes de littérature pour le secondaire.

Par ailleurs, Télé-Québec en classe met la littérature en valeur en favorisant la découvrabilité de contenus sur le sujet, notamment en proposant diverses listes thématiques, dont une sur le roman, une sur la poésie et une autre nommée « Club de lecture ».

La CLEF

Cette année, le projet numérique La CLEF – Compter, lire et écrire en famille a lui aussi soutenu la littérature québécoise en offrant des séances *Heure du conte* avec des auteurs et des autrices du Québec.

La CLEF a également présenté 15 séances *Heure du conte* rejoignant chacune plusieurs centaines de familles de partout au Québec. Voici les auteurs, autrices et personnalités qui ont fait rayonner la littérature sur La CLEF : Marianne Dubuc, Valérie Fontaine, Geneviève Jetté, Jean-François Faucher, Mike Pelland, Anabelle Soucy-Côté et Caroline Munger.

ANNEXES B



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Préambule

Les membres du conseil d'administration désirent se doter d'un nouveau Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants (ci-après « le Code ») qui respecte le cadre légal, l'évolution des normes et des valeurs de la société québécoise et qui est conforme aux meilleures pratiques.

En appliquant ce Code, les membres du conseil d'administration souhaitent préserver et renforcer la confiance dans l'intégrité de l'impartialité de l'administration de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après « la Société »).

Vision

La Société est un média public de référence en matière de contenu francophone multiplateforme innovant et de qualité priorisant l'éducation, la culture et son engagement envers la société québécoise.

Valeurs

Les valeurs de la Société sont l'intégrité, l'engagement, la pertinence, la responsabilisation, le travail d'équipe et l'innovation.

Dispositions générales

1. Le présent Code a pour objet de promouvoir l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et des dirigeants, et de favoriser la transparence au sein de la Société. Il établit les normes minimales d'éthique que ceux-ci doivent respecter dans le cadre de leurs activités dans le but de contribuer pleinement à la mission et à la vision de la Société.

Définitions

2. Dans le présent Code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :
 - 2.1 **Administrateur** : désigne un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement.
 - 2.2 **Autorité compétente** : désigne le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration.
 - 2.3 **Comité** : désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
 - 2.4 **Conflit d'intérêts** : désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un administrateur pourrait être porté à favoriser une personne, y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié, au détriment des intérêts de la Société. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement de l'administrateur ou du dirigeant est également couverte par la présente définition.
 - 2.5 **Dirigeant** : le président-directeur général, qui est le principal dirigeant, ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont la nomination et les conditions de travail sont soumises à l'approbation du conseil d'administration.
 - 2.6 **Information confidentielle** : toute information exclusive, stratégique, industrielle, commerciale, financière, scientifique ou syndicale ayant trait à la Société, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas normalement autorisée à y avoir accès dans le cadre de ses fonctions auprès de la Société, serait susceptible de lui procurer un avantage indu d'une nature quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe.
 - 2.7 **Loi** : désigne la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, chapitre S-12.01).
 - 2.8 **Lois et règlements** : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2), la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, c. G-1.02, a. 15, al. 4), la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, c. M-30, r. 1).
 - 2.9 **Membre indépendant** : un administrateur qui n'a pas de relations ou d'intérêts, de manière directe ou indirecte, de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions en égard aux intérêts de la Société. Un administrateur est réputé ne pas être indépendant :
 - s'il est ou a été, au cours des trois années précédant la date de sa nomination, à l'emploi de la Société ou s'il est à l'emploi du gouvernement, d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement au sens des articles 4 et 5 de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, c. V-5.01) ;
 - si un membre de sa famille immédiate fait partie de la haute direction.

- 2.10 **Personnes liées** : sont des personnes liées à un administrateur ou à un dirigeant les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, de même que toute personne ou toute entreprise à laquelle l'administrateur ou le dirigeant est associé.
- 2.11 **Secrétaire général** : désigne la personne qui exerce cette fonction.

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

3. L'Administrateur ou le Dirigeant doit contribuer à la réalisation de la mission et au respect de la vision, des valeurs et des orientations stratégiques énoncées dans le plan stratégique de la Société. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, au sein de la Société, encourager et entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme. Il ne doit exercer ni tolérer aucune forme de discrimination ou de harcèlement, et doit tenir compte de l'évolution de l'opinion publique quant au comportement professionnel acceptable. L'Administrateur ou le Dirigeant prend ses décisions de façon à établir et à maintenir un lien de confiance avec les citoyens, les employés, les clients, les fournisseurs et les partenaires de la Société, ainsi qu'avec le gouvernement. Dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant est assidu et agit avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité et impartialité. Il fait bénéficier ses collègues et la Société des connaissances et compétences qu'il a acquises au cours de sa carrière et se tient informé des contextes économique, social et politique dans lesquels la Société exerce ses activités.
4. L'Administrateur et le Dirigeant sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par les Lois et règlement et le présent Code, tant qu'ils demeurent Administrateur et Dirigeant et dans l'année suivant la fin de leurs fonctions. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
5. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent maintenir à jour leurs connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans l'intérêt primordial de la Société; ils ont le devoir de prendre connaissance du présent Code, d'en promouvoir le respect et de se conformer aux Lois et règlement applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
6. L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
7. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

Devoir de discrétion

8. L'Administrateur et le Dirigeant sont tenus à la discrétion sur ce dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et ils sont tenus à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Devoir de neutralité et de réserve

9. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
10. L'Administrateur et le Dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant qui intervient à titre professionnel ou personnel sur les réseaux sociaux doit prendre en compte les conséquences que ses propos pourraient avoir sur la Société et éviter toute déclaration potentiellement controversée.

Déclaration

12. L'Administrateur et le Dirigeant doivent remettre au Secrétaire général, dans les trente (30) jours de leur nomination et avant le 31 mars de chaque année, une déclaration de conflits d'intérêts selon le formulaire prévu à l'annexe II.

L'Administrateur et le Dirigeant doivent également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et conservées par le Secrétaire général, qui en assure le suivi.

Devoir de prévenir les conflits d'intérêts

13. L'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se placer dans une situation de conflit entre leur intérêt personnel et les obligations de leurs fonctions, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur leur capacité à exercer leurs fonctions.
14. L'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se trouver dans une situation où eux ou une personne qui leur est liée pourraient tirer profit, directement ou indirectement, d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'ils occupent au sein de la Société.
15. L'Administrateur et le Dirigeant doivent dénoncer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que tous les droits qu'ils peuvent faire valoir contre la Société en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.
16. Tout Administrateur ou Dirigeant qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit, sous peine de révocation ou de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'un Administrateur ou au président-directeur général lorsqu'il s'agit d'un Dirigeant sous l'autorité immédiate de ce dernier et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour toute la durée des délibérations et, s'il y a lieu, du vote relatif à cette question.
Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société pour lesquelles il serait aussi visé.
17. L'Administrateur et le Dirigeant ne doivent pas confondre les biens de la Société avec les leurs et ne peuvent les utiliser à leur profit ou au profit de tiers.
18. L'Administrateur doit éviter d'intervenir directement dans le fonctionnement et la gestion interne de la Société.
19. Un Administrateur ou un Dirigeant qui estime qu'il se trouve dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés en regard d'une disposition du Code peut prendre avis auprès du Secrétaire général ou, en son absence, auprès d'un avocat de la Direction des affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général ou auprès du Comité.

Devoir de confidentialité

20. L'Administrateur et le Dirigeant ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.
21. Dans l'année qui suit leur départ, il est interdit à l'Administrateur et au Dirigeant d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle ils détiennent de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et qui n'est pas disponible au public.
22. Dans l'année qui suit leur départ, l'Administrateur et le Dirigeant ne doivent pas non plus donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et non disponible au public concernant les programmes ou les politiques de la Société ou d'un autre organisme ou entreprise avec lequel ils avaient des rapports directs importants dans l'année qui a précédé leur départ.

Cadeaux et avantages

23. Mis à part les cadeaux, les marques d'hospitalité et les autres avantages d'une valeur minime, l'Administrateur ou le Dirigeant ne peut solliciter ou accepter les transferts de valeurs économiques.

Trafic d'influence

24. L'Administrateur et le Dirigeant ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour un tiers.
25. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emploi.

Avantages indus

26. L'Administrateur et le Dirigeant doivent se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de leurs fonctions au sein de la Société.

Conduite à la fin du mandat

27. L'Administrateur ou le Dirigeant qui cesse d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de ses fonctions antérieures au sein de la Société.
28. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les Administrateurs de la Société.

Activités politiques

29. Tout Administrateur qui se porte candidat à une charge publique électorale doit, par l'entremise du Secrétaire général, en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.
30. Le président du conseil d'administration ou le président-directeur général qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit démissionner de ses fonctions.
31. En plus de ce qui est prévu dans les Lois et règlement et au Règlement sur l'exercice général des pouvoirs, le Comité a pour mandat :
 - 31.1 de donner son avis et de fournir son soutien à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation qu'il estime problématique ;
 - 31.2 d'examiner toute situation problématique portée à sa connaissance concernant le respect ou l'application du présent Code et d'en informer le président du conseil d'administration ;
 - 31.3 de faire enquête, de sa propre initiative ou à la réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos et, en collaboration avec le Secrétaire général, en détermine la rémunération.

Procédure

32. L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer par écrit au Comité.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

 - a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b) la description de la violation ;
 - c) la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
33. Lorsqu'une plainte est déposée à l'égard d'un Administrateur ou d'un Dirigeant pour un manquement à l'éthique ou à la déontologie, le Comité, s'il juge la plainte recevable, avise la personne visée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et qu'il y aura une enquête.
34. Dans les trente (30) jours du dépôt de la plainte, le Comité fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. À sa discrétion, le Comité peut prolonger ce délai de trente (30) jours supplémentaires.
35. Dans le cadre de son enquête, le Comité est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Il peut notamment consulter tout document pertinent à son enquête, rencontrer toute personne concernée ou impliquée. Il peut confier à des tiers la vérification de faits liés à l'enquête.
36. Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
37. Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis écrit favorable du Comité (Demande d'avis – Annexe III) aux conditions suivantes :
 - a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
 - b) l'avis a été déposé auprès du conseil d'administration ;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète ;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

Processus disciplinaire

38. Aux fins du processus disciplinaire, l'autorité compétente pour agir est le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un Administrateur nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.
39. Pour un Dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration. Ce dernier peut chercher avis auprès du conseil d'administration.
40. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'Administrateur ou le Dirigeant à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions par l'autorité compétente afin de permettre la prise d'une décision appropriée.
41. L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés, ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée, et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le désire, être entendu à ce sujet.

42. Sur conclusion que l'Administrateur ou le Dirigeant a contrevenu aux Lois et règlement ou au présent Code, l'autorité compétente lui impose une sanction.
43. Si l'autorité compétente est le Secrétaire général associé, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. La sanction qui peut être imposée à l'Administrateur est la réprimande, la suspension ou la révocation. Dans le cas du président-directeur général, la sanction peut aller jusqu'au congédiement.
44. Dans le cas d'un Dirigeant, la sanction imposée peut aller jusqu'au congédiement. Dans ce cas, l'autorité compétente doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration.
45. Toute sanction imposée à un Administrateur ou à un Dirigeant, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions doivent être écrites et motivées.
46. Dans le cas d'un Dirigeant, ce dernier, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec*, peut avoir recours à l'article 33 de la *Loi sur la fonction publique* afin de contester toute sanction qui lui est imposée.
47. Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, des requérants et des informateurs, à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler les identités, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.
48. Le Secrétaire général assiste le Comité et le président du conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code.
Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, des divulgations et des attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code, ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.
De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la procédure prévue à l'annexe I est suivie par le Secrétaire général.

Dispositions diverses

49. Le présent Code est adopté conformément au Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec et aux Lois et règlement.
50. La Société souscrit annuellement une assurance responsabilité des Administrateurs et des Dirigeants, et le Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société prévoit, entre autres, les conditions d'indemnisation (annexe IV).
51. Le présent Code entre en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration et remplace tout autre code adopté antérieurement. Le Code est modifié ponctuellement, en tout ou en partie, lors de changements significatifs dans les activités de la Société, lors de modifications aux lois et règlements pertinents, lors de l'évolution de l'opinion publique quant aux comportements professionnels acceptables ou à la demande expresse de toute partie prenante. Le Code est entièrement révisé tous les cinq (5) ans.
52. Les Administrateurs et les Dirigeants doivent remplir annuellement le formulaire de déclaration d'adhésion au Code (annexe V) et le remettre dûment signé au Secrétaire général.

NOMBRE DE CAS TRAITÉS ET SUIVI EN 2024-2025

Aucun manquement n'a été constaté au cours de l'année 2024-2025.

Le Code d'éthique est disponible en ligne à : entreprise.telequebec.tv

RÈGLES D'ÉTHIQUE ET CODE DE CONDUITE DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Avant-propos

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique, de déontologie, de codes de conduite ou de codes d'éthique nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs partagées plutôt qu'à nous limiter à dicter des comportements ou à en défendre d'autres dans le cadre d'un « code ».

Sont donc soulignés ici les principes qu'à titre de société d'État nous nous devons d'adopter, et d'autres qui sont plutôt sous-tendus par les valeurs que véhicule l'entreprise.

L'adhésion du personnel, souvent déjà acquise, sera d'autant plus forte qu'elle coïncidera avec ses propres valeurs et à l'image qu'il se fait de Télé-Québec, son entreprise.

1^{er} principe : Télé-Québec est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant externes qu'internes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout son personnel et que celui-ci doit respecter.

2^e principe : Télé-Québec et son personnel refusent de poser des gestes contraires aux exigences des lois, de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de l'entreprise et à ternir son image auprès de la population.

3^e principe : Télé-Québec et son personnel traitent de façon courtoise, juste et honnête tous les employés de l'entreprise, de même que ses clients, fournisseurs et partenaires. Cela signifie notamment que la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

4^e principe : Télé-Québec et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survient malgré tout.

5^e principe : Télé-Québec et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'entreprise et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit demeurer confidentiel et dans un souci de transparence pour le reste.

6^e principe : Télé-Québec et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. Télé-Québec respecte la participation de son personnel aux activités de sa communauté, et le personnel évite de prendre des positions qui pourraient mettre Télé-Québec dans l'embarras ou de faire croire que Télé-Québec approuve son opinion.

7^e principe : Télé-Québec et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

8^e principe : Chaque nouvel employé reçoit un exemplaire du présent code.

Objet

Le présent code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après désignée « la Société »), d'établir les règles d'éthique que doit respecter tout le personnel de la Société dans l'exercice de ses fonctions et de définir un code de conduite pratique pour y arriver.

Champ d'application

Le présent code s'applique à tout le personnel de la Société quel que soit son niveau hiérarchique ou son statut. Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, ou faisant appel au sens de la justice et de l'honnêteté, les principes ou les valeurs mentionnés ci-dessous aideront le personnel à orienter ses actions.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

1^{re} RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter la loi

La Société est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant internes qu'externes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout le personnel et que celui-ci doit respecter.

En plus de sa loi constitutive (RLRQ, chapitre S-12.01), qui définit son mandat et sa mission, la Société doit respecter divers autres règlements et lois, notamment la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, chapitre G-1.02), et, pour ce faire, promulgue diverses règles internes d'encadrement, directives ou politiques que tous doivent intégrer dans leur travail pour assurer la cohérence nécessaire à la réalisation de son mandat.

Code de conduite

- L'illégalité telle que la fraude, l'acceptation de pots-de-vin, le vol de biens ou de temps n'est ni acceptable ni tolérée.
- Dans le cadre de ses fonctions, le personnel ne contrevient à aucune loi, tant civile que pénale ou criminelle, et agit dans le respect des contrats conclus par la Société, dont notamment les conventions collectives en vigueur.

2^e RÈGLE D'ÉTHIQUE**Bien administrer et agir avec intégrité**

Le personnel s'abstient de conclure toute entente ou de poser tout geste contraire aux lois, aux encadrements et aux règles de saine administration et de bonne conduite, et de transiger ou de conclure avec des tiers des ententes qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de la Société ou à ternir son image auprès de la population.

Code de conduite

- S'assurer que les registres et les dossiers de la Société sont tenus avec rigueur et minutie.
- Faire preuve de transparence dans les relations et les transactions avec les partenaires et les fournisseurs de la Société, tout en protégeant les informations confidentielles.
- Ne pas copier de logiciels fournis par la Société et ne pas utiliser de logiciels personnels au sein de la Société.
- Respecter les biens et les ressources de la Société et ne pas les utiliser à des fins personnelles.
- Parmi les ressources de la Société s'en trouve une qui est capitale : l'information. Elle peut être accessible et publique, ou au contraire privée et confidentielle, et dans ce dernier cas, le personnel doit en respecter le caractère confidentiel.
- Assurer une extrême discrétion concernant toute information confidentielle, notamment tous les renseignements personnels.
- Ne pas participer volontairement et en connaissance de cause à un paiement, à une négociation ou à une dépense non autorisés.
- Protéger le secret des renseignements relatifs aux transactions de la Société tant et aussi longtemps que celles-ci ne sont pas rendues publiques. Si ces informations doivent demeurer confidentielles, elles ne peuvent être divulguées même par une personne qui ne travaille plus pour la Société.
- Maintenir le lien de confiance entre les interlocuteurs (clients, fournisseurs et partenaires) et la Société en ne dévoilant pas de renseignements les concernant sans leur autorisation expresse, sauf si la loi l'oblige.
- S'assurer que toute information confidentielle ou stratégique est retirée de tout poste informatique si celui-ci n'est pas suffisamment protégé contre les accès non autorisés.
- Conserver dans un endroit sécuritaire les fichiers et supports contenant de l'information sensible.

3^e RÈGLE D'ÉTHIQUE**Respecter les personnes**

La Société et son personnel traitent avec courtoisie et diligence, bonne foi et justice tout employé ainsi que les tiers, clients, fournisseurs ou partenaires, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés. Cela signifie que la discrimination et le harcèlement n'ont pas davantage leur place dans la Société que l'iniquité ou le mépris de la santé et de la sécurité des collègues, et que le respect est de rigueur.

Code de conduite

Respecter la personne, c'est notamment :

- traiter chacun de façon équitable tout en tenant compte de ses différences ;
- maintenir un milieu de travail favorisant la collaboration et le respect mutuel, et exempt de discrimination et de harcèlement prohibés par les chartes ;
- éliminer toute forme de stéréotypes prohibés par les chartes ;
- protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel de la Société.

4^e RÈGLE D'ÉTHIQUE**Éviter tout conflit d'intérêts de même que toute apparence de conflit d'intérêts**

La Société et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

Code de conduite

- Chacun dénonce toute situation où il pourrait favoriser ses intérêts personnels ou ceux de ses proches au détriment de ceux de la Société.
- Chacun dénonce aussi toute situation qui pourrait laisser croire qu'il y a conflit d'intérêts, car l'apparence de conflit d'intérêts peut être aussi dommageable pour la Société qu'un conflit réel.
- Les gestionnaires s'assurent que toutes les transactions sous leur responsabilité respectent le processus d'attribution et le souci de transparence de la Société.
- Chacun doit immédiatement aviser son supérieur immédiat lorsque lui, son conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise qui négocie des biens ou des services avec la Société.

- L'employé qui possède ou dont le conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise faisant affaire avec la Société doit absolument refuser de participer au processus de décision ou d'attribution du contrat.
- Dans tous les cas, l'employé informe son supérieur, et dans les cas de doute, les gestionnaires doivent s'adresser au directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général.
- Tout bien, faveur, service, avantage ou cadeau doit être considéré comme source potentielle de conflit d'intérêts. Pour être accepté (ou offert), celui-ci doit être modeste et conforme aux usages de façon à être perçu comme une marque d'appréciation, d'hospitalité ou de politesse, et non comme visant à influencer une décision d'affaires.

5^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Rendre des comptes exacts et agir avec rigueur

La Société et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens et des ressources mis à leur disposition et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit le demeurer et dans un souci de transparence pour le reste.

Code de conduite

- Pour être en mesure de remplir adéquatement sa mission et donc de mettre en ondes une programmation de qualité, la Société compte sur chaque membre du personnel pour effectuer un travail rigoureux.
- Effectuer un travail rigoureux signifie aussi bien tenir les dossiers en ordre que d'y consigner des informations exactes et sans complaisance envers qui que ce soit.

6^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec probité

La Société et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. La Société reconnaît que ses employés peuvent participer activement et à titre personnel aux activités de leur communauté, et les employés évitent de prendre des positions qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de faire croire que la Société approuve leur opinion.

Code de conduite

- La Société s'associe régulièrement à des événements ou à des activités culturelles, éducatives ou sociales et reconnaît à son personnel la possibilité d'en faire autant.
- L'employé qui désire participer à des activités culturelles, sportives, communautaires, religieuses, politiques ou autres le fait dans le respect des règles établies et dans les limites prévues aux conventions collectives applicables.
- Le personnel ne peut ni ne doit exprimer d'opinions politiques au nom de la Société.
- Le personnel ne peut non plus utiliser les biens, services, équipements ou installations de la Société pour des activités d'organisation, de recrutement, de publicité ou autre activité similaire à caractère politique ou pour des fins personnelles.

Agir avec probité, c'est notamment :

- respecter les conditions d'embauche ;
- exercer ses fonctions en toute bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société ;
- faire preuve de conscience professionnelle ;
- contribuer à l'image de marque de la Société ;
- ne pas s'occuper de ses affaires personnelles pendant le temps rémunéré devant être consacré au travail ;
- ne pas s'engager dans des activités susceptibles de discréditer la Société et pouvant mettre en péril le lien de confiance qui doit exister entre la Société et son personnel.

7^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec transparence

La Société et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

Ce principe est la conséquence de tout ce qui précède. En effet, si toutes les règles précédentes ont été respectées, il n'y a rien dont la Société et son personnel auraient à rougir s'ils avaient à justifier ou à expliquer leurs gestes ou décisions publiquement. Cela exige de tous une grande rigueur dans le processus de prise de décision et une grande intégrité tout au long des étapes de réalisation et d'exécution dans le respect des chartes, des lois, des règlements, des conventions collectives, des normes, des directives ou des politiques.

Sanctions

Selon sa gravité, un manquement ou une violation des principes et des règles énoncés dans ce code est passible d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement.

Responsable de l'application du code

Chaque membre du personnel doit respecter les règles d'éthique et de conduite, et prévenir son supérieur dans tous les cas où un conflit d'intérêts ou un manquement survient ou est appréhendé. Chaque cadre est responsable de l'application du code de conduite au sein de son unité.

Responsable de l'interprétation du code

Le directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général ou, en son absence, le conseiller juridique, assume la responsabilité d'interpréter le présent code et de recevoir les dénonciations. Toutefois, lorsque la dénonciation vise le personnel de la Direction générale des affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, la dénonciation est transmise au Secrétaire général, qui en dispose. Ce dernier peut avoir recours à toute ressource juridique extérieure qu'il juge pertinente dans l'accomplissement de cette responsabilité.

Procédure

1. Toute plainte doit être déposée par écrit.
2. La plainte doit contenir les renseignements suivants :
 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de la violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
3. Si la plainte est jugée recevable, la personne ciblée est avisée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et de la tenue d'une enquête.
4. Dans les dix (10) jours suivant le dépôt de la plainte ou dans les dix (10) jours suivant la connaissance de tous les faits pertinents, un rapport des constatations est déposé auprès du président-directeur général, et le responsable de l'interprétation du code lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. L'employé est avisé des mesures qui seront prises à son égard.
5. Dans le cadre de son enquête, le directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, ou en son absence le conseiller juridique, est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Si la dénonciation vise le personnel de la direction générale, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, la dénonciation est transmise au Secrétaire général. Ils peuvent notamment consulter tout document pertinent à leur enquête et rencontrer toute personne concernée ou impliquée.
6. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'employé peut être relevé de ses fonctions sans salaire en cours d'enquête.

Confidentialité

Le directeur général principal et secrétaire corporatif, ou en son absence le conseiller juridique, préserve l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler l'identité des plaignants, requérants et informateurs, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

NOMBRE DE CAS TRAITÉS ET SUIVI EN 2024-2025

Aucun manquement n'a été constaté au cours de l'année 2024-2025.

Les règles d'éthique et le code de conduite du personnel sont disponibles en ligne à : entreprise.telequebec.tv

